



# RAPPORT ANNUEL 2021

« La vraie charité  
ne consiste pas à pleurer ou  
simplement à donner, mais à  
**agir contre l'injustice.** »

ABBÉ PIERRE

[emmaus-solidarite.org](http://emmaus-solidarite.org)

---

# SOMMAIRE

---

## 2021 EN CHIFFRES

# 3

## ÉDITO

# 4

Rencontre avec Pauline Engome 7  
EMMAÛS Solidarité dans les médias 8

## NOTRE SECTEUR

# 10

Temps forts 2021 10  
Le contexte 18

## NOS ACTIONS

# 22

L'accompagnement social 24  
Les maraudes 25  
Les accueils de jour 28  
Les hébergements 30  
Les logements accompagnés 32  
Les orientations 34  
La Gestion du Patrimoine Immobilier 36  
Le service technique et logistique 38  
L'équipe mobile 39

## NOS MISSIONS TRANSVERSALES

# 40

La mission Culture, Citoyenneté, Loisirs et Jeux 42  
La mission Santé et Sport 46  
EMMAÛS Solidarité Compétences 48  
La mission Logement 52

## NOTRE ASSOCIATION

# 54

Les instances 56  
Portraits des acteurs 58  
Les bénévoles 60  
Les Ressources Humaines 62

## NOS RESSOURCES

# 64

Les dons et legs 66  
Les comptes annuels 2021 68  
Nos principaux soutiens 70

## ANNEXES

# 74

Le Mouvement Emmaüs 74  
Notre organigramme 75  
Nos structures 76



# SOLIDARITÉ INCONDITIONNELLE DEPUIS 1954

Association laïque d'intérêt général créée par l'abbé Pierre en 1954, EMMAÛS Solidarité lutte contre la misère et l'exclusion des personnes et des familles à la rue.

**[emmaus-solidarite.org](http://emmaus-solidarite.org)**

---

## 2021 EN CHIFFRES

-  **77** centres d'hébergement ou logements adaptés représentant une capacité de **4 705** places et **1 426 240** nuitées
  -  **9 197** rencontres par les équipes des **4** maraudes
  -  **268 232** passages dans les **15** espaces ou accueils de jour et haltes de nuit
- 

## LES ACTEURS D'EMMAÛS Solidarité

-  **400** adhérents
  -  **497** bénévoles
  -  **873** salariés
  -  **87** stagiaires
-

# ÉDITO

« La vraie charité ne consiste pas à pleurer ou simplement à donner, mais à agir contre l'injustice. »

**Abbé Pierre**



PAR  
**MARIE FRANCE  
EPRINCHARD**  
PRÉSIDENTE



&  
**BRUNO MOREL**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Paris, le 31 mai 2022

Impossible de ne pas à nouveau revenir sur la crise du Covid traversée par notre pays depuis le début de l'année 2020, avec ses conséquences sociales et économiques, dont certains effets sont encore loin d'avoir été perçus, et alors que la France compte désormais 9 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, fixé à 1 102 € par mois pour une personne seule.

Si la situation sanitaire particulièrement aiguë a fait éclore une vague de solidarité sans précédent, marquée par une particulière mobilisation des associations, celles-ci n'ont pas été épargnées par la pandémie, comme l'atteste le suivi épidémiologique au sein d'EMMAÛS Solidarité :

- Signalements des situations Covid entre mars 2020 et mai 2022 (27 mois) :
  - pour les salariés, 726 signalements, dont 379 positifs,
  - pour les personnes suivies, 773 signalements, dont 358 positifs.
- 3 407 personnes suivies vaccinées en première dose au 31/05/22.

## Priorité à la sécurité sanitaire

Depuis quelques semaines notre pays enregistre un recul de l'épidémie, justifiant la décision gouvernementale de levée progressive des restrictions à compter du 2 février 2022. La commission de veille sanitaire d'EMMAÛS Solidarité a cependant tenu, à titre de sécurité, à prolonger :

- jusqu'au 31 mars 2022, les mesures de télétravail exceptionnel appliquées sans discontinuité au sein de l'association depuis le mois de novembre 2020. Toutefois, un nouvel accord d'entreprise organise les modalités de poursuite du télétravail, hors contexte de crise, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022 ;
- jusqu'au 2 mai 2022, le port obligatoire du masque en intérieur, étant précisé qu'au-delà de cette date, l'association continue à le recommander, notamment pour les personnes présentant des symptômes ou celles cas contacts ;
- l'application des mesures barrières, notamment en matière d'aération régulière des locaux ;
- la veille documentaire permanente et la communication immédiate des nouvelles mesures édictées par les autorités sanitaires ;
- le suivi épidémiologique interne qui nécessite la poursuite des signalements des cas Covid ;
- la sensibilisation sur la stratégie vaccinale.

## Développer les réponses aux besoins des personnes précaires

Malgré les difficultés, les salariés de l'association n'ont pas baissé les bras, en maintenant et développant les activités auprès des personnes les plus fragiles, d'ailleurs particulièrement exposées au risque sanitaire. Ainsi, forte de la mobilisation de ses équipes salariées et bénévoles, EMMAÛS Solidarité a, en 2021, ouvert 16 dispositifs :

- 13 structures représentant une capacité supplémentaire de 747 places :
  - 150 places au titre des dispositifs hivernaux 2020/2021 et 2021/2022 dans 4 sites,
  - 201 places pour des mises à l'abri temporaires, à Nanterre afin d'assurer l'accueil des réfugiés de Kaboul, et un gymnase parisien dans le 10<sup>e</sup> arrondissement destiné aux familles avec enfant(s) à la rue,
  - 370 places dans 6 centres d'hébergement d'urgence (CHU) : Bondy, Brou, Paray-Vieille-Poste, Saint Maur et 2 hôtels parisiens, rue de Jarry,
  - 26 places dans notre 20<sup>e</sup> pension de famille à Paray-Vieille-Poste.
- L'espace EMMAÛS Beauté, créé en étroite partenariat avec L'Oréal et sa fondation.
- Les petits déjeuners solidaires distribués à Paris aux personnes à la rue pendant les périodes hivernales.

# ÉDITO

→ Le nouvel hangar de stockage des denrées à Bonneuil, afin de développer les collectes et distributions alimentaires. .

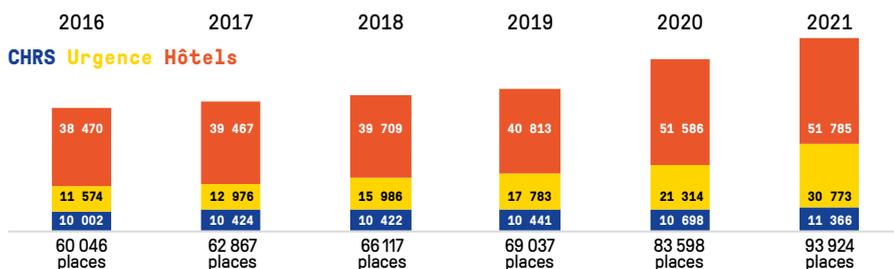
De surcroît en mai 2021, le dispositif parisien de premier accueil des familles migrantes du boulevard Henri IV a déménagé pour s'installer dans des locaux neufs, aménagés au rez-de-chaussée du centre Aboukir.

S'ajoutent depuis le début de l'année 2022, les ouvertures :

- de 296 places dans 3 nouveaux CHU à Paris (rue du roi d'Alger ainsi qu'un 3<sup>e</sup> hôtel rue de Jarry), et à Thiais,
- de 445 places dans 3 hôtels à Nanterre, Pantin et Saint-Maurice pour assurer l'accueil des personnes déplacées par la guerre en Ukraine, dans les conditions commentées dans le chapitre « Contexte » de ce rapport,
- ainsi que le redémarrage de la maraude Roms dans le Val-de-Marne depuis le 1<sup>er</sup> février dernier.

## L'hébergement renforcé

Cet effort considérable de l'association entre dans le cadre des mesures gouvernementales de sécurisation de l'hébergement, qui se sont concrétisées par l'annonce le 21 mai 2021 par Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du Logement, de suspendre la gestion au thermomètre, et de maintenir le parc d'hébergement d'urgence à hauteur de 200 000 places, intégrant par conséquent la prolongation des 43 000 ouvertes au titre du dispositif hivernal et de la gestion de la crise sanitaire. La déclinaison de cette mesure en Île-de-France se traduit, au regard de l'importance des besoins, par une progression constante des places d'hébergement depuis plusieurs années :



Source : DRIHL

Soit en 6 ans une évolution significative de 56,4 %, répartie comme suit :

→ CHRS : 13,6 %    → Urgence : 165,9 %    → Hôtels : 34,6 %

Malgré les efforts entrepris, de nombreuses personnes demeurent encore à la rue ou avec des réponses inadaptées.

Les résultats franciliens de la dernière Nuit de la solidarité, même s'ils sont heureusement en baisse par rapport à l'édition 2021, font ainsi état de 2 600 personnes sans solution d'hébergement, décomptées sur le territoire parisien le 20 janvier 2022. S'ajoutent 487 personnes en situation de rue recensées à l'échelle de 9 communes métropolitaines (hors Paris).

Il s'agit donc désormais d'amplifier les mesures, notamment :

- Dans le cadre des travaux actuels relatifs à l'organisation pluriannuelle et territorialisée des places en hébergement d'urgence, permettant de rompre définitivement avec le système de gestion au coup par coup, en fonction de l'actualité ou des éléments climatiques. La Délégation Interministérielle à l'Hébergement et l'Accès au Logement est chargée de poser, avec les associations, les bases de cette programmation qui devrait être dévoilée prochainement.
- La confirmation du maintien des 200 000 places d'hébergement d'urgence, en levant l'interrogation quant à la disparition programmée pour 2022 de 10 000 places, alors qu'une demande sur deux auprès du 115 ne trouve toujours pas de réponse.
- L'accélération du déploiement du « Logement d'abord ». Initiée en 2017, cette démarche a permis une réelle mobilisation des acteurs de terrain dans les 46 territoires expérimentateurs, avec de réels résultats positifs qui peuvent être développés : en 5 ans 330 000 personnes ayant accédé au logement depuis la rue ou à un hébergement, 28 400 places nouvellement créées en intermédiation locative depuis 2018, et 5 200 en pensions de famille depuis 2017.

## Le logement, parent pauvre

**Grand absent de la récente campagne présidentielle, le logement social à coût abordable** – dans un contexte d'une part de réduction des APL et d'autre part d'inflation impactant les dépenses courantes, dont celles du logement, de l'énergie, des transports et de l'alimentation – **constitue une inquiétude majeure.**

Même si la crise sanitaire a eu ici aussi un impact négatif, la production de logements sociaux et très sociaux est nettement insuffisante et bénéficie peu aux ménages disposant de ressources modestes : les agréments de construction de logements sociaux pour 2021 se situent à 94 775 unités, loin du pic de 123 000 atteint en 2016. Rappelons les 2,2 millions de demandes non pourvues, dont près de 80 000 intéressant des personnes reconnues prioritaires DALO.

Vigilance également quant à l'application de la loi 3DS votée par le Parlement le 21 février dernier, qui revisite la relation entre l'État et les collectivités territoriales dans divers domaines, dont celui du logement, avec la question majeure de la pérennisation de l'obligation des communes en matière de construction de logements sociaux prévue par la loi SRU. Si l'obligation pour atteindre le taux légal est effectivement maintenue, les conditions de rattrapage des retards des communes ne disposant pas d'assez de logements sociaux ont été allégées, avec des possibilités élargies de réduction des objectifs de production.

## Des avancées internes

Les derniers mois ont connu des évolutions significatives, dont :

- Une gestion attentive et réactive des conséquences de la pandémie, en lien avec la forte mobilisation de notre mission santé ;
- La poursuite du rétablissement des comptes de l'association, permettant de relancer le projet de reconnaissance d'utilité publique et d'engager de nouvelles actions innovantes ;
- Un audit positif de l'Agence nationale de contrôle du logement social sur la gestion de nos pensions de famille et résidences sociales ;
- Sous l'impulsion de Pauline Engome, Administratrice représentant les personnes suivies, le lancement du Conseil de Vie Social Transversal ;

# ÉDITO

- Un partenariat étroit avec Don en Confiance et l'aboutissement de la réalisation, à la demande de notre auditeur, de la cartographie des risques, qui doit désormais faire l'objet d'une déclinaison, notamment pour l'actualisation des procédures ;
  - Sous l'impulsion et la coordination du Directeur Général Adjoint, la réalisation en 2021, de :
    - 9 évaluations internes (CHRS Lataste, Valmy, Bois de l'Abbé, Étape Ivryenne, Créteil, Vincennes, Prost, Flandre et Quai de Metz),
    - 7 évaluations externes (CHRS Clichy, Pyrénées, Lancry, Malmaisons, Bois de l'Abbé, Laumière, Dunand),
    - 6 projets d'établissements mis à jour (CHRS Lancry, Valmy, Malmaisons, Prost, Laumière et Dunand),
- et en parallèle, le lancement de la négociation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens pour :
- le CHRS Lataste, l'HUDA et la Pension de famille situés dans le Loir-et-Cher,
  - les 15 CHRS franciliens.

À souligner également le renouvellement des agréments de nos CHRS pour 15 ans, ainsi que de nos missions d'ingénierie sociale et d'intermédiation locative pour 5 ans ;

- La poursuite des travaux d'humanisation, avec un nouveau chantier dans le CHRS parisien Dunand qui doit démarrer en 2022.

## Des nouveaux dispositifs

Avec une inflation pesant de plus en plus sur le budget des ménages, et particulièrement sur celui des plus pauvres, EMMAÛS Solidarité doit construire des réponses adaptées, notamment auprès des personnes à la rue ou hébergées victimes d'une dégradation économique, sociale et sanitaire de leur situation, d'où une mobilisation accrue dans la présentation de projets.

- Appel à projet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement pour la reconstitution du parc francilien d'hébergement d'urgence, face à la perspective de fermeture de centres temporaires intercalaires. Dans ce cadre l'association a formulé 9 propositions, dont 6 sont d'ores et déjà validées :
  - comme précisé précédemment, les sites de Thiais et de la rue de Jarry ouverts respectivement en mars et mai 2022, à hauteur de 236 places,

- 444 places dans 4 structures dont les ouvertures sont programmées au cours du second semestre 2022 : Argenteuil, Conflans-Ste-Honorine, Épinay-sur-Seine et Paris, rue de l'Argonne.
  - La création de nouveaux espaces beauté EMMAÛS Solidarité –L'Oréal : 2 lieux fixes, dont un dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris qui sera inauguré en septembre prochain, et un camion frigorifique, actuellement réaménagé en truck beauté par des élèves en CAP du lycée professionnel Joseph Wresinski à Angers.
  - L'ouverture d'un tiers lieu alimentation à Noisy-le-Grand dans le courant de l'automne 2022, financé par France Relance.
- Parmi les autres projets en cours :
- L'étude actuelle visant à l'implantation de 21 nouvelles pensions de famille, dont une à Montfermeil, pour laquelle le chantier devrait s'achever début 2023.
  - Des propositions pour renforcer l'accueil des Ukrainiens dans le Val-de-Marne : un site de 45 places à Ivry, ainsi que des mesures d'intermédiation locative.

Que toutes les équipes qui participent activement aux activités de l'association, à l'étude et la réalisation de ses projets, quels que soient les postes, et les structures, services ou missions, soient vivement remerciées pour leur implication sans faille.

## L'attractivité et la reconnaissance des métiers de l'humain

Cette reconnaissance interne doit aussi passer par celle des financeurs publics. La crise sanitaire a mis légitimement en valeur le travail des soignants, puis celui d'autres professionnels demeurés en première ligne, occultant quelque peu l'implication, de longue date, des équipes associatives porteuses de missions essentielles pour la cohésion du pays, indépendamment des périodes de crise.

Inquiète des réelles difficultés constatées sur le plan de l'attractivité des métiers du social, EMMAÛS Solidarité s'est fortement mobilisée, en lien avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), pour dénoncer une absence de reconnaissance, provoquant un sentiment de fatigue et de découragement. Début 2022, l'association, dans l'attente d'une conférence sociale

promise suite à une saisine du Premier ministre le 22 novembre 2021, a participé à diverses alertes : courriers aux élus, pétition « revalorisons et redonnons du sens à tous les métiers de l'humain », rassemblement le 4 février à Paris, en présence de nombreux administrateurs, directeurs, chefs de service d'EMMAÛS Solidarité ; autant d'initiatives pour appeler le gouvernement à des mesures d'urgence.

Lors de la conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social qui s'est enfin tenue le 18 février 2022, le Premier ministre a annoncé une revalorisation salariale prenant effet le 1<sup>er</sup> avril 2022 ; annonce suivie par un décret confirmant la majoration de 183 € nets mensuels pour les personnels en charge de l'intervention socio-éducative.

Cette mesure qui constitue une bonne nouvelle, soulève toutefois des difficultés au regard de son périmètre d'application selon les dispositifs, principalement ceux relevant du secteur Accueil-Hébergement-Insertion, et de certains métiers non bénéficiaires de la revalorisation, mais participant pourtant au bon fonctionnement des structures. Si la liste des professionnels éligibles établie par le gouvernement permet de ne pas se limiter aux seuls travailleurs sociaux diplômés, sont notamment exclues les fonctions techniques, administratives, supports ou d'ingénierie... La question, actuellement non tranchée par les services de l'État, de l'intégration des auxiliaires socio-éducatifs a été clairement posée par l'association.

De nouvelles discussions sont engagées, sachant que la transposition de la revalorisation pour les personnels exerçant des missions socio-éducatives dans la branche de l'action sanitaire et sociale est soumise à la négociation des partenaires sociaux.

Face à cette situation, aux interrogations qui subsistent en termes de périmètre, métiers et calendrier de mise en application, EMMAÛS Solidarité s'associe au courrier adressé le 18 mai 2022 par diverses fédérations, dont la FAS, à la nouvelle Première ministre afin que la revalorisation puisse être urgemment mise en œuvre dans un sens large, permettant ainsi de soutenir le pouvoir d'achat de l'ensemble des professionnels du secteur.

## Rencontre avec Pauline Engome, représentante, au sein du Conseil d'Administration, des personnes suivies



Dans la lignée de la loi n° 2002-2, encourageant à associer les bénéficiaires de prestations sociales au fonctionnement des établissements ou des services qui leur sont destinés, l'association s'engage dans un développement des outils pour favoriser la parole des personnes qu'elle prend en charge. Si certains dispositifs rencontrent encore des difficultés à désigner un représentant, EMMAÛS Solidarité compte actuellement une cinquantaine de Conseils de Vie Sociale. Il importe désormais de vivifier la démarche participative, en la structurant à l'échelle de l'association. Soucieuse de favoriser la participation, l'association entend donc aller plus loin, à travers la mise en place d'un Conseil de Vie Sociale Transversal (CVST). Sous l'impulsion de Pauline Engome particulièrement mobilisée depuis 2 ans, malgré le contexte sanitaire, dans la rencontre avec les équipes et les personnes suivies, une première réunion du CVST a eu lieu le 23 mars 2022 dans les locaux du site Aboukir.

### UNE AMBITION INCARNÉE PAR PAULINE ENGOME

Élue en septembre 2020 par ses pairs en tant que représentante au sein du Conseil d'Administration des personnes accompagnées, Pauline Engome porte véritablement l'objectif de développement de la participation. Hébergée au CHRS Lancry depuis janvier 2019, cette ancienne infirmière au sein des forces de défense camerounaises cultive le don de soi. Depuis son élection, un premier cycle de visites dans plus de 40 structures a été mené par ses soins, avec le soutien de Lionel Audigier, en charge notamment du suivi des instances de l'association.

*« Mon rôle est de faire remonter les doléances : ce qui va, ce qui ne va pas, confie Pauline. Une fois sur le terrain, je m'entretiens d'abord avec les chefs de service pour comprendre le fonctionnement interne. Puis je rencontre les hébergés. C'est un vrai travail de fourmi. Avec moi, ils peuvent s'exprimer librement. Étant donné que j'ai à peu près tout connu entre mes jobs de vendeuse, de coiffeuse, de cuisinière, de distribution de paniers repas à La Villette..., je crois que j'arrive à les mettre en confiance. Ils peuvent tout me dire. »*

Parmi les questions qui lui sont remontées, outre les difficultés à obtenir un titre de séjour ou à accéder à un logement pérenne, l'alimentation est régulièrement au cœur des sujets abordés dans les structures. Pour y remédier, EMMAÛS Solidarité se désengage peu à peu de la restauration collective, au profit d'un cercle plus vertueux incitant les résidents à cuisiner des repas conformes à leurs goûts culinaires. Pour ce faire, l'association dispose de ce jour de cinq triporteurs (acquis via le budget participatif de la ville de Paris) permettant la collecte de denrées invendues en partenariat avec différentes enseignes. L'association compte également s'appuyer sur ses trois jardins maraîchers d'insertion et la ferme pédagogique du centre d'hébergement Bois de l'Abbé à Epinay-sur-Orge, pour favoriser la consommation en circuit court. Parmi les autres axes majeurs à développer, figure également une meilleure communication sur l'aide précieuse que peuvent apporter les services du pôle EMMAÛS Solidarité Compétences vers un accès à la formation et un retour à l'emploi.

À l'instar de l'ouverture, en juillet 2021, d'un espace spécifique dédié à l'estime de soi et au bien-être dans une structure du 10<sup>e</sup> arrondissement, d'autres dispositifs complémentaires de lutte contre l'exclusion se mettent également en place..., sans oublier d'encourager la pratique sportive dans le cadre des futurs Jeux Olympiques de Paris 2024, ou encore d'impulser des actions artistiques et culturelles, en lien avec le Festival *C'est pas du luxe* initié par la Fondation Abbé Pierre.

**Transversalité, synergie et représentativité, tels sont donc les maîtres mots portés par Pauline Engome, particulièrement mobilisée pour pérenniser le dispositif représentatif dans la durée, avec l'organisation d'un CVST chaque trimestre.**



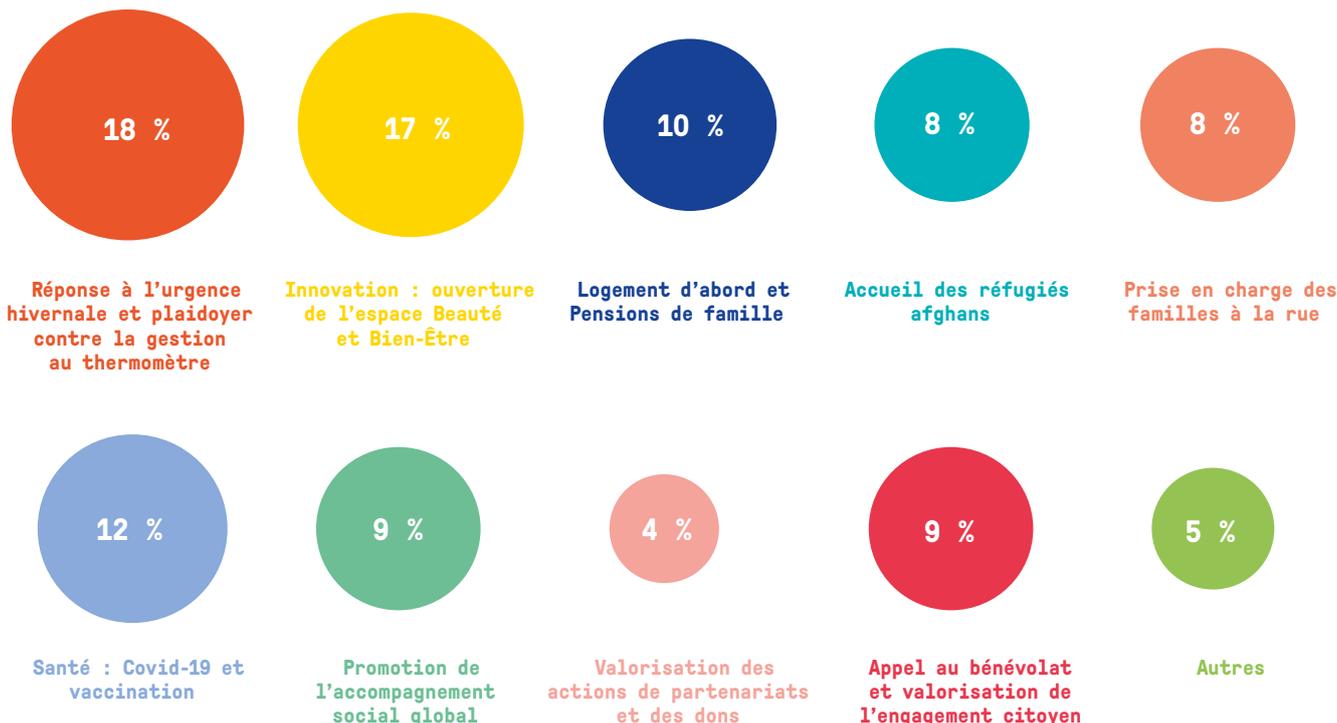
Lancement du CVST le 23 mars à Aboukir.

# EMMAÛS SOLIDARITÉ

## DANS LES MÉDIAS EN 2021

Parallèlement à sa participation aux actions inter associatives\* de plaidoyer, EMMAÛS Solidarité communique dans les médias afin de porter auprès du grand public une parole donnant de la résonance à ses constats, notamment en matière de lutte contre la misère et l'exclusion.

En 2021, EMMAÛS Solidarité compte 132 prises de parole médiatiques sur les sujets suivants :



Dans un contexte de début d'année 2021 toujours marqué par les conséquences sociales et économiques de la crise sanitaire, la promotion des actions visant la protection des personnes sans-abri contre le COVID-19 et la vaccination ont été des sujets majeurs.

Durant la période hivernale, l'association s'est également, et à de multiples occasions, exprimée contre la gestion « au thermomètre » de l'hébergement d'urgence, notamment lors de l'ouverture de dispositifs de mise à l'abri en période de grand froid. Dans le même temps, la promotion des Pensions de famille, dispositif encore trop peu connu du public et des élus, a rappelé tout au long de l'année la nécessité de proposer des solutions durables pour lutter efficacement contre le sans-abrisme.

La rentrée de septembre est le second temps fort pour la communication de l'association dans la presse en 2021, avec 25% des retombées. Sur le sujet d'abord de la mobilisation de l'association pour l'accueil des familles afghanes rapatriées en urgence en France. Puis, sur un tout autre sujet, celui de l'innovation pour le bien-être des personnes sans ressources. 33 articles et reportages, se sont ainsi intéressés à l'ouverture du premier espace Emmaüs Beauté et Bien-Être créé en partenariat avec L'Oréal et sa fondation : presse généraliste et féminine, presse professionnelle, vidéos et télévision.

Enfin, quelques mois plus tard, les prémices de la campagne présidentielle ont été l'occasion de rappeler dans divers articles, la place essentielle du logement et les besoins des personnes à la rue, dans les programmes présidentiels à venir.

### Sur les réseaux sociaux

Outre la communication de ses actions sur les réseaux sociaux, l'association répond quotidiennement aux messages privés des utilisateurs reçus sur ses comptes Facebook, Twitter et LinkedIn (218 en 2021).

Les principaux sujets d'échanges portent sur des demandes d'aides en matière d'hébergement, d'emploi et de démarches administratives en France et à l'international (42%). Les réponses qui leur sont apportées sont personnalisées et, au besoin, établies en collaboration avec les équipes de travail social de l'association.

Parmi les autres sujets notables, 9 % des échanges portent sur l'engagement bénévole et 10% de messages de sympathie ou de soutien. Enfin, 14% des demandes donnent lieu à une orientation vers d'autres structures du Mouvement.

\* Emmaüs France, Fédération des Acteurs de la Solidarité, Union Nationale Interfédérale des Œuvres et organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux, Collectif des Associations Unies...





Le rêve de Saliou, sur Téléfoot, grâce à la Fondation PSG.

# TEMPS FORTS 2021

Justifié par les conséquences de la pandémie qui depuis 2020 pénalise les personnes les plus fragiles, le maintien des 43 000 places d'hébergement d'urgence créées depuis le premier confinement de mars 2020 marque la fin de la gestion « au thermomètre » du dispositif d'urgence, attendue de longue date par les associations. Cet effort doit désormais être accompagné par une accélération de la politique du « Logement d'abord », et une relance de la construction de logements sociaux à coûts abordables.

## JANVIER

### Contexte

- **1<sup>er</sup> janvier** : mise en application du nouveau schéma national d'accueil des personnes en demande d'asile et réfugiées.
- **07 janvier** : la Cour des Comptes se prononce pour une accélération de la politique du Logement d'abord.
- **07 janvier** : prolongation du couvre-feu sanitaire jusqu'au 20 janvier.

- **20 janvier** : le gouvernement lance un appel à candidatures dans le cadre du plan national de lutte contre les logements vacants.
- **27 janvier** : conférence régionale Île-de-France de lutte contre la pauvreté.
- **29 janvier** : renforcement du télétravail, appliqué sans discontinuité par EMMAÛS Solidarité entre novembre 2020 et mars 2022.

### EMMAÛS Solidarité

- **05 janvier** : en ce début d'année, la maraude du Bois de Vincennes recense, malgré l'ouverture de places, 125 personnes sans solution d'hébergement.
- **27 janvier** : Saliou, 10 ans, hébergé avec sa famille dans l'une des structures de l'association, témoigne sur France Bleu Paris. Après avoir participé à l'émission Téléfoot, ce jeune fan partage son rêve réalisé lors du dernier Noël lorsqu'il a rencontré les joueurs grâce à la Fondation PSG.



Dépistage du COVID via les MLAC.



Mon sac de livres : pour un accueil culturel et solidaire.



Apprendre à faire du vélo pour lutter contre l'isolement.

## FÉVRIER

### Contexte

- **2 février** : le 26<sup>e</sup> rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre (FAP) décrit et analyse les conséquences sur le mal-logement de l'irruption de la crise sanitaire, économique et sociale liée à la pandémie. À cette occasion, la ministre du Logement, Emmanuelle Wargon, dévoile sa décision de prolonger la trêve hivernale jusqu'au 1<sup>er</sup> juin, qui s'accompagne :
  - de mesures exceptionnelles pour anticiper la future sortie de cette trêve,
  - d'une réforme de la politique de prévention des expulsions,
  - et, face à la chute de la production, d'un objectif de construction de 250 000 logements sociaux en deux ans.
- **16 février** : un sondage désigne l'abbé Pierre comme la personnalité la plus marquante des 40 dernières années.
- **18 février** : Action Logement met en place une aide de 1 000 € pour faciliter l'installation des jeunes actifs touchant moins de 1 400 € mensuels.

### EMMAÛS Solidarité

- **02 février** : le Dr Eprinard et 2 autres médecins bénévoles lancent, en lien avec la mission santé, les séances de sensibilisation sur la stratégie vaccinale auprès des équipes salariées et des personnes suivies.
- **09 février** : dans le cadre du plan grand froid, ouverture de 30 places de mise à l'abri à Bondy (93), et 30 autres dans les locaux de l'ancienne mairie du 4<sup>e</sup>.

- **10 février** : à la suite d'un challenge solidaire lancé auprès de ses équipes, le bailleur 1001 Vies Habitat remet à EMMAÛS Solidarité un chèque de 10 000 € pour humaniser les dispositifs de mise à l'abri en extrême urgence.
- **18 février** : avec le soutien de Bibliothèques sans Frontières, 2<sup>e</sup> édition de l'opération « Mon Sac de livres » au profit de 200 enfants hébergés par l'association.

## MARS

### Contexte

- **03 mars** : adoption de la réforme de l'assurance chômage comportant notamment un nouveau mode d'indemnisation qui risque d'accentuer la précarité économique des plus fragiles.
- **14 mars** : la ministre du Logement confirme que la loi SRU, imposant des quotas de logements sociaux à certaines communes, va être pérennisée.
- **Du 15 au 19 mars** : la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) organise une semaine de mobilisation « de la rue au logement, construire le SIAO de demain ».
- **19 mars** : application d'un confinement partiel en Île-de-France.
- **19 mars** : dans son bilan de la gestion de la crise sanitaire et de l'aide aux plus précaires, la Cour des Comptes appelle à prolonger l'effort national pour accélérer leur accès au logement.
- **25 mars** : lors de la 4<sup>e</sup> édition de la Nuit de la Solidarité, 2 829 personnes sans solution d'hébergement sont décomptées dans les rues de Paris.

### EMMAÛS Solidarité

- **4 mars** : les triporteurs de la tournée du « Paris du grand partage » célèbrent leurs 2 années de collectes ayant permis de redistribuer 53 tonnes de denrées alimentaires invendues.
- **8 mars** : au centre d'hébergement Nancy (75 010), première intervention des équipes de Médiateurs Lutte Anti-Covid (MLAC) de la Croix Rouge qui, sous la coordination de l'Agence Régionale de Santé (ARS), assurent dépistages, informations sur la prévention et sensibilisation sur la vaccination.
- **11 mars** : « EN S'elle, le vélo pour toutes », un nouveau dispositif mis en place par la mission sport, permettant aux femmes accueillies et hébergées d'apprendre à faire du vélo en 8 séances.
- **13 et 14 mars** : l'ARS organise un week-end de dépistage Covid dans les centres Ivry, Mouchez et Vitruve, permettant de tester 150 personnes.
- **23 mars** : en partenariat avec le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, le dispositif hivernal installé dans un gymnase du 10<sup>e</sup> est équipé des maisonnettes « Le Toi EMMAÛS ».
- **30 mars** : 100 nouvelles places d'urgence pour hommes isolés créées dans 2 hôtels situés dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris, rue de Jarry.
- **31 mars** : fermeture du centre d'hébergement d'urgence de Villecresnes (91).
- **31 mars** : dernière distribution hivernale des petits déjeuners solidaires, représentant au total 10 000 collations remises aux personnes à la rue dans le quartier de Paris-Centre, depuis le 17 novembre 2020.



Mini-concert de l'Orchestre de chambre de Paris au centre de Pereire.

## AVRIL

### Contexte

- **1<sup>er</sup> avril** : Pascal Van Laethem est élu Président de L'Association Francilienne pour Favoriser l'Insertion par le Logement (AFFIL).
- **3 avril** : face à l'importance de la 3<sup>e</sup> vague, caractérisée par une propagation des variants Alpha et Bêta, extension du confinement à tout le territoire.
- **7 avril** : la ministre du Logement détaille les mesures d'un plan de prévention des expulsions locatives, qui reprend notamment les propositions du rapport du député Nicolas Démoulin.
- **26 avril** : lancement d'« Un autre monde », une série de podcasts en trois épisodes sur les coulisses d'Emmaüs et ses innovations sociales, dont celui du 11 mai consacré pour partie au centre pour familles migrantes d'Ivry.

### EMMAÛS Solidarité

- **16 avril** : zoom sur la déclinaison interne du programme « Premières heures » qui permet à des personnes en situation de précarité un rythme de travail progressif ; témoignages d'intervenants dans le jardin d'insertion Jessaint.
- **19 avril** : en lien avec l'ARS, expérimentation dans les centres d'hébergement des autotests de dépistage du Covid.

## MAI

### Contexte

- **3 mai** : Emmanuelle Wargon présente les nouvelles mesures permettant d'accélérer l'expulsion de squatteurs. La ministre du Logement annonce également la création d'un observatoire des squats.
- **Du 17 au 27 mai** : la FAS organise le printemps de la participation.
- **19 mai** : conséquence des résultats positifs de la campagne vaccinale engagée depuis décembre 2020, une reprise des activités regroupant du public est échelonnée jusqu'au 30 juin 2021.
- **21 mai** : rompant avec la gestion au thermomètre de l'hébergement, Emmanuelle Wargon annonce le maintien des 200 000 places d'urgence jusqu'au printemps 2022, dont 43 000 ouvertes depuis le premier confinement de mars 2020.
- **21 mai** : le Président de la République détaille la stratégie d'accès à la culture, incluant la généralisation du « pass culture ».
- **27 mai** : les ministres, Elisabeth Moreno et Olivier Véran, rencontrent les acteurs engagés dans la lutte contre la précarité menstruelle, dont EMMAÛS Solidarité.
- **31 mai** : lors de l'assemblée générale du Mouvement, Antoine Sueur est élu nouveau Président d'Emmaüs France.

### EMMAÛS Solidarité

- **3 mai** : ouverture à Paray-Vieille-Poste (91) de la 20<sup>e</sup> pension de famille constituée de 26 logements et associée à un centre d'hébergement d'urgence de 30 places.
- **3 mai** : l'espace parisien de premier accueil des familles migrantes du boulevard Henri IV s'installe dans de nouveaux locaux neufs au rez-de-chaussée du site Aboukir.
- **7 mai** : ouverture du centre d'hébergement d'urgence de Bondy (93) constitué de 40 places pour familles.
- **25 mai** : Luc Avargues, lauréat du prix EMMAÛS Solidarité décerné par les personnes suivies pour son travail qui associe sculpture et performance autour du cérémonial de la nourriture et du partage.
- **26 mai** : sur invitation de la Fondation PSG, de nombreux enfants des structures visitent le Parc des Princes, rencontrent les joueurs et participent sur place à diverses activités sportives.
- **27 mai** : expérimentation, en lien avec l'ARS, des vaccinations unidoses par les médecins bénévoles en direction des personnes à la rue orientées par les maraudes (40 personnes vaccinées à ce titre pendant les 2 vacances spécifiques des 27 mai et 10 juin).
- **28 mai** : retour des mini-concerts de l'Orchestre de chambre de Paris dans les centres de l'association, en commençant par celui de Pereire (75017).



Atelier cuisine à la Maison des Réfugiés.



À Saint-Maur, un nouveau CHU de 150 places.

## JUIN

### Contexte

- **Du 1<sup>er</sup> au 15 juin** : cinq associations, dont EMMAÛS Solidarité, lancent une enquête auprès de 700 migrants pris en charge dans leurs structures et dressent un état des lieux alarmant sur leurs conditions de vie.
- **3 juin** : la Défenseure des droits et le Président du Comité Consultatif National d'Éthique alertent sur la persistance des atteintes aux droits fondamentaux subies par les personnes exilées.
- **4 juin** : adoption du plan parisien de lutte contre les violences faites aux enfants.

### EMMAÛS Solidarité

- **1<sup>er</sup> juin** : l'ancien site météorologique de Saint-Maur (94) accueille un centre d'hébergement de 150 places pour familles.
- **Du 15 au 26 juin** : à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, la Maison des Réfugiés programme de nombreux événements, dont le 17 juin, un Facebook Live regroupant divers partenaires et acteurs d'un accueil digne des personnes exilées.
- **16 juin** : nouveau mini-concert de l'orchestre de chambre de Paris au centre pour familles migrantes d'Ivry (91).
- **16 juin** : l'association poursuit sa campagne vaccinale en mobilisant, devant le CHRS Prost, le Vaccibus de Seine-Saint-Denis.
- **30 juin** : assemblée générale, avec une séquence consacrée à la gestion interne de la pandémie.

## JUILLET

### Contexte

- **1<sup>er</sup> juillet** : suite à l'appel à projet lancé par le ministère du Logement en mars 2021 dans le cadre de France Relance, 137 chantiers de modernisation d'accueils de jour devraient être entrepris.
- **5 juillet** : face aux inquiétudes sur les effets à long terme de la crise sanitaire et les risques d'augmentation des situations d'impayés de loyer, le ministère du Logement et l'ANIL publient un guide pour aider les locataires, dans le cadre d'une prévention des expulsions locatives.
- **7 juillet** : un mois après la fin de la trêve hivernale, 30 000 ménages pourraient se retrouver menacés d'expulsion en France selon le Collectif des Associations Unies qui lance un appel aux pouvoirs publics et leur demande « *de réaffirmer et d'appliquer strictement sur l'ensemble des territoires, les instructions ministérielles relatives aux expulsions locatives* ».
- **19 juillet** : Emmanuelle Wargon et Action Logement réaffirment leur volonté de poursuivre le travail engagé pour une politique ambitieuse en faveur du logement abordable.
- **21 juillet** : l'accès aux lieux de loisir et de culture ne devient possible que sous présentation d'un pass sanitaire signalant que le patient a reçu les deux doses de vaccin, d'un test PCR ou antigénique négatif ou d'un document prouvant qu'il a été atteint par le Covid dans les six derniers mois.

- **23 juillet** : représentant 82 millions de personnes déracinées dans le monde du fait de la guerre, de la persécution ou de la violence, l'équipe olympique des réfugiés défile dans le stade de Tokyo pour l'ouverture des jeux d'été.
- **28 juillet** : lors du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Convention de Genève sur le statut des réfugiés, l'UNHCR France appelle à une réaffirmation du principe de non-refoulement.

### EMMAÛS Solidarité

- **1<sup>er</sup> juillet** : la Maison des Réfugiés accueille Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, pour une manifestation organisée par l'UNHCR France sur la participation des réfugiés aux décisions qui influencent leur vie.
- **2 juillet** : 12<sup>e</sup> séance de sensibilisation par les médecins bénévoles de l'association sur la vaccination, soit depuis le début de l'année, 475 participants (équipes salariées et personnes suivies).
- **7 juillet** : en étroite partenariat avec la Fondation L'Oréal, ouverture d'EMMAÛS Beauté ; espace dédié à l'estime de soi et la réappropriation du corps pour les personnes à la rue ou hébergées, et implanté dans les locaux du site Valmy (75010).
- **Du 7 au 13 juillet** : les résidents du CHUM d'Ivry participent au projet photographique « Ici, d'ailleurs » visant à ouvrir les regards et libérer la parole des personnes exilées.



1 000 dons pour les réfugiés afghans.

- **9 juillet** : l'Orchestre de chambre de Paris poursuit ses mini-concerts, cette fois en lien avec la maraude pour les SDF du Bois de Vincennes, dont ceux hébergés au Pavillon « La Terrasse ».
- **12 juillet** : le nouveau centre de Saint-Maur organise une journée portes ouvertes en présence de 200 participants, dont une centaine de riverains.

## AOÛT

### Contexte

- **5 août** : le Conseil Constitutionnel valide l'extension du pass sanitaire.
- **9 août** : devant la recrudescence de l'épidémie due à la propagation du variant Delta, le pass sanitaire est étendu aux cafés, restaurants, centres commerciaux ainsi qu'aux hôpitaux, maisons de retraite, établissements médico-sociaux, mais aussi aux avions, trains et cars pour les longs trajets, et la vaccination devient obligatoire pour les soignants.
- **13 août** : dans le cadre des évacuations aériennes des Afghans consécutives à la prise de Kaboul par les talibans, le Délégué Interministériel chargé de l'Accueil et de l'Intégration des Réfugiés est mandaté par le gouvernement pour assurer l'organisation de la prise en charge, par 14 associations, dont EMMAÛS Solidarité, de 2 700 personnes rapatriées en urgence.

### EMMAÛS Solidarité

- **12 août** : l'émission « C dans l'air » est consacrée à la vaccination des personnes vulnérables, avec un reportage sur la situation du centre Pereire particulièrement impliqué dans la campagne vaccinale.
- **20 août** : ouverture d'un nouveau centre d'hébergement d'urgence à Brou-sur-Chantereine (77) de 50 places pour familles.
- **Du 21 au 28 août** : afin de soutenir l'accueil des familles afghanes, EMMAÛS Solidarité et France Terre d'Asile organisent à la Maison des Réfugiés une grande collecte d'effets de 1<sup>re</sup> nécessité à laquelle 1 000 donateurs répondent.
- **Du 26 août au 26 septembre** : dans un hôtel à Nanterre (92), mobilisation de 127 places pour héberger les ménages afghans rapatriés par le gouvernement.

## SEPTEMBRE

### Contexte

- **4 septembre** : évacuation et mise à l'abri de 1 210 personnes campant à Paris dans le parc André Citroën.
- **6 septembre** : sur proposition de la FAS, Emmanuelle Wargon s'engage pour un changement complet de modèle pour l'accès au logement et l'hébergement des personnes sans domicile fixe, avec une programmation pluriannuelle des places d'hébergement d'urgence. À cet effet sont constitués des groupes de travail, composés de représentants des associations du secteur de l'accueil, hébergement et insertion, et de la Délégation Interministérielle à

l'Hébergement et à l'Accès au Logement, qui doivent remettre leurs contributions au cours du printemps 2022.

- **9 septembre** : le gouvernement va étendre la prise en charge à 100 % des frais liés à la contraception à toutes les femmes jusqu'à 25 ans dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022.
- **23 septembre** : remise du rapport de la commission pour la relance durable de la construction de logements au Premier ministre. Devant la crise de l'offre de logements concentrée dans les zones tendues, la commission souligne la nécessité de lever les réticences locales à la construction comme les freins à la mobilisation du foncier, et propose une première série de 13 mesures fiscales et budgétaires.
- **Du 24 au 26 septembre** : la 5<sup>e</sup> édition du festival initié par la FAP « C'est pas du Luxe ! » associée à Avignon artistes et personnes en situation précaire, autour de 68 initiatives culturelles. 40 personnes accompagnées par EMMAÛS Solidarité présentent 5 projets : théâtre (Agora), jam session (Lancry), photos portraits (Prost), photos objets (Nancy), film (Bois de l'abbé).
- **Les 27 et 28 septembre** : assises de la santé mentale et de la psychiatrie.
- **Du 28 au 30 septembre** : lors du 81<sup>e</sup> Congrès HLM organisé par l'Union Sociale pour l'Habitat sur le thème « Construire, inclure, penser l'avenir », Action Logement et la FAS s'engagent en faveur de la lutte contre l'exclusion et pour le renforcement de l'accompagnement vers et dans le logement.



Inauguration par Emmanuelle Wargon de la 20<sup>e</sup> pension de famille à Paray-Vieille-Poste.



Fête des jardins

Atelier sur cellophane

## EMMAÛS Solidarité

- **17 septembre** : organisation d'un goûter solidaire à la Maison des Réfugiés pour les enfants afghans accueillis cet été.
- **24 et 25 septembre** : pour la fête des jardins à Paris, l'association organise des animations dans ses squares d'insertion St Laurent (75010) et Jessaint (75018).

## OCTOBRE

### Contexte

- **Du 4 au 10 octobre** : 160 pensions de famille ouvrent leurs portes à l'occasion de la semaine nationale des pensions de famille, une initiative interassociative soutenue par l'État dans le cadre du plan Logement d'abord.
- **5 octobre** : Bruno Morel est élu Président de la FAS Île-de-France.
- **7 octobre** : le Projet de loi de finances 2022 prévoit un budget « Logement » en hausse de 7 %.
- **11 octobre** : le père Philippe, ainsi que deux bénévoles engagés auprès des associations humanitaires et des personnes en exil sur la route de l'Angleterre, entament une grève de la faim pour dénoncer les conditions de vie indignes des migrants relégués à Calais.
- **17 octobre** : Emmaüs International publie son rapport mondial sur les combats contre la pauvreté.
- **27 octobre** : divers responsables syndicalistes et associatifs appellent le Président de la République à tenir au plus vite sa promesse du début de l'année d'un revenu d'engagement pour les jeunes pauvres, ni en emploi ni en formation.

## EMMAÛS Solidarité

- **1<sup>er</sup> octobre** : géré par l'association dans le cadre de ses collectes alimentaires, un immense hangar de stockage voit le jour à Bonneuil (94), avec de nouveaux moyens dédiés soutenus par France Relance.
- **4 octobre** : Emmanuelle Wargon, inaugure la Pension de Famille Paray-Vieille-Poste et lance à cette occasion la semaine de mobilisation sur ce dispositif.
- **5 octobre** : la Pension de Famille Poirier-de-Narçay (75014) accueille Marc Guillaume, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.
- **14 octobre** : la Maison des Réfugiés organise son forum des partenaires.
- **28 octobre** : dans « C à vous », reportage sur l'espace EMMAÛS Beauté ouvert cet été.

## NOVEMBRE

### Contexte

- **2 novembre** : le gouvernement présente le nouveau « contrat d'engagement jeune » entrant en application le 1<sup>er</sup> mars 2022.
- **8 novembre** : le Premier ministre annonce la prochaine tenue d'une conférence des métiers de l'accompagnement social. Dans une lettre ouverte du 22 novembre, la FAS lui demande que la future conférence permette de fixer une ambition forte et structurelle pour l'ensemble du travail social et que soient prévues des mesures immédiates, notamment d'augmentation des subventions aux

associations, pour permettre d'appliquer à l'ensemble de leurs professionnels la revalorisation salariale dont ont bénéficié ceux de la santé.

- **9 novembre** : le Haut Comité pour le Logement des Personnes Défavorisées publie son dernier tableau de bord sur le Dalo, faisant apparaître 77 684 ménages reconnus prioritaires, mais toujours en attente d'un logement en 2020.
- **9 novembre** : dans une allocution présidentielle, Emmanuel Macron précise que les personnes de 65 ans et plus doivent désormais avoir reçu une troisième dose de vaccin pour conserver leur pass sanitaire.
- **12 novembre** : un décret définit le nouveau rythme de transmission des résultats des évaluations des établissements et services sociaux et médico-sociaux.
- **20 novembre** : pour la Journée internationale des Droits de l'Enfant, la ville de Paris propose aux jeunes parisiens de 8 à 12 ans, un moment dédié à la découverte de leurs droits, en présence des enfants hébergés dans les structures de l'association.
- **21 novembre** : mobilisation du Mouvement Emmaüs, dont EMMAÛS Solidarité, pour un accueil digne des migrants, respectueux des droits humains.



Les équipes de l'association mobilisées dans la collecte nationale des Banques Alimentaires.

- **25 novembre** : en cette Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le gouvernement lance une nouvelle campagne de communication pour réaffirmer que la lutte contre les violences faites aux femmes constitue une priorité, et annonce à leur intention l'ouverture de 1000 places supplémentaires d'hébergement en 2022.
- **25 novembre** : le ministre de la Santé renforce les mesures sanitaires. Toute personne de plus de 18 ans devra recevoir une troisième dose de vaccin pour conserver un pass sanitaire valide à partir du 15 janvier 2022, et le port du masque redevient obligatoire dans les lieux accueillant du public.

### EMMAÜS Solidarité

- **Du 26 au 28 novembre** : les équipes de l'association collectent 17 tonnes de denrées, en partenariat avec les Banques Alimentaires.
- **29 novembre** : en lien avec la Mairie du 10<sup>e</sup>, mobilisation d'un gymnase pour accueillir en urgence des familles à la rue.
- **30 novembre** : fermeture du centre d'hébergement d'urgence Vitruve (75020).

## DÉCEMBRE

### Contexte

- **1<sup>er</sup> décembre** : l'Assemblée mondiale Emmaüs réélit Patrick Atouhoun, Président d'Emmaüs International.
- **8 décembre** : la FAP alerte sur les conditions indignes de logement des sans-papiers.
- **10 décembre** : Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, à la rencontre d'entreprises et d'associations engagées dans la lutte contre le gaspillage. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, de nouvelles mesures de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire entreront en vigueur, dont l'interdiction de l'élimination des invendus non alimentaires.
- **13 décembre** : conçu pour faire face à la hausse des prix de l'énergie, le chèque énergie de 100 € est envoyé aux ménages les plus modestes.
- **16 décembre** : le Conseil de Paris adopte un schéma de protection de l'enfance.
- **17 décembre** : le gouvernement va présenter un projet de loi afin de transformer le pass sanitaire en pass vaccinal. Cette loi sera finalement appliquée le 24 janvier 2022.
- **17 décembre** : les députés achèvent l'examen du projet de loi 3DS.

- **27 décembre** : le Premier ministre et le ministre de la Santé commentent les nouvelles mesures (dont le retour des jauges et du port masque obligatoire en extérieur, ainsi que le recours au télétravail rendu obligatoire à raison de trois jours minimum) afin de faire face à l'explosion du nombre de cas Covid qui franchit la barre quotidienne des 200 000 nouveaux signalements.
- **31 décembre** : en pleine évolution extrêmement rapide de la diffusion du variant Omicron, Santé Publique France publie les résultats vaccinaux. 52 914 262 personnes ont reçu au moins une injection (soit 78,5 % de la population totale) et 51 756 570 personnes ont désormais un schéma vaccinal complet (soit 76,8 %).

### EMMAÜS Solidarité

- **16 et 17 décembre** : trois médecins et un infirmier bénévoles se mobilisent pour la vaccination anti-Covid de 200 personnes suivies par l'association.
- **21 décembre** : reprise des petits déjeuners solidaires dans les locaux de l'ancienne mairie du 4<sup>e</sup> arrondissement distribués pendant toute la période hivernale.
- **22 et 23 décembre** : ouverture des deux nouvelles structures à Paris dans le 4<sup>e</sup> et le 13<sup>e</sup> arrondissement représentant une capacité totale de 90 places d'hébergement d'urgence.
- **23 décembre** : 108<sup>e</sup> intervention d'une équipe MLAC, cette fois au CHRS Flandre. Au total 1310 personnes testées, dont 11 positives.



Vaccination vaccinale par les médecins bénévoles de l'association.

## Le suivi interne épidémiologique Covid arrêté au 31/12/21

- Signalements intéressant les salariés du 05/02/21 au 31/12/21 : sur 397 signalements, 183 positifs.
- Signalements intéressant les personnes suivies depuis le mois de mars 2020 : 530 cas signalés, dont 234 positifs.
- Vaccination des personnes suivies en première dose, en tenant compte de la neutralisation des enfants de moins de 12 ans :

Total au 31/12/21 des primo-vaccinations par dispositif	Vaccinations	Capacité	Taux vaccination en 1 <sup>ère</sup> dose
Accueils	557		
Haltes	8	17	47,1%
Maraudes	53		
ACI (Chantier insertion)	9	11	81,8%
ALTHO	20	30	66,7%
CHU	1286	1966	65,4%
HUDA	328	377	87,0%
CHRS	491	728	67,4%
PF	403	551	73,1%
IML SOLIBAIL	70	137	51,1%
<b>Total</b>	<b>3 225</b>	<b>3 817</b>	
<b>Total hébergement logement</b>	<b>2 615</b>	<b>3 817</b>	<b>68,5%</b>

# LE CONTEXTE 2022

## Les associations, dont EMMAÛS Solidarité, en première ligne de la mobilisation auprès des familles ukrainiennes déplacées depuis l'invasion de leur pays, le 24 février 2022.

La publication en juin 2022, à l'occasion de l'assemblée générale, du rapport décrivant les activités 2021, ne saurait occulter un événement majeur et dramatique survenu depuis le début de l'année : **l'invasion de l'Ukraine ayant provoqué le déplacement de près de 14 millions de personnes.**

Plus d'un quart des Ukrainiens ont donc dû quitter leur foyer, soit en trouvant refuge ailleurs en Ukraine, soit en traversant la frontière. Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les Réfugiés (HCR) estime à 7,1 millions le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays, auxquelles s'ajoutent 6,5 millions de personnes ayant rejoint d'autres pays, principalement les états limitrophes, dont la Pologne qui accueille désormais plus de 3 millions de réfugiés.

La France s'est engagée à prendre en charge 100 000 personnes, ce qui a vite posé la question de la territorialisation dans le cadre d'une solidarité nationale, avec des arrivées qui se sont initialement concentrées sur l'Île-de-France, les régions PACA et Grand Est.

Selon les chiffres publiés le 24 mai 2022 par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), notre pays a accueilli plus de 85 000 personnes en provenance d'Ukraine.

### La protection temporaire : un dispositif exceptionnel autorisé par la décision du Conseil de l'Union européenne du 4 mars 2022.

Par cette décision, les Ukrainiens sont les premiers bénéficiaires de la directive européenne de 2001 permettant d'obtenir la protection temporaire européenne.

#### - Les conditions :

- **Situation n° 1** : ressortissant ukrainien résidant en Ukraine avant le 24 février 2022.
- **Situation n° 2** : non-ressortissant ukrainien, mais bénéficiaire d'une protection (internationale ou nationale équivalente) octroyée par les autorités ukrainiennes.
- **Situation n° 3** : non-ressortissant ukrainien, mais titulaire d'un titre de séjour permanent en cours de validité délivré par les autorités ukrainiennes et pas en mesure de rentrer dans le pays d'origine de manière sûre et durable.
- **Situation n° 4** : membre de la famille d'une personne relevant de l'un des cas précédents (le conjoint, les enfants mineurs célibataires et les parents à charge).

#### A contrario, ne sont pas éligibles à la protection temporaire :

- Les ressortissants ukrainiens détenteurs d'un titre de séjour en France qui arrive à expiration. Ces derniers sont invités à se rendre en préfecture pour un examen de leur situation individuelle. En fonction de leur situation, un renouvellement ou un changement de titre de séjour pourra être sollicité. Ils pourront également, s'ils le souhaitent, déposer une demande d'asile auprès des autorités françaises.
- Les ressortissants de pays tiers qui sont en mesure de regagner leur pays d'origine dans des conditions sûres et durables. Dans ce cas, la préfecture examinera le droit au séjour de ces personnes. Un accès à la procédure de demande d'asile reste également ouvert. Aujourd'hui se pose donc la question de la situation de bon nombre d'étudiants étrangers en exil, exclus de ce dispositif. Ceux-ci se trouvent, à leur arrivée en France, dans une situation complexe pouvant mettre en péril leur cursus universitaire et leurs parcours professionnels.
- Les ressortissants de pays tiers en provenance d'Ukraine dont la demande d'asile était en cours d'examen en Ukraine le 24 février. Dans ce cas, les personnes doivent, si elles le souhaitent, déposer une demande d'asile en France.

## L'appel à soutien de l'Ukraine cosigné par EMMAÛS Solidarité le 5 mars 2022

*L'Ukraine a été frappée par Poutine. La guerre est en Europe.*

*Nous, Ukrainiens, Français, Européens, citoyennes et citoyens du monde, dénonçons l'agression que subit l'Ukraine de la part de la Russie depuis 2014 et cette attaque d'une ampleur sans précédent.*

*Cette invasion menace gravement la sécurité de l'Europe.*

*Nous affirmons notre solidarité pleine et entière à l'égard de l'Ukraine souveraine et indépendante.*

*Les Ukrainiens résistent courageusement et forcent l'admiration. Ils défendent au prix de leurs vies leur choix européen pour la liberté, la démocratie et la paix.*

*Aujourd'hui, plus que jamais, ils ont besoin d'une Europe forte et solidaire. Ce sont nos libertés et nos valeurs qui sont en jeu.*

*Des centaines de milliers de personnes à Berlin, Prague, Amsterdam. L'élan de solidarité gagne tout le continent : la résistance ukrainienne à l'invasion russe sort l'Europe de sa léthargie. Nous sentons tous que notre avenir commun se décide dans cette guerre.*

*Soyons des centaines de milliers à nous mobiliser dans toute la France.*

#StandWithUkraine

## • Les droits associés :

- La délivrance d'une autorisation provisoire de séjour sur le territoire français d'une durée initiale de 6 mois, reconductible dans la limite totale de 3 années, portant la mention « bénéficiaire de la protection temporaire ».
- L'accès à un hébergement et à un accompagnement social. Il revient aux préfetures d'informer et d'orienter les personnes concernées vers les dispositifs d'accueil et de prise en charge administrative pertinents. Il est donc important que les personnes sans solution d'hébergement se rapprochent de la préfeture afin que cette dernière leur délivre toutes les informations utiles et nécessaires pour obtenir une solution. Les préfetures doivent également désigner une ou plusieurs associations référentes au sein du département concernant l'accompagnement des personnes qui ne sont pas hébergées dans un site pris en charge par une association assurant un accompagnement social ou par les centres communaux d'action sociale.
- Le versement de l'Allocation pour Demandeur d'Asile, sous forme d'une carte de paiement délivrée par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration.
- L'autorisation d'exercer une activité professionnelle.
- L'accès aux soins par une prise en charge médicale, dès l'arrivée, via la protection universelle maladie ainsi que le droit d'un an à la complémentaire santé solidaire.
- La scolarisation des enfants mineurs âgés de 3 à 16 ans. Ceux âgés de 16 à 18 ans doivent pouvoir bénéficier d'une formation.
- Un soutien dans l'accès au logement. Afin d'aider les personnes bénéficiaires de la protection temporaire à accéder au logement, une fois passée la phase de l'hébergement d'urgence, le gouvernement a décidé le 15 avril 2022 de leur ouvrir droit, d'une part à l'aide personnalisée au logement majorée, sur demande des associations, du complément familial, et d'autre part à des prestations familiales d'entretien.

Le ministère de l'Intérieur a publié un livret d'accueil à destination des personnes ayant quitté l'Ukraine en raison du conflit. Rédigé en français et en ukrainien, et diffusé à l'ensemble des acteurs (dont les collectivités et associations), ce document synthétique délivre des informations essentielles à connaître pour séjourner en France :

- Les points d'accueil organisés sur le territoire pour répondre à la situation ukrainienne.
- Les procédures pour bénéficier de la protection temporaire.
- Les informations sur l'Allocation pour Demandeurs d'Asile.
- Les logements d'urgence mis à disposition.
- Des réponses à de nombreuses questions susceptibles de se poser en matière de transport, d'emploi, de scolarisation, et de besoins des personnes en situation de handicap.



## L'organisation nationale de l'accueil

- **8 mars** : le gouvernement annonce le lancement d'une plateforme baptisée « Je m'engage pour l'Ukraine », destinée à organiser l'accueil des réfugiés ukrainiens.
- **10 mars** : nomination du préfet Joseph Zimet pour piloter la cellule interministérielle de crise.
- **23 mars** : instruction commune du ministère du Logement et du ministère de l'Intérieur sur l'accès à l'hébergement et au logement des personnes déplacées d'Ukraine bénéficiaires de la protection temporaire. Cette instruction interministérielle a suscité diverses questions, notamment des éléments de cadrage demeurant à définir sur les cahiers des charges de l'accompagnement ou encore un besoin de garanties quant aux financements des dispositifs mobilisés, dont celui de l'intermédiation locative.

### Trois niveaux d'accueil sont mis en place :

- 1.** Les « hubs », situés dans les grandes métropoles, pour engager les premières démarches, dont celles liées au statut de protection temporaire et les premiers droits à la santé, puis orienter vers les structures adaptées.
- 2.** Des hébergements mobilisés pour des séjours de l'ordre de 3 mois : il peut s'agir d'hôtels, de villages de vacances, de bâtiments intercalaires...
- 3.** Des « solutions semi-durables » avec l'hébergement citoyen qui nécessite une sécurisation particulière sur le plan des conditions de prise en charge, ou encore l'intermédiation locative.

## Ni division de l'hospitalité, ni opposition des précarités

Du côté des associations mobilisées pour organiser l'accueil des Ukrainiens, on veut croire que la crise actuelle servira d'exemple.

« Quand on connaît les difficultés d'accueil, il y a évidemment un sentiment de deux poids, deux mesures, estime Pascal Brice, président de la Fédération des Acteurs de la Solidarité. Mais nous allons faire la démonstration que l'on peut accueillir. » C'est le même souhait d'une lecture optimiste que fait Bruno Morel, directeur général d'EMMAÛS Solidarité : « Je ne veux pas faire de polémique en opposant les précarités. L'enjeu, c'est de montrer que le pays est capable de faire en sorte que personne ne soit à la rue. » Jean-François Carencio, président de l'association Coallia, prévient : « Ce n'est pas parce qu'on accueillera bien les Ukrainiens qu'il faut fermer les yeux sur tout ce qu'on ne fait pas pour les autres. »

Extrait de l'article du Monde du 12 mars 202

## Implication d'EMMAÛS Solidarité

Fidèle à son histoire et ses valeurs d'inconditionnalité et de dignité de l'accueil, EMMAÛS Solidarité s'est immédiatement associée à la mobilisation en faveur des personnes déplacées d'Ukraine, notamment au travers de diverses mesures :

- le Bureau a unanimement décidé le 28 février 2022 de soutenir financièrement, par un don spécifique, les communautés Emmaüs locales dans leurs dépenses d'urgence, notamment les groupes ukrainiens Emmaüs d'Oselya et de Nasha Khata en première ligne, mais aussi trois communautés polonaises qui assurent l'accueil des réfugiés.
- Parallèlement, l'association s'est impliquée dans les rencontres organisées par les services de l'État, afin d'organiser les arrivées en métropole des personnes déplacées dans un contexte de guerre. EMMAÛS Solidarité a ainsi participé aux réunions ministérielles, dont celles de la cellule gouvernementale de crise, ainsi que celles de la Délégation interministérielle à l'Accueil et à l'Intégration des Réfugiés, de la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement, et de l'Agence Régionale de Santé. Au plan francilien l'association a également rejoint les séances de travail initiées par la Préfecture de Région Ile-de-France, les préfetures, les délégations départementales de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement et les Directions Départementales de l'Emploi, du Travail et des Solidarités.

Il s'est donc agi pour notre association, dans le cadre de sa tradition de solidarité active auprès des personnes exilées, quel que soit leur pays d'origine, de s'engager dans les actions nécessaires à un accueil digne et coordonné, en ouvrant des structures dédiées :

### → Hôtel sas de premier accueil à Pantin ouvert dès le 3 mars (50 à 70 chambres, entre 186 et 220 places).

Accueil essentiellement de nuit, pour les publics vulnérables, le temps pour 60 % de leur réorientation le lendemain vers les gares parisiennes (transit vers l'Espagne, le Portugal et l'Angleterre essentiellement) et pour 40 % vers le hub FTDA pour ceux qui restent en France. À Pantin sont assurés l'accueil, l'hébergement pour une nuit initiale, l'alimentation, la traduction, une permanence médicale, via la plateforme téléphonique mise en place par le Docteur Eprinard, médecin bénévole.

Parmi des constats de l'équipe :

- Arrivées nocturnes tardives de familles épuisées par un parcours d'exil traumatique.
- Nombreux étudiants au démarrage, particulièrement inquiets quant à leur statut.
- Désormais, de nombreux jeunes enfants et quelques personnes âgées.
- Présence d'animaux domestiques à prendre en compte.
- La question des délais de délivrance des visas pour l'Angleterre.
- Problématiques de santé ayant nécessité 48 appels à la plateforme médicale.

### Synthèse Pantin :

- 5 878 personnes prises en charge entre le 3 mars 2022 et le 31 mai 2022.
- Zoom sur l'âge des personnes hébergées pendant la période du 14 au 23 mars 2022.

Sas Pantin	0–3 ans	4–10 ans	11–17 ans	18–59 ans	60–79 ans	80 ans et plus	Total
Total 10 jours	125	182	171	628	106	7	1 219
	10,3 %	14,9 %	14,0 %	51,5 %	8,7 %	0,6 %	

→ **Hôtels d'hébergement temporaire ouverts :**

- le 5 mars à Nanterre dans l'hôtel utilisé cet été pour les exilés afghans (150 places),
- et le 10 mars à Saint-Maurice (75 places).

La gestion de ces dispositifs a nécessité des partenariats étroits avec les préfetures et communes concernées. À noter, la mobilisation, avec le soutien de l'Agence Régionale de santé, des cellules d'urgence médico-psychologique, afin de prendre en charge les traumatismes liés aux parcours d'exil.

Suite aux orientations réalisées, principalement en province, les deux structures ont fermé le 14 avril 2022.

→ **Autres dispositifs :**

- Des cours de français assurés pour les familles déplacées à la Maison des Réfugiés.
- Étude en cours d'une mobilisation par l'association du dispositif d'intermédiation locative dans le Val-de-Marne.
- Traduction via le bénévolat, pour lequel EMMAÛS Solidarité enregistre sur son site une quinzaine de propositions par jour. L'association peut ainsi compter sur une réserve d'environ 100 bénévoles actifs et à Pantin, sur la présence permanente de traducteurs volontaires.

**Le Conseil d'Administration renouvelle ses remerciements et sa reconnaissance aux équipes d'EMMAÛS Solidarité – celles des dispositifs directement concernés par la prise en charge des personnes déplacées d'Ukraine, mais aussi celles des autres structures, services et missions apportant un appui précieux en renfort à notre nouvelle mission d'urgence humanitaire – dans le cadre d'une magnifique mobilisation collective, également déclinée avec le soutien de nombreux bénévoles.**

**La prise en charge des Ukrainiens confortée par le soutien de nombreux partenaires que l'association tient à remercier**

- L'Orchestre de chambre de Paris qui a organisé le 10 mars 2022 un concert de musique russe, dont l'intégralité des recettes a été reversée à l'association pour ses actions en faveur des réfugiés.
- Les Villes de Nanterre, Pantin et Saint-Maurice, et leurs services.
- EMMAÛS Connect dans le cadre de la mise à disposition de cartes SIM prépayées.
- L'Oréal par un don de nombreux produits d'hygiène.
- Bibliothèques sans frontières qui a distribué 400 livres en ukrainien.
- Acadomia et ses enseignants mobilisés pour leurs cours de français dans nos sites.
- Le Zoo de Vincennes, qui – sur demande du Sénateur Christian Cambon et du Maire de Saint-Maurice, Igor Semo – a ouvert ses portes aux familles hébergées le 28 mars 2022.

**Reconnaissance également aux nombreux citoyens ayant contribué aux diverses collectes.**

**L'organisation francilienne de l'accueil, sous la coordination de la Préfecture de région**

Au total, une cinquantaine de structures ouvertes en urgence par une quinzaine d'associations pour une capacité de 6 200 places mobilisées au plus fort des arrivées.

→ Premier accueil :

- Accueil principalement dans les gares parisiennes par la Croix-Rouge Française.
- Un hub Porte de Versailles géré par FTDA pour l'analyse des situations et les orientations : présence OFII, Préfecture, ARS...
- Des sas d'hébergement en premier accueil :
  - Hôtel à Pantin pour l'accueil principalement de nuit des personnes vulnérables : EMMAÛS Solidarité.
  - Deux gymnases proches de Gare de l'Est et de Gare de Lyon : Aurore.
  - Parc des Expositions Porte de Versailles : Coallia.
  - Parc des Expositions du Bourget : Protection Civile (fermé le 11 mai 2022).

→ Des structures temporaires d'hébergement essentiellement dans des hôtels (dont Nanterre et Saint-Maurice pour EMMAÛS Solidarité).

# NOS ACTIONS

## 118 structures ou activités déclinées en 2021

Afin de pouvoir proposer des solutions dignes et des perspectives d'insertion à toute personne à la rue et/ou rencontrant des difficultés sociales, les salariés et bénévoles d'EMMAÛS Solidarité se mobilisent quotidiennement. En 2021 cette implication s'est concrétisée dans 118 dispositifs développés en Île-de-France et dans le Loir-et-Cher.

Pour mener à bien ces actions, les services « supports » du siège collaborent avec l'ensemble des équipes des sites : la « Gestion du Patrimoine Immobilier » qui participe, avec l'équipe « entretien et logistique » à la qualité des bâtiments, mais également les directions « Ressources Humaines » et « Comptabilité et Finances », ainsi que les services, « Communication et mécénat », « Informatique, bureautique et télécommunications », et la mission chargée du « suivi des instances et des adhérents ». S'ajoute une équipe interne mobile, afin d'assurer le remplacement des salariés absents dans les structures.

- **4 maraudes d'interventions sociales**, soit 9 197 rencontres.
- **15 espaces ou accueils de jour** ayant enregistré 268 232 passages.
- **77 centres d'hébergement ou structures de logements accompagnés** représentant 1 426 240 nuitées pour une capacité de 4 705 places [selon la répartition ci-contre](#).
- **7 dispositifs temporaires ouverts pendant la période hivernale pour assurer** 1 737 nuitées d'hébergement, 2 303 prestations d'hygiène et 17 693 repas.
- **1 vestiaire** ayant enregistré 3 356 passages.
- **1 plateforme alimentaire** dans le Val-de-Marne qui a distribué 93 782 colis.
- **1 chantier d'insertion** qui a permis d'accompagner 15 personnes sur le site Bois de l'abbé.
- **3 jardins d'insertion**, dont les activités ont concerné 1 450 participants.
- 4 missions transversales destinées à compléter les actions de l'ensemble des structures en matière dans **9 domaines, donnant lieu à 9 activités spécifiques** auprès de 8 332 bénéficiaires :
  - Santé
  - Sport
  - Culture et citoyenneté
  - Loisir et jeux
  - Formation
  - Emploi
  - Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi
  - RSA
  - Logement



### CENTRES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

34 structures • 3 266 places



### CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

16 structures • 783 places



### PENSIONS DE FAMILLE, RÉSIDENCES SOCIALES ET IML SOLIBAIL

27 structures • 656 places

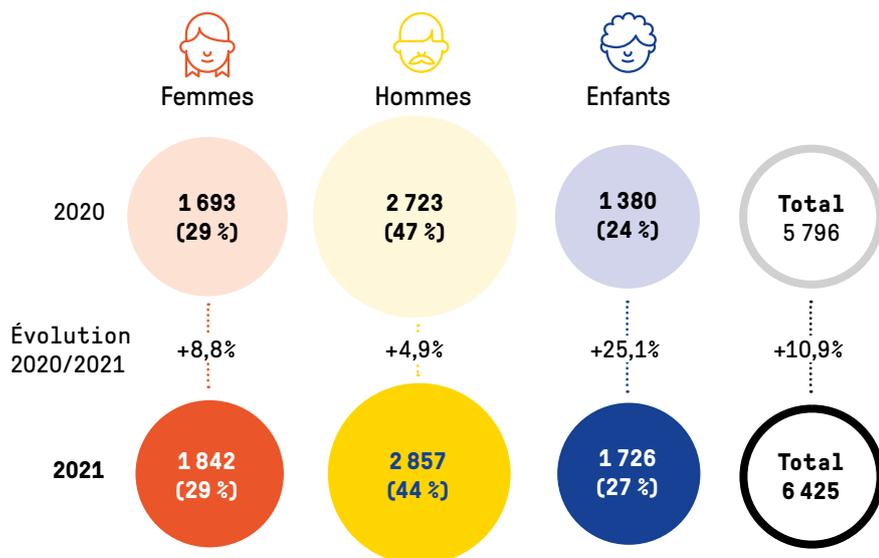


# NOS ACTIONS

## L'accompagnement social

Les caractéristiques des personnes accompagnées en 2021 dans les 77 structures d'hébergement (hors dispositif hivernal) et de logements adaptés, représentant 4 705 places.

### 6 425 Personnes suivies



### Parcours antérieurs

- 42 % Rue, abris de fortune, campements
- 2 % Rupture logement, expulsion
- 5 % Hébergements chez un tiers
- 13 % Hôtels
- 3 % CHRS
- 26 % Centres urgence
- 1 % Pensions de famille & Résidences Sociales
- 8 % Autres

### Types de revenus

- 18 % Salaires
- 3 % Retraites
- 6 % AAH Invalidité
- 17 % Revenus Sociaux
- 21 % Autres
- 35 % Sans

### Âges moyens selon les dispositifs

- 28 ans CHU
- 37 ans CHRS
- 39 ans PF, RS & IML Solibail
- Soit un âge moyen général de 31 ans en 2021, contre 33 en 2020

### Compositions familiales

- 71 % Célibataires
- 3 % Couples sans enfant
- 9 % Couples avec enfant(s)
- 17 % Familles monoparentales

### Nationalités

- 14 % Français
- 7 % Union Européenne
- 79 % hors UE

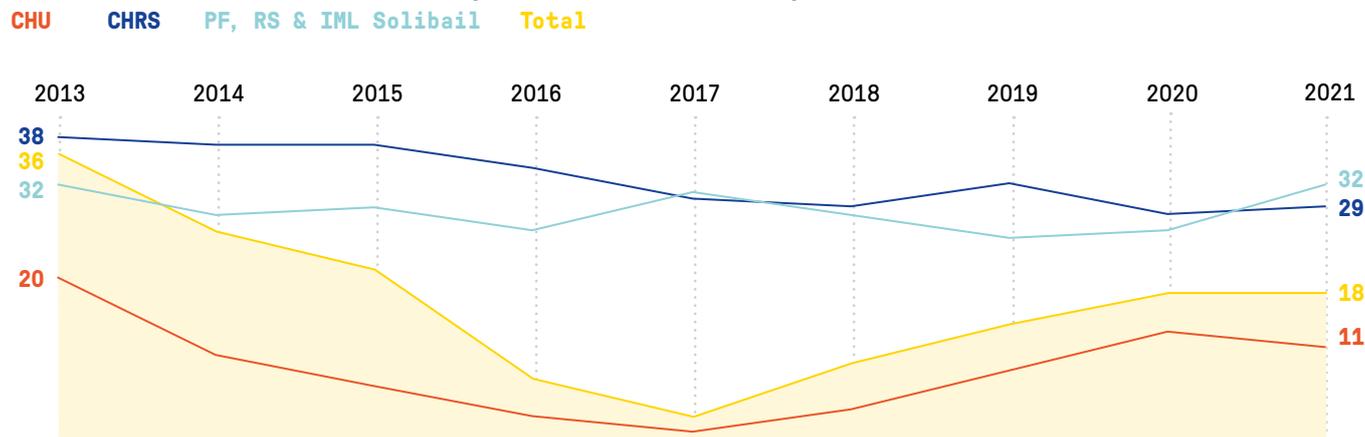
### Durées moyennes de prise en charge

- 17 mois CHU
- 36 mois CHRS
- 46 mois PF, RS & Solibail
- Soit une durée moyenne de 24 mois en 2021, contre 22 en 2020.

### Nombre de nuitées dans l'année

- 1 426 240 en 2021 (plus 1 737 nuitées pour le dispositif hivernal), contre 1 349 849 en 2020.

### Évolution annuelle de l'emploi selon les dispositifs (en %)



# NOS ACTIONS

## Les maraudes

Dans le cadre de leurs interventions, les équipes des maraudes privilégient l'exigence de relations respectueuses des personnes à la rue dans leur dignité et de leurs droits afin de les écouter, les informer et les orienter vers des dispositifs adaptés.

### 4 MARAUDES D'INTERVENTIONS SOCIALES

#### Les équipes des maraudes :

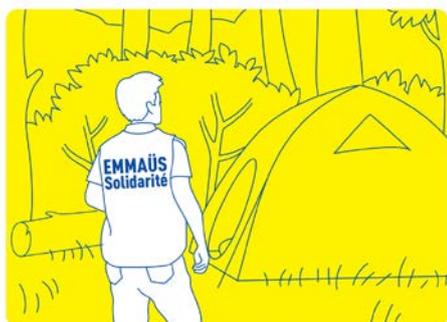
- **Paris Centre** (75001, 75002, 75003, 75004 et quais de Seine)  
→ **516 personnes suivies en 2021,**
- **Paris Nord** (75009, 75010, 75018, 75019)  
→ **957 personnes suivies,**
- **Bois de Vincennes** (outre Paris, sept communes limitrophes du bois sont concernées par les activités de la maraude : Saint-Mandé, Vincennes, Fontenay-sous-Bois, Nogent-sur-Marne, Joinville-le-Pont, Saint-Maurice et Charenton-le-Pont, regroupées dans le territoire Paris Est Marne & Bois, intercommunalité également partenaire du projet)  
→ **353 personnes suivies,**
- **Ainsi que sur Ivry concernant les publics intracommunautaires en squats et bidonvilles**  
→ **198 personnes suivies.** Les activités de cette maraude ont pris fin le 9 septembre 2021, pour reprendre, en février 2022, sous un périmètre élargi à plusieurs communes du Val-de-Marne, dont Ivry, Villejuif et Vitry.

Ces 4 maraudes initient un accompagnement social global, en respectant la temporalité des personnes.

La mission des maraudeurs se concentre autour de la rencontre avec les personnes installées dans la rue dans des conditions de vie particulièrement difficiles et qui ne fréquentent pas ou plus les dispositifs d'accueil et d'hébergement. L'objectif est de lutter contre l'isolement et de tisser un lien social basé sur l'écoute et le dialogue. La relation de confiance ainsi créée permet aux travailleurs sociaux de proposer aux personnes de les accompagner dans la construction de leur projet personnel.

#### Leurs interventions, caractérisées par l'objectif « aller vers », prennent alors diverses formes :

- assurer une mission de veille sociale, fondée sur une bonne connaissance de la cartographie de présence des personnes vulnérables qui permet d'intervenir, d'alerter et de signaler en cas de danger ou de situation préoccupante,
- proposer et garantir un suivi individualisé,
- favoriser l'accès aux droits, aux soins, à l'emploi,
- agir en partenariat avec d'autres acteurs, notamment pour la mobilisation de dispositifs adaptés à l'exemple de celui des « Premières Heures », décliné pour certaines personnes dans le cadre des jardins d'insertion (voir ci-contre),
- promouvoir des activités culturelles, artistiques, sportives...
- orienter vers un hébergement ou un logement, dans un contexte qui demeure toujours caractérisé par une insuffisance de l'offre.



### Les jardins partagés d'insertion

EMMAÛS Solidarité propose dans 3 jardins parisiens des solutions de réinsertion, notamment via le Dispositif Premières Heures, autour d'activités extérieures de jardinage, bricolage, et artistiques, ouvertes sur l'environnement :

- **2011 : jardin Saint-Laurent** (75010)
- **2016 : square Jessaint** (75018)
- **2020 : square Cavaillé Coll** (75010)

#### Objectifs :

- **Resocialiser et dynamiser** des personnes vulnérables
- **Créer du lien** avec les habitants des quartiers concernés et favoriser les rencontres entre générations et cultures différentes
- **Entretenir et embellir** les jardins
- **Réguler et se réapproprier** les lieux par des activités partagées au travers de divers ateliers

#### Le projet de développement des ateliers participatifs ouverts sur les quartiers :

##### Parmi les axes retenus :

- Plantations
- Confection de compositions de fleurs séchées
- Initiation à la botanique
- Identification des plantes et dessin
- Sensibilisation sur le compostage
- Bricolage et création de mobiliers extérieurs

**1 450 participants aux activités des jardins en 2021**

# Les maraudes

## UN PUBLIC VULNÉRABLE

Dans le cadre de **987 interventions**, l'activité des maraudes s'est concrétisée en 2021 par **9 197 rencontres intéressant 2 024 personnes** qui présentent les caractéristiques justifiant l'adaptation des maraudeurs à des situations de rue particulièrement complexes :

- un public principalement masculin (86 %),
- un âge moyen de 41 ans,
- au plan des nationalités : France (30 %), Union Européenne (40 %), hors Union Européenne (30 %),
- un taux d'emploi très faible (7 %),
- et corrélativement majoritairement des personnes sans aucune ressource (64 %)

## Les orientations

**142 sorties en 2021**

- 2 Accès au logement
- 29 CHRS
- 5 Pensions de famille
- 9 Résidences sociales
- 30 Hébergements d'urgence
- 54 Autres motifs de sorties
- 13 Décès

## Les moyens affectés

- Salariés = **24,5 ETP**,
- 1 bénévole,
- 3 stagiaires.

## Une mission spécifique confiée à EMMAÛS Solidarité : la coordination des acteurs institutionnels et associatifs intervenant dans le bois de Vincennes

L'expertise du terrain acquise depuis 12 ans par la maraude sur un territoire intercommunal, a permis de consolider ses modalités d'intervention en partenariat avec les autres acteurs institutionnels et associatifs présents dans le bois. Ainsi, des procédures d'interventions efficaces ont été mises en place avec le Secrétariat général de la Ville de Paris, l'Unité d'Assistance aux Sans-Abri (UASA) et la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement : toutes les informations concernant le bois sont centralisées par la maraude (signalements nouvelles installations, présence de familles, mineurs, ou personnes en souffrance, tentes abandonnées...) puis relayées aux acteurs concernés. Ce fonctionnement permet d'éviter une déperdition des informations et d'assurer une complémentarité des interventions.

### Pour ce faire, la maraude a mis en place des modalités spécifiques :

- Le recensement hebdomadaire des personnes installées au bois de Vincennes : une réunion au local de la maraude avec l'UASA est fixée tous les mardis afin d'échanger sur les informations générales liées à la situation du bois. Ce temps permet d'avoir une connaissance fine de la situation globale du bois. Une synthèse des informations est rédigée et envoyée par la maraude avec le recensement général des personnes installées au bois, aux acteurs concernés. Par ailleurs, lors de cette réunion, les personnes présentant des problématiques sanitaires sont signalées à l'UASA dans le cadre de sa maraude conjointe, avec une infirmière de l'ESI « La Maison dans le Jardin » du Samusocial de Paris.
- Le recensement des personnes dites vulnérables (âge, femme isolée, santé, addiction, typologie des installations, présence de bouteilles de gaz ou de poêles à pétrole...).
- Le recensement des personnes en souffrance psychologique et psychiatrique est tenu et actualisé toute l'année en intégrant les informations et signalements des différents partenaires.

Outre les réunions hebdomadaires avec l'UASA, des temps de synthèses ou de rencontres sont organisés avec les autres partenaires (EMPP, ESI « La Maison dans le Jardin », Secours Catholique, La communauté Sant'Egidio de la Paroisse de Charenton-le-Pont) pour évoquer les situations individuelles des personnes installées dans le bois de Vincennes.



**EMMAÛS**  
**Solidarité**

**ÛS**  
**rité**

# NOS ACTIONS

## Les accueils de jour

Sur le principe d'un accueil immédiat, les 15 accueils ou Espaces Solidarité Insertion de l'association, proposent aide et soutien aux personnes en grande précarité.

**268 232 passages** ont été enregistrés en 2021 dans les accueils gérés par EMMAÛS Solidarité.

### DES PUBLICS VARIÉS

Les espaces – premiers maillons du réseau de resocialisation pour les personnes à la rue – constituent des lieux d'accueil, qui permettent aux personnes d'accéder à des services de première nécessité, de participer à des activités et de bénéficier d'un accompagnement social.

Les 15 structures d'accueil d'EMMAÛS Solidarité, dont 4 haltes de nuit d'une capacité totale de 81 places (30 à l'Agora, 30 dans les locaux du bd Henri IV ouverts le 23/12/21, 4 dans la halte pour les SDF du bois de Vincennes et 17 dans celle pour femmes de la Mairie du 18<sup>e</sup>), permettent de répondre aux besoins :

- des personnes isolées,
- des familles,
- des publics spécifiques, à l'image :
  - du Kiosque, lieu d'information et d'orientation pour des personnes en situation d'errance et d'exil (partenariat FTDA),
  - du site « Aboukir », lieu parisien d'accueil des familles migrantes,
  - de la Maison des Réfugiés, qui symbolise Paris comme une ville refuge, et s'adresse aux réfugiés au sens large, mais aussi aux acteurs associatifs, chercheurs, étudiants, habitants, citoyens... pour incarner l'élan de solidarité des Parisiens à l'égard des personnes exilées.
- et pour les personnes prises en charge dans les structures de l'association, l'accès aux animations organisées par :
  - l'espace rencontres PROST,
  - l'espace EMMAÛS Beauté, ouvert le 7 juillet 2021.

### 25 mars 2021 : la 4<sup>ème</sup> Nuit parisienne de la Solidarité

Depuis 2018, la Nuit de la Solidarité (NDLS) est un rendez-vous annuel de décompte des personnes sans-abri, piloté par la Ville de Paris qui mobilise chaque année plus de 2 000 bénévoles et professionnels du social, dont ceux d'EMMAÛS Solidarité.

Cette opération vise à compter le nombre de personnes se trouvant en situation de rue, c'est-à-dire n'ayant pas d'endroit où dormir pour la nuit ou dormant dans un lieu impropre au sommeil (voiture, tente, hall d'immeubles...), et à mieux connaître les profils, ainsi que les besoins, afin de faire progresser les dispositifs et politiques publiques d'accueil, d'hébergement et d'insertion.

**Avec 2 829 personnes décomptées comme étant à la rue**, l'édition 2021 souligne une forte stabilité par rapport aux années précédentes :

- **13 %** de femmes et 87 % d'hommes,
- un âge moyen autour de **41 ans**,
- **13 %** des personnes ont moins de 25 ans, et 18 % ont plus de 55 ans,
- **61 %** déclarent vivre à la rue depuis plus d'un an,
- **45 %** évoquent une arrivée à Paris sans logement.

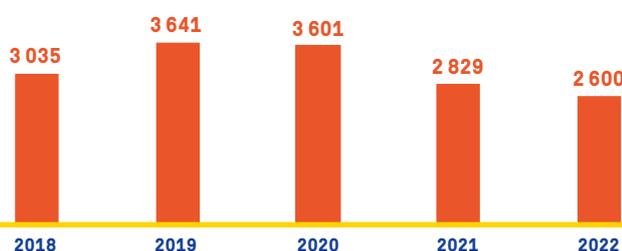
Les personnes rencontrées indiquent également un recours limité aux aides et aux dispositifs d'accompagnement :

- **69 %** des personnes interrogées n'appellent pas ou plus le 115,
- **52 %** ont une adresse pour recevoir leur courrier,
- **39 %** disposent d'une couverture maladie,
- **42 %** ont vu un médecin dans les six mois,
- **41 %** indiquent ne pas avoir de ressources financières.

De nouveaux éléments permettant d'approcher certaines conséquences de la crise sanitaire :

- **26 %** notent des effets en termes d'isolement, de stress et d'anxiété,
- **26 %** font état d'effets en termes de baisse d'activité professionnelle, diminution de leurs ressources ou de perte d'emploi.

### Évolution du nombre de personnes à la rue en 5 éditions NDLS (-14 %)



## Les moyens affectés

Chaque structure dispose d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels, confortée par l'intervention de bénévoles, notamment des acteurs de la santé, soit :

- Salariés = **103,2 ETP**,
- **88** bénévoles,
- **28** stagiaires,
- **2** services civiques.

Avec l'appui de ces nombreux acteurs complémentaires, l'association initie un accompagnement portant principalement sur l'accès aux droits puis l'orientation vers des solutions d'hébergement, voire de logements, permettant également le bénéfice de prestations variées, dont la domiciliation sur la base d'un agrément total de 2200 places, ainsi que des services de première nécessité, notamment d'hygiène et de santé.

Ainsi ont été délivrés en 2021 :

- **101 749** repas ou colis alimentaires,
- **52 754** prestations d'hygiène : douches, laverie, vestiaire,
- **591** consultations ou soins médicaux et paramédicaux.

## Les orientations

Les spécificités des personnes accueillies, eu égard à leurs parcours de grande précarité et d'exclusion, rendent difficiles les sorties vers des logements. Les orientations se réalisent donc principalement vers le secteur de l'hébergement.

### 2 388 orientations abouties en 2021 :

- **2** Accès au logement
- **23** CHRS
- **5** Résidences sociales
- **1** Pension de famille
- **777** Hôtels
- **1 505** Hébergements d'urgence
- **74** Autres motifs de sorties
- **1** Décès

## Rapport « Les oubliés du droit d'asile »

Face à la dégradation de la situation des personnes exilées à Paris, 9 associations, dont EMMAÛS Solidarité, ont présenté en décembre 2021 un rapport sur leurs conditions de vie et leur accès aux droits et aux services.

Cet état des lieux confirme la complexité du dispositif d'accueil mis en place, les conditions précaires qui en découlent et la difficulté des associations à répondre seules aux besoins.

Réalisée en juin 2021, l'enquête s'est tenue au sein de 5 structures d'accueil parisiennes, parmi lesquelles « Le Kiosque ».

Sur les 700 hommes isolés exilés fréquentant quotidiennement ces lieux, 525 d'entre eux ont répondu au questionnaire et 95 ont participé à un entretien. Si les exilés interrogés relèvent de différents statuts (primo-arrivants, demandeurs d'asile, déboutés, bénéficiaires de la protection internationale), l'analyse des nombreuses étapes de leurs parcours révèle des trajectoires résidentielles fragmentées et une précarité globale.

L'Île-de-France, région la plus sollicitée par les procédures de demandes d'asile, est marquée par un sous-dimensionnement de l'offre d'hébergement des personnes exilées. Cette tendance marque d'autant plus les personnes fréquentant les structures d'accueil pour qui le passage à la rue est quasi systématique. 96 % des personnes reçues en entretien affirment avoir déjà dormi à la rue ou en squat.

Sur l'ensemble des demandeurs d'asile interrogés :

- **53 %** ne sont pas hébergés au moment de l'enquête,
- **80 %** déclarent n'avoir aucune ressource,
- **54 %** sont en situation de faim modérée à sévère.

L'enquête révèle également que le manque d'informations claires entraîne une incompréhension du système d'accueil et précarise ceux qui souhaitent demander l'asile. Parmi les 95 personnes reçues en entretien :

- **82 %** déclarent ne pas parler français,
- **65 %** ne pas avoir accès à internet,
- **24 %** ne pas avoir de téléphone portable à leur arrivée en France.

Le défaut d'accessibilité de l'information officielle touche la plupart des personnes interrogées, celles-ci n'étant accessibles que par téléphone ou sur internet, et essentiellement en français.

L'apprentissage du français apparaît comme le premier besoin exprimé par les demandeurs d'asile répondants, puisque 58 % d'entre eux souhaitent suivre des cours, tandis que le système français en prévoit uniquement pour les personnes bénéficiaires de la protection internationale.

L'accès aux services d'hygiène et aux dispositifs de suivi médical est aussi au cœur des préoccupations : 19 % des répondants estiment ne pas avoir un accès suffisant à la douche et 40 % expriment le besoin d'un suivi médical. La souffrance psychologique est également abordée par de nombreuses personnes lors des entretiens qualitatifs.

L'enquête montre enfin que la situation de précarité des exilés perdure même après l'obtention du statut de réfugié. En effet, 20 % des personnes interrogées bénéficient de la protection internationale et fréquentent toujours les accueils de jour. Si 47 % ont obtenu la protection depuis plus d'un an, 32 % vivent toujours à la rue ou en squat et 32 % n'ont aucune ressource.

À la lumière de ces données, les associations formulent une série de recommandations visant à un changement de cadre réglementaire, ou de pratiques, pour mieux couvrir les besoins des personnes, et ce, de manière digne.



### LES OUBLIÉS DU DROIT D'ASILE

ENQUÊTE SUR LES CONDITIONS DE VIE ET L'ACCÈS AUX DROITS  
DES EXILÉS FRÉQUENTANT 5 STRUCTURES D'ACCUEIL À PARIS

Enquête réalisée du 1er au 15 juin 2021

# NOS ACTIONS

## Les hébergements

50 centres d'une capacité de 4 049 places, ayant hébergé dans l'année 5 218 personnes

### L'HÉBERGEMENT D'URGENCE

Ouverts pour les personnes en détresse ou sans-abri, les centres d'urgence assurent un hébergement pour une durée provisoire, dans l'attente d'une orientation vers des structures adaptées.

Un parc de 3 266 places réparties dans 34 centres d'urgence (hors dispositif hivernal présenté ci-dessous)

	Centres pérennes		Centres Temporaires		TOTAL	
	Nbre	Places	Nbre	Places	Nbre	Places
Centres Hébergement d'Urgence SDF (CHU)	7	606	19	1 775	26	2 381 72 %
Centre Hébergement familles Migrants (CHUM)			1	450	1	450 14 %
Hébergements d'Urgence Demandeurs d'Asile (HUDA)	1	18	4	366	5	384 12 %
Alternatives à l'Hôtel (ALTHO)	2	51			2	51 2 %
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>675</b> 21 %	<b>24</b>	<b>2 591</b> 79 %	<b>34</b>	<b>3 266</b>

Soit les répartitions suivantes :

- 1 727 places à Paris (52,9 %), 50 en Seine-Et-Marne (1,5 %), 336 en Essonne (10,3 %), 127 dans les Hauts-de-Seine (3,9 %), 61 en Seine-Saint-Denis (1,9 %), 947 dans le Val-de-Marne (29 %), et 18 dans le Loir-et-Cher (0,6 %),

Typologie familiale

- 1 452 places accessibles célibataires (44 %), 1 814 pour les familles (56 %).

### 24 sites temporaires en 2021

	DATE OUVERTURE	DATE FERMETURE	DÉPARTEMENT	PLACES
CHU SÉBASTOPOL	11/06/13	31/03/23	75	50
CHU St Marcel	17/07/13	31/03/23	75	90
HUDA NIVÔSE BOIS ABBÉ	18/12/15	Non déterminé	91	84
CHUM IVRY	01/01/17	31/12/22	94	450
HUDA SAVIGNY	20/08/18	31/12/22	91	120
HUDA CHERIOUX	03/12/18	31/07/24	94	150
HUDA SÉBASTOPOL	01/01/19	31/03/23	75	12
CHU NANCY	20/03/19	31/03/23	75	62
CHU JOURDAN	24/06/19	31/12/22	75	280
CHU AMIRAL MOUCHEZ	20/12/19	30/06/22	75	100
CHU BONNEUIL	06/01/20	31/07/24	94	100
CHU TRAVERSIERE	03/02/20	31/03/23	75	100
CHU ABOUKIR	30/03/20	31/12/22	75	140
CHU ROCHECHOUART	06/11/20	31/03/23	75	85
CHU VITRUEVE	09/11/20	30/11/21	75	129
CHU TERRASSE ST MAURICE	18/11/20	17/11/22	94	17
CHU VILLECRESNES	09/12/20	31/03/21	94	80
CHU RODIER	14/12/20	13/12/24	75	79
CHU VERRIERES LE BUISSON	21/12/20	31/12/22	91	72
CHU JARRY	30/03/21	31/03/23	75	100
CHU BONDY	07/05/21	07/05/26	93	40
CHU BROU SUR CHANTERINE	20/08/21	31/12/26	77	50
CHU NANTERRE	26/08/21	26/09/21	92	127
CHU M PARADIS	29/11/21	04/02/22	75	74

- Total places temporaires : 2 591, dont 2 255 actives dans les 21 sites temporaires demeurant ouverts au 31/12/21.
- Durée moyenne de mise à disposition des sites : 29,1 mois.

### Le plan hiver

Chaque année, au cours de la période hivernale qui s'étend du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, une mobilisation renforcée de l'État, des collectivités et des opérateurs associatifs est menée pour répondre aux besoins des personnes « en situation de rue ». Cette mobilisation se traduit notamment par l'ouverture de capacités supplémentaires temporaires, en complément des places du dispositif d'hébergement pérenne.

#### À ce titre les équipes de l'association se sont impliquées en 2021 dans 7 dispositifs hivernaux ayant permis :

- La distribution de biens de première nécessité :
  - 17 693 repas, plus 243 colis alimentaires
  - 2 303 prestations d'hygiène
- Par l'ouverture 162 de places d'hébergement supplémentaires, représentant 1 737 nuitées

## Caractéristiques des personnes hébergées dans les 34 dispositifs d'urgence en 2021

• **4 528 personnes** prises en charge en charge dans les structures d'urgence :

→ 3 179 adultes (1 183 femmes et 1 996 hommes) et 1 349 enfants, selon répartition familiale :

Célibataires 71 %	Couples sans enfant 2 %
Couples avec enfant(s) 12 %	Familles monoparentales 15 %

→ Nationalités : 7 % de Français, 7 % Union Européenne, et 86 % hors UE

→ Age moyen : 28 ans

→ Principaux parcours : 49 % des personnes précédemment à la rue, dans des abris de fortune ou des campements, 12 % en provenance d'hôtels, et 23 % auparavant pris en charge dans d'autres structures sociales

→ 11 % de personnes en emploi

→ Revenus :

Salaires 11 %	Retraites 1 %	AAH Invalidité 1 %
Revenus Sociaux 14 %	Autres 29 %	Sans 44 %

• Durée moyenne de l'hébergement : **17 mois**

• En nombre de dossiers, **1 927 sorties** :

- Logements **118**
- Résidences Sociales **95**
- Pensions de famille **21**
- CHRS **81**
- CADA **514**
- Hôtels **34**
- Autres structures dont urgence **494**
- Autres motifs **557**
- Décès **13**

• **937 944 nuitées** dans l'année

### Les moyens affectés

• Salariés = **472 ETP**,

• **143 bénévoles**,

• **42 stagiaires** intervenus dans les structures dans le cadre de leur formation,

• **2 services civiques**.

## LES CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

Les CHRS ont pour mission d'assurer l'accueil, le logement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes connaissant des difficultés en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie.

### 16 CHRS représentant 783 places

Places CHRS	Célibataires ou couples sans enfant	Familles	Total
Loir-et-Cher (1 CHRS)		47	47
Paris (9 CHRS)	331	103	434
Essonne (1 CHRS)	143		143
Hauts-de-Seine (1 CHRS)		44	44
Seine-Saint-Denis (1 CHRS)	32		32
Val-de-Marne (3 CHRS)	34	49	83
<b>Total</b>	<b>540</b>	<b>243</b>	<b>783</b>

• Durée moyenne de l'hébergement : **36 mois**

• En nombre de dossiers, **244 sorties** :

- Logements **136**
- Résidences Sociales **12**
- Pensions de famille **16**
- Autres CHRS **10**
- Hôtels **6**
- Autres structures dont urgence **9**
- Autres motifs **52**
- Décès **3**

• **264 007 nuitées** dans l'année.

### Les moyens affectés

• Salariés = **115,9 ETP**,

• **38 bénévoles**,

• **31 stagiaires** intervenus dans les structures dans le cadre de leur formation,

• **4 services civiques**.

### Caractéristiques des personnes hébergées dans les 16 CHRS en 2021

• **960 personnes** prises en charge dans les CHRS :

→ 788 adultes (396 femmes et 392 hommes) et 172 enfants, selon répartitions familiales :

Célibataire 81 %	Couples sans enfant 5 %
Couples avec enfant(s) 4 %	Familles monoparentales 10 %

→ Nationalités : 25 % de Français, 6 % Union Européenne, et 69 % hors UE.

→ Age moyen : 37 ans

→ Principaux parcours : 4 % suite à une rupture logement et 12 % après un hébergement chez un tiers, 47 % auparavant pris en charge dans d'autres structures sociales, 15 % dans les hôtels, ainsi que 15 % des personnes précédemment à la rue, dans des abris de fortune ou des campements.

→ 29 % de personnes en emploi.

→ Revenus :

Salaires 29 %	Retraites 3 %	AAH Invalidité 7 %
Revenus Sociaux 24 %	Autres 8 %	Sans 29 %

# NOS ACTIONS

## Les logements accompagnés

27 dispositifs d'une capacité de 656 places, ayant logé 937 personnes en 2021

### LES PENSIONS DE FAMILLE ET RESIDENCES SOCIALES

Ces dispositifs permettent, dans le cadre de la construction de parcours résidentiels personnalisés, d'offrir un accompagnement en phase avec les besoins des publics accueillis.

**Les 20 pensions de famille** s'adressent aux personnes fortement désocialisées et isolées, souvent issues d'un parcours dans la rue ou en centre d'hébergement, et pouvant rencontrer des problématiques lourdes. Elles constituent un logement durable, sans limite de temps fixée pour la durée d'occupation.

**Les 6 résidences sociales** se composent de logements temporaires destinés aux ménages ayant des revenus limités ou rencontrant des difficultés à se loger rapidement dans le parc immobilier traditionnel. Elles constituent un maillon, dans l'attente de l'accès à un logement pérenne.

### L'INTERMEDIATION LOCATIVE (IML) SOLIBAIL

SOLIBAIL permet à un propriétaire de louer son bien à une association pour y loger une famille aux revenus modestes, par l'intermédiaire d'un contrat de location sécurisé par l'État. C'est l'association qui verse le loyer au propriétaire, garantit le bon entretien du logement et assure l'accompagnement social du ménage concerné. Engagée en 2019 dans ce dispositif sur la base d'une captation en 4 ans de 100 logements, EMMAÛS Solidarité a, en 2021, admis 37 nouvelles familles à ce titre, soit un parc IML atteignant désormais 70 logements :

- 42 dans 18 communes des Hauts-de-Seine, et 28 dans 15 communes du Val-de-Marne,
- 5 T1, 26 T2, 24 T3 et 15 T4.

#### Répartition selon les dispositifs :

Places	PF	RS	SOLIBAIL	Total
Loir-et-Cher (1 PF)	25			25
Paris (14 PF + 6 RS)	352	89		441
Essonne (1 PF)	26			26
Hauts-de-Seine (1 PF)	30			30
Seine-Saint-Denis (3 PF)	64			64
Intermédiation locative SOLIBAIL (92 et 94)			70	70
<b>Total</b>	<b>497</b>	<b>89</b>	<b>70</b>	<b>656</b>

### Caractéristiques des personnes logées dans les 27 structures en 2021

- 937 personnes prises en charge :
- 732 adultes (263 femmes et 469 hommes) et 205 enfants, selon les répartitions familiales :

Célibataires 62 %	Couples sans enfant 4 %
Couples avec enfant(s) 5 %	Familles monoparentales 29 %

- Nationalités : 39 % de Français, 10 % Union Européenne, et 51 % hors UE
- Âge moyen : 39 ans
- Principaux parcours : 7 % suite à une rupture de logement et 15 % après un hébergement chez un tiers, 43 % auparavant pris en charge dans d'autres structures sociales, 15 % dans les hôtels, ainsi que 14 % des personnes précédemment à la rue, dans des abris de fortune ou des campements.
- 32 % de personnes en emploi.
- Revenus :

Salaires 32 %	Retraites 11 %	AAH Invalidité 20 %
Revenus Sociaux 25 %	Autres 3 %	Sans 9 %

- Durée moyenne de l'hébergement : **46 mois**
- En nombre de dossiers, **110 sorties** :

Logements 82	Pensions de famille 3	Autre structure sociale 1
Autres motifs 10	Décès 14	

- **224 289** nuitées dans l'année.

### Les moyens affectés

- Salariés = **55,5 ETP**,
- **9** bénévoles,
- **25** stagiaires intervenus dans les structures dans le cadre de leur formation,
- **3** services civiques.

## PARAY-VIEILLE-POSTE : LA 20<sup>e</sup> PENSION DE FAMILLE DE L'ASSOCIATION OUVERTE EN PARTENARIAT AVEC 3F Résidences

## UNE SEMAINE POUR DÉCOUVRIR LES PENSIONS DE FAMILLE

Le 4 octobre, dans le cadre de la semaine nationale des pensions de familles, celle de Paray-Vieille-Poste a été inaugurée par Emmanuelle Wargon, ministre déléguée au logement.

Propriété de 3F Résidences (groupe Action Logement) et gérée par EMMAÛS Solidarité, cette structure est destinée aux personnes socialement isolées et nécessitant un accompagnement social.

### Historique

- Situé au cœur d'un quartier résidentiel de Paray-Vieille-Poste, le bâtiment accueillait auparavant un hôtel social dégradé, propriété d'une société civile immobilière.
- En 2016, lors de sa mise en vente, la municipalité exerce son droit de préemption et le délègue à 3F Résidences pour lui permettre de l'acquérir.
- 3F Résidences conduit alors un important programme de travaux en vue de transformer l'immeuble en une pension de famille de 26 logements et en 4 logements d'hébergement d'urgence d'une capacité de 30 places.

### Travaux

Signés de l'agence HB architectes, les travaux de restructuration du bâtiment, édifié en R+3, ont ainsi permis :

- La transformation des anciennes chambres d'hôtel en 26 logements autonomes avec kitchenettes et salles d'eau.
- En rez-de-chaussée et rez-de-jardin, la création de 4 logements d'hébergement d'urgence totalisant 30 places (3 T4).
- La création d'une salle polyvalente, d'une laverie, de bureaux et d'un local-vélo.
- L'isolation et le ravalement des façades ainsi que le remplacement des menuiseries extérieures.
- Le remplacement de l'ensemble des équipements techniques (chauffage, VMC, CTA) et de l'ascenseur.
- La mise aux normes de l'accessibilité et de la sécurité incendie.

20 000 personnes habitent en pension de famille après avoir connu la rue. Dans ce cadre, elles habitent un logement individuel, sans limites de temps, et ont accès à un espace partagé animé par un couple d'hôtes. 10 000 nouveaux logements de ce type devraient être installés en France d'ici 2022.

### Pourquoi une semaine nationale des pensions de famille ?

Sous l'impulsion de l'État, l'Unafu, la Fondation Abbé Pierre, la Fédération des Acteurs de la Solidarité, Soliha, la Fapil, Habitat et Humanisme, ont organisé la première semaine nationale des pensions de famille, du 4 au 10 octobre 2021, avec l'appui de l'Union Sociale pour l'Habitat. Afin de développer les pensions de famille et d'arriver à l'objectif de 10 000 places supplémentaires ouvertes sur la période 2017-2022, l'État et les réseaux associatifs se sont donc mobilisés pour organiser cette manifestation. Elle vise à présenter ce dispositif méconnu, améliorer son image et sa notoriété, notamment auprès des élus et des riverains, en incluant la participation des personnes logées dans les structures.



### Dates clés

#### Novembre 2016

Acquisition du bâtiment par 3F Résidences

#### Juillet 2017

Obtention du permis de construire

#### Décembre 2018

Lancement des travaux de restructuration

#### Mars 2021

Livraison de l'opération

#### Mai 2021

Premières admissions

#### Octobre 2021

Inauguration

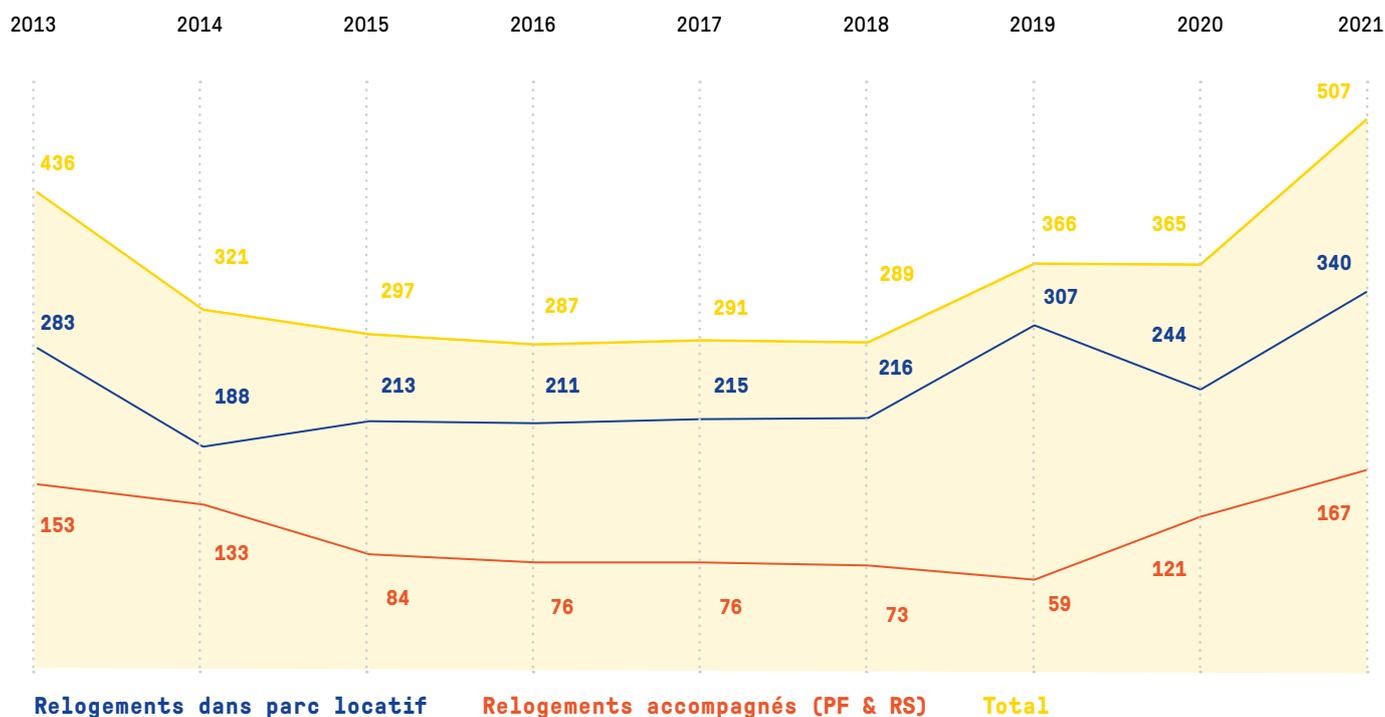
# NOS ACTIONS

## Les orientations 2021

4811 sorties en provenance des structures de l'association réalisées dans l'année

Types de sorties	Provenance (dispositifs EMMAÛS Solidarité)					Total 2021	2021 %
	Maraudes	Accueils de jour	Hébergements d'urgence	CHRS	Logements Accompagnés		
Relogements parc locatif	2	2	118	136	82	340	7,1 %
CHRS	29	23	81	10		143	3,0%
Pensions de famille	5	1	21	16	3	46	1,0 %
Résidences sociales et IML	9	5	95	12		121	2,5 %
CADA			514			514	10,7 %
Hôtels		777	34	6		817	17,0 %
Autres structures sociales dont urgence	30	1505	494	9	1	2 039	42,4 %
Autres sorties	54	74	557	52	10	747	15,5 %
Décès	13	1	13	3	14	44	0,9%
<b>Total sorties 2021</b>	<b>142</b>	<b>2 388</b>	<b>1 927</b>	<b>244</b>	<b>110</b>	<b>4 811</b>	<b>100,0 %</b>
% en 2021	3,0 %	49,6 %	40,1%	5,1%	2,3 %	100,0 %	

Une activité « relogements » qui s'est développée





# NOS ACTIONS

## La Gestion du Patrimoine Immobilier

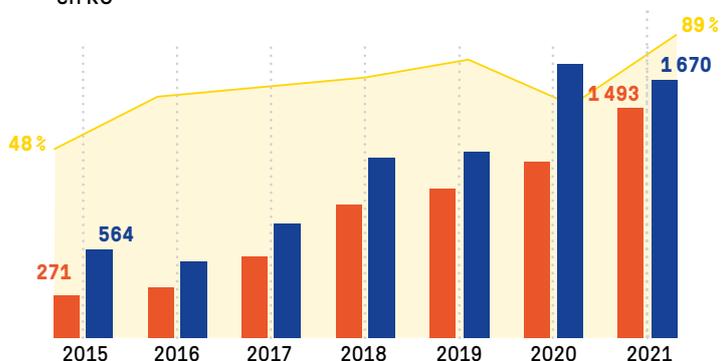
Le service Gestion du Patrimoine Immobilier assure le suivi technique, juridique, assurantiel et financier d'opérations allant de la réhabilitation complète d'un bâtiment aux améliorations ciblées.

Les chargés d'opérations élaborent chaque année de nouveaux projets de réhabilitations et de constructions, en lien avec les bailleurs sociaux, ainsi que les services de l'État et des municipalités concernées. En parallèle, l'activité « maintenance et travaux » est mobilisée pour permettre le bon fonctionnement des équipements techniques, le réaménagement des locaux, la sécurité des biens, ou encore le suivi des prestations d'entretien. Le service traite également les dossiers complexes de financements et les questions assurantielles.

### MAINTENANCE ET TRAVAUX

Une année 2021 qui, malgré la poursuite de la pandémie, enregistre une forte hausse des travaux réalisés, multipliés par 5,5 depuis 2015.

Prévisionnel Réalisé %  
en K€

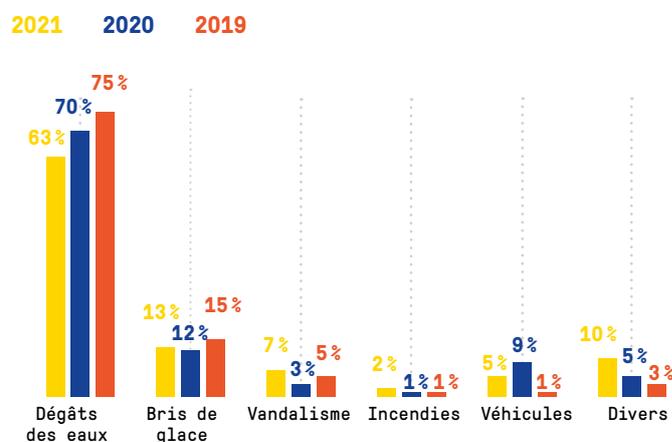


Sur le plan de la maintenance des équipements techniques, l'évolution du patrimoine justifie également une augmentation importante de nos contrats et suivis. Les futurs marchés sur des lots spécifiques – ascenseurs, ventilations, sécurité incendie – vont permettre de recentrer les prestations en limitant le nombre d'interlocuteurs et en favorisant la qualité de service.

La sécurité reste une priorité avec un audit patrimonial des moyens de secours, formations multiples et liens étroits avec nos prestataires, notamment pour la sécurité incendie.

### ASSURANCES

Nous observons une légère baisse de l'intervention assurantielle. La prévention des risques ainsi que la mise en place de contrôles au quotidien ont en effet permis de réduire le taux de sinistralité, notamment pour les dégâts des eaux et bris de glace.



Nous déplorons toutefois une recrudescence des actes de vandalisme, de vols et de pertes, avec cependant des garanties qui ont permis de réparer les préjudices subis. Dans un contexte de multiplication des cyberattaques qui constituent une menace réelle pour toutes les entreprises, EMMAÛS Solidarité a souscrit en 2021 une assurance spécifique en cybersécurité.



### CHU BROU-SUR-CHANTEREINE (77177)

- MAÎTRE D'OUVRAGE : **EMMAÛS Solidarité**
- DURÉE DES TRAVAUX : **3 semaines**
- BAILLEUR : **Particulier**
- PUBLIC : **Familles**
- CAPACITÉ : **50 personnes**
- DURÉE OCCUPATION : **5 ans**
- OUVERTURE : **20 août 2021**

*Cette demeure, implantée en centre-ville, a été transformée en une structure d'hébergement d'urgence, composée de 15 studios, dont 3 pour les bureaux du personnel et pour une salle de repos. Le CHU est doté de 2 niveaux et d'un sous-sol. Les espaces extérieurs comprennent une cour aménagée et un lieu de stockage.*



### CHU RUE DE JARRY (75010)

- MAÎTRE D'OUVRAGE : **EMMAÛS Solidarité**
- DURÉE DES TRAVAUX : **2 semaines**
- BAILLEUR : **Propriétaire privé**
- PUBLIC : **Hommes isolés**
- CAPACITÉ : **100 personnes**
- DURÉE OCCUPATION : **2 ans**
- OUVERTURE : **30 mars 2021**

*La mobilisation de deux hôtels, rue de Jarry, a permis la création d'un CHU pour hommes isolés de 100 places. La structure est ainsi répartie sur deux immeubles, chacun disposant de son propre accueil, les espaces communs (cuisine, buanderie, réfectoire et espace commun) étant regroupés au rez-de-chaussée d'un des deux immeubles.*



### ACCUEIL ABOUKIR (75002)

- MAÎTRE D'OUVRAGE : **EMMAÛS Solidarité**
- ARCHITECTE : **Antoine PRIME**
- DURÉE DES TRAVAUX : **10 semaines**
- BAILLEUR : **Ville de Paris**
- PUBLIC : **Familles migrantes primo-arrivantes**
- CAPACITÉ : **60 personnes**
- DURÉE OCCUPATION : **3 ans**
- OUVERTURE : **3 mai 2021**

*Suite à la fermeture de l'accueil du boulevard Henri IV, l'installation, après travaux, au rez-de-chaussée du site Aboukir a fait suite à la création d'un CHU en 2020. Le nouvel accueil de jour dispose désormais de grands espaces pour les familles. Il offre de nombreux services tels qu'une grande salle polyvalente, l'espace jeux d'enfants, l'espace soins/santé et le local de consigne.*



### CHU SAINT-MAUR (94100)

- MAÎTRE D'OUVRAGE : **EMMAÛS Solidarité**
- ARCHITECTE : **Atelier RITA**
- DURÉE DES TRAVAUX : **16 semaines**
- BAILLEUR : **État**
- PUBLIC : **Femmes isolées et familles**
- CAPACITÉ : **150 personnes**
- DURÉE OCCUPATION : **15 ans**
- OUVERTURE : **1<sup>er</sup> juin 2021**

*Ce vaste site qui abritait un observatoire météorologique dans un très bel espace arboré réunit toutes les conditions nécessaires à la création d'un lieu d'hébergement et d'inclusion sociale. Une partie des bâtiments a donc fait l'objet d'une restructuration intérieure. Les trois bâtiments d'habitation accueillent désormais 150 personnes dans 72 chambres, associées à des locaux communs (sanitaires et espaces dédiés pour les enfants). Le bâtiment « bloc social » regroupe les bureaux administratifs et les espaces collectifs tels que la cuisine, le réfectoire et la laverie.*



### PF/CHU : PARAY-VIEILLE-POSTE (91550)

- MAÎTRE D'OUVRAGE : **3F Résidences**
- ARCHITECTE : **Bernard FOULON**
- DURÉE DES TRAVAUX : **19 Mois**
- BAILLEUR : **3F Résidences**
- PUBLIC : **Adultes isolés**
- CAPACITÉ : **56 personnes**
- DURÉE OCCUPATION : **12 ans**
- OUVERTURE : **3 mai 2021**

*L'établissement accueillait autrefois un hôtel social. En 2018, 3F Résidences a lancé un vaste chantier de réhabilitation avec d'importants travaux, qui ont ainsi permis de transformer les anciennes chambres en 26 logements autonomes pour la pension de famille et d'aménager 4 logements d'hébergement d'urgence d'une capacité de 30 places. Les appartements côtoient les espaces collectifs afin de favoriser la convivialité et les relations entre résidents (salle polyvalente, bureaux, local vélos, stockage, bagagerie...). Les espaces extérieurs comprennent un jardin d'agrément ainsi que quelques places de stationnements.*

# NOS ACTIONS

## Le Service Technique et Logistique

Le Service Technique et Logistique intervient quotidiennement pour des petites opérations de dépannage ou d'entretien courant et participe également aux ouvertures et fermetures des sites, ainsi qu'à la collecte et la redistribution des dons. Les interventions effectuées permettent notamment de réduire le coût des prestations extérieures.

### LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ANNÉE

#### Une activité fortement liée aux mouvements des sites

- Ouverture de nombreux dispositifs : Bondy, Saint-Maur, Brou, hôtels Jarry, Paray-Vieille-Poste, réouverture du site Henri IV, et des petits déjeuners de Paris 4<sup>e</sup>, aménagement de la crèche Oudin et du gymnase Marie Paradis ainsi que d'un hôtel à Nanterre dans le cadre de l'accueil cet été des personnes déplacées de Kaboul.
- Fermeture des sites Vitruve, Villecresnes, et du gymnase de Bondy.

#### Sur le plan des matériels

- Cette année aura encore été caractérisée par la crise sanitaire et le service STL a été particulièrement sollicité pour la confection (parois en Plexiglass) et la livraison des matériels de protection (masques, visières, gels...).
- Acquisitions diverses afin de doter l'association de réserves permettant de répondre à des situations d'urgence (lits, électroménager, linge et duvets, radiateurs...). Les nouveaux kits ainsi constitués permettent d'assurer des équipements de dernière minute sur la base de 300 places.
- Poursuite de la campagne de vérification des détecteurs avertisseurs de fumée, dont certains remplacés par des matériels garantis 10 ans sans changement de piles.
- Récupération, entrepôt et livraison de dons (vêtements neufs Zara, jouets OXYBUL, couches Joone, dons de vêtements et d'accessoires par Showroom Privé, équipements extérieurs Jardiland...).
- À noter enfin que le site en ligne « Emma Boutique », créé en 2019, a reçu 102 commandes de mobiliers pour des livraisons sur sites.



Le service technique et logistique

#### Animation et sensibilisation interne

- Rencontres périodiques avec les directeurs des territoires et les chefs des services pour faire le point sur les chantiers à venir et sur les Ouvriers Hautement Qualifiés (OHQ) en poste dans certaines structures (Aboukir, Pereire, Jourdan, Saint-Maur, CHUM Paris-Ivry, Bois de l'Abbé).
- Participation aux réunions dans les territoires, pour échanger sur le fonctionnement du service STL.
- Rendez-vous pédagogiques et préventifs dans les sites.

### LES CHIFFRES DE L'ANNÉE 2021

Répartition des interventions	Évolution annuelle	2020	2021	% 2021
CHAUFFAGE	7,5 %	425	457	4,1%
CLIMATISATION / VMC	34,2 %	73	98	0,9%
ÉLECTRICITÉ	3,9 %	1 936	2 012	17,9%
LOGISTIQUE	-23,7 %	1 563	1 192	10,6%
MENUISERIE / SERRURERIE	12,9 %	2 418	2 729	24,3%
MOBILIER	24,1 %	199	247	2,2%
PEINTURE	118,2 %	55	120	1,1%
PLOMBERIE	-22,6 %	3 851	2 981	26,6%
SÉCURITÉ	-0,4 %	259	258	2,3%
INTERVENTIONS DIVERSES	3,9 %	1 084	1 126	10%
<b>TOTAL</b>	<b>-5,4 %</b>	<b>11 863</b>	<b>11 220</b>	

### LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- 1 Chef de service
  - 1 Coordinateur technique
  - 1 Coordinateur logistique
  - 1 Assistante administrative, (nouveau poste créé en 2021)
  - 15 OHQ
  - 1 Agent d'entretien de surface
- Ainsi que dans le cadre du dispositif « Premières Heures » correspondant à un accompagnement professionnel progressif et adapté, destiné aux personnes qui, en raison de leurs parcours de rue, ne se projettent pas d'emblée dans un contrat long et pour lesquelles les dispositifs d'insertion classiques s'avèrent inadaptés :
- En moyenne 4 intervenants par jour
  - 2 Techniciens logistiques

# NOS ACTIONS

## L'équipe mobile

Fort de son expertise du fonctionnement de l'association, l'Équipe Mobile, créée en 2017, a pour mission de répondre aux besoins de remplacements au sein de l'association. Il s'agit de compenser les absences des salariés pour ne pas laisser les services démunis, tout en réduisant le recours à l'intérim, parfois plus coûteux et peu satisfaisant en termes de qualité du service.

### Les modalités de recours à l'Équipe Mobile

Le recours à l'Équipe Mobile se fait via la création d'un ticket sur la plateforme dédiée du site intranet de l'association. La demande est formulée par le chef du service concerné par l'absence d'un salarié, et validée par sa Direction de Territoire. Elle est ensuite traitée par l'encadrement de l'Équipe Mobile selon son degré de priorité, son ancienneté, et la disponibilité des professionnels.

Parmi les motifs de recours à l'Équipe Mobile :

- la vacance de poste du fait d'un recrutement en cours,
- la formation qualifiante,
- les congés payés,
- l'arrêt maladie supérieur à une semaine,
- la demande de renfort ponctuel d'une équipe (fatigue, pénibilité, évènement exceptionnel, accroissement d'activités).
- Ouverture en urgence d'un site, ce qui a été particulièrement d'actualité cette année avec l'implication de l'équipe mobile dans la structure d'accueil des Afghans à Nanterre, puis dans le gymnase Marie Paradis à Paris.

### Moyens humains

22 professionnels en CDI : 1 chef de service, 1 assistante de direction en charge du suivi administratif et de la gestion des plannings, 7 auxiliaires socio-éducatifs (ASE) de jour et 5 de nuit, 1 coordinateur des ASE, ainsi que 7 techniciens socio-éducatifs (TSE).

### 23 931 heures de remplacement en 2021 (+ 8,5 % en un an)

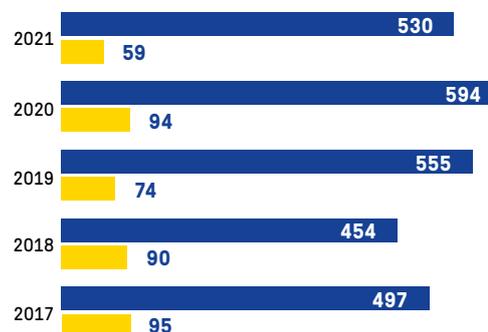
	ASE jour	ASE nuit	Coordination ASE	Travailleurs sociaux	Chefs service	Total
Heures 2021	7 249	6 503	828	8 447	904	23 931
%	30,3 %	27,2 %	3,5 %	35,3 %	3,8 %	100,0 %
Soit en ETP	4,5	4,0	0,5	5,3	0,6	14,9
Rappel heures 2020	7 525	6 021	964	6 371	1171	22 052
Évolution annuelle	-3,7 %	+8,0 %	-14,1 %	+32,6 %	-22,8 %	+8,5 %

### Les astreintes

Afin de garantir le fonctionnement des structures d'hébergement et de logements accompagnés, un dispositif d'astreintes organise les possibilités d'interventions en dehors des horaires habituels de travail. Les salariés d'astreinte sont sollicités lorsque la sécurité des personnes ou des lieux est mise en péril ou que la continuité du service ne peut être assurée.

Sur 530 interventions assurées à ce titre en 2021 :

- 324 saisines de nuit et 206 de jour.
- 363 par des salariés, 126 par des personnes hébergées et 41 par des partenaires.
- Motifs de recours :
  - Absence imprévue ou retard d'un salarié (45 %)
  - Problèmes techniques dans des locaux (30 %)
  - Situation conflictuelle entre personnes hébergées (10 %)
  - Clefs oubliées ou perdues (9 %)
  - Alerte santé d'une personne hébergée (5 %)
  - Autres (1 %)
- La majorité des saisines a pu être traitée par téléphone. Seulement 59 demandes (soit 11 %) ont nécessité un déplacement sur place.



### Total saisines

dont celles avec déplacements

# NOS MISSIONS TRANSVERSALES

La transversalité favorise les passerelles entre les dispositifs et les territoires. Elle permet la rencontre des acteurs de l'association autour de problématiques propres, intégrées dans l'accompagnement social global : la santé et le sport – la culture, la citoyenneté, les jeux et les loisirs – la formation et l'emploi – le logement. L'accès à ces services constitue un droit fondamental inscrit dans la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions.

## LA MISSION CULTURE, CITOYENNETÉ, LOISIRS ET JEUX (rattachée au service Communication, Mécénat)

Elle développe avec les services de l'association une politique ambitieuse d'actions artistiques, ouvertes sur le quartier, ses habitants, ses acteurs culturels, institutionnels et associatifs. Son objectif est, en associant également les loisirs et jeux, la remobilisation des personnes en vue de leur réinsertion et la rencontre de différents publics autour d'une même action.

## LA MISSION SANTÉ ET LE SPORT (rattachée à la Direction générale)

Elle vise à améliorer l'accès aux droits, aux soins, à la prévention et à promouvoir la santé ainsi que les pratiques sportives, des personnes accueillies ou hébergées au sein de l'association. En faisant de l'orientation vers le droit commun une priorité et de l'inscription dans des parcours de soins une nécessité, elle matérialise une valeur chère à l'association : la lutte contre la stigmatisation des personnes en situation de précarité.

## LE PÔLE EMMAÛS SOLIDARITÉ COMPÉTENCES (rattachée à la Direction des ressources Humaines)

Elle a pour ambition de mettre en synergie les différents acteurs du champ de la formation, de l'insertion et de l'emploi, engagés dans la lutte contre les exclusions. L'objectif principal est de faciliter le retour à l'emploi des publics les plus fragilisés, en gérant également des dispositifs particuliers, dont des actions de proximité au service de personnes éloignées de l'emploi, dans le cadre de la gestion de trois Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

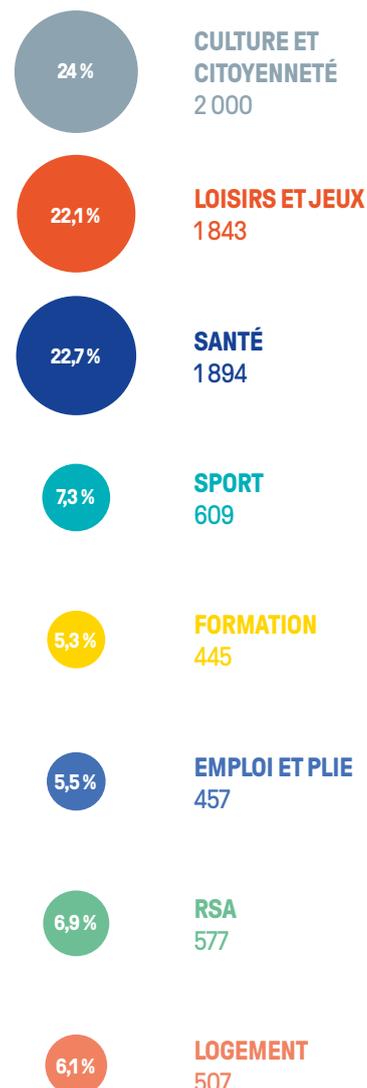
## LA MISSION LOGEMENT (rattachée à la Direction générale adjointe)

Elle accompagne les personnes suivies par l'association dans et vers le logement, suit les dossiers de demande et les recours DALO. Elle assure la prospection auprès des bailleurs publics et privés pour loger les personnes accueillies et hébergées par l'association.

**Afin de soutenir des actions innovantes dans les structures, les missions transversales, dans leurs domaines respectifs de compétences, apportent auprès des équipes :**

- une disponibilité et un soutien pour la réponse aux besoins,
- une veille stratégique et technique, permettant de diffuser des informations spécifiques également alimentées par la participation des missions dans différentes instances de leur secteur,
- une intervention pour la conception de projets, d'actions collectives et d'événements,
- une synergie au moyen du développement de partenariats.

**8 332**  
**BÉNÉFICIAIRES**  
**DES ACTIONS**  
**DES MISSIONS**  
**TRANSVERSALES**  
**EN 2021**



# Un nouvel espace solidaire « BEAUTÉ ET BIEN-ÊTRE » ouvert en juillet 2021

Partenaires depuis plus de 10 ans, EMMAÛS Solidarité et L'Oréal, ainsi que sa Fondation, développent leurs actions consacrées à l'estime de soi et au bien-être.

Dans ce cadre, **un nouvel espace dédié à la beauté et au bien-être a ouvert le 7 juillet 2021.**

Situé au rez-de-chaussée du site Valmy dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris, le nouvel espace a été entièrement aménagé par L'Oréal.

Il est dédié à toutes les personnes accompagnées par l'association qui, sur rendez-vous et au moyen d'un système de bons délivrés par les équipes sociales, ont accès à :

- des produits d'hygiène et de beauté, tels que des shampoings, des gels douche, des produits anti-transpirants ou encore du parfum, pour les femmes et les hommes,
- des soins de socio-esthétique et de socio-coiffure.

Cet espace, géré par un binôme constitué d'intervenants des deux partenaires, répond à divers objectifs :

- Proposer un lieu de bien-être et d'estime de soi accessible à toutes les personnes en situation de précarité.
- Favoriser la resocialisation et la reconstruction des personnes à travers l'estime de soi : réapprendre à prendre soin de soi, c'est aussi porter de l'attention à sa santé physique et mentale.
- Développer et recréer des liens à travers des ateliers conviviaux et améliorer sa communication avec les autres. Animés par des professionnels formés à la socio-esthétique, ateliers et soins individuels permettent d'aborder des questions parfois difficiles à verbaliser et contribuent fortement à la valorisation des personnes victimes d'exclusion.



## EMMAÛS Solidarité et L'Oréal, un partenariat de longue date

Depuis 2011, L'Oréal et sa Fondation soutiennent EMMAÛS Solidarité dans ses actions auprès des personnes en situation de précarité.

→ Ce partenariat a débuté en 2011 avec un atelier de socio-esthétique destiné aux femmes hébergées dans un centre parisien, puis a rapidement été élargi à d'autres structures.

→ Quelques années plus tard, grâce à la pérennisation de ce soutien, l'association a progressivement mis en place un accompagnement socio-esthétique et estime de soi dans les accueils de jour et pensions de famille, complété par des ateliers de socio-coiffure.

→ En 2019, les ateliers étaient proposés dans 15 structures de l'association aidant ainsi 992 personnes.

Au-delà du financement des ateliers de socio-esthétique et de socio-coiffure, L'Oréal fait également des dons réguliers de produits de soin, de cosmétique et d'hygiène, redistribués aux personnes en situation de précarité.

Depuis l'origine, la mission Santé d'EMMAÛS Solidarité coordonne ces différentes actions orientées vers le bien-être et le plaisir de prendre soin de soi, proposées aux personnes en situation de précarité.

### Premiers résultats

	Du 07/07/21 au 31/12/21	Du 01/01/22 au 20/05/22
Femmes	280	328
Hommes	171	190
<b>Total des personnes reçues</b>	<b>451</b>	<b>518</b>
Produits délivrés	1 362	1 534
Soins socio-esthétiques	62	99
Coiffure	117	112



# NOS MISSIONS TRANSVERSALES

## La mission Culture, Citoyenneté, Loisirs et Jeux

**La mission développe une politique d'actions culturelles dans un double objectif d'accessibilité et de participation à l'accompagnement social :**

- favoriser l'accès de tous aux œuvres et aux pratiques du champ artistique et culturel ;
- lutter contre l'exclusion et soutenir l'insertion des publics en situation de précarité.

Avec l'appui d'une équipe de coordination socioculturelle et celui des travailleurs sociaux référents, la mission Culture, Citoyenneté, Loisirs et Jeux construit, en partenariat principal avec les acteurs du monde culturel, une programmation pluridisciplinaire pour favoriser l'insertion, la rencontre, l'expression du sens critique, les pratiques personnelles, le bien-être et la découverte.

Fortement impactées par les restrictions sanitaires en 2020, les actions socioculturelles ont progressivement retrouvé un rythme habituel à partir du mois d'avril 2021.

### Le programme d'actions socioculturelles du Centre d'hébergement d'urgence Paris-Ivry

Dédié à l'accompagnement des familles migrantes primo-arrivantes et des publics intra-communautaires, ce programme s'oriente vers l'apprentissage du français des adultes et des enfants – en soutien à leur scolarisation sur site – l'aide à la parentalité et l'insertion citoyenne par l'interculturalité.



**72 actions en 2021 (contre 34 en 2020)**

- 38 projets (théâtre, arts plastiques, danse...)
- 23 sorties (spectacles, expositions...)
- 11 événements (fêtes, concerts...)



**+ de 2 000 participations enregistrées à ces actions (adultes et enfants)**



#### Les partenaires locaux :

- la municipalité d'Ivry
- le Mac Val et la Briqueterie
- le cinéma Luxy et les théâtres Jean Vilar et Antoine Vitez

#### Les partenaires de Paris :

- Petit Bain, Béton Salon et la bibliothèque Italie
- L'Orchestre de chambre de Paris et la Philharmonie
- La ménagerie des Plantes

#### Et parmi les associations :

- Bibliothèques Sans Frontières
- Chemins d'enfance
- Clowns Sans Frontières
- Jungle Eye
- Pâtisseries solidaires
- Scouts et Guides de France



Intervention de Clowns Sans Frontières au Centre d'Hébergement d'urgence Paris – Ivry, EMMAÛS Solidarité, 2021.

## 5 projets originaux présentés au festival « C'est pas du luxe »

Initié par la fondation Abbé Pierre, la scène nationale La Garance et l'association Le Village, le festival « C'est Pas du Luxe » était organisé, pour sa 3<sup>e</sup> édition avignonnaise, du 24 au 26 septembre 2021. 60 créations élaborées entre des artistes professionnels et des personnes accompagnées par le champ social ont été présentées au public, dont 5 portées par EMMAÛS Solidarité :



### Les souffleurs de patience

Une proposition théâtrale qui associe murmures, poésies et surprises, créée par Ombeline de la Teyssonnière, comédienne et metteure en scène, animatrice d'un atelier théâtre depuis plusieurs années pour les personnes accueillies à l'Espace Solidarité Insertion Agora.



### BalJamPop

Une jam session costumée et participative, menée par L'Orkestre International de Lancry, groupe musical inter structures guidé par Philippe Ferrin, animateur du CHRS Lancry.



### Seconds souffles

Une série de 11 doubles portraits d'hommes hébergés au CHRS Prost du Pré-Saint-Gervais, réalisés par le photographe Pierre Leblanc dans le cadre d'une résidence artistique.



### La Vie des objets

Une exposition de Mohamed El Khatib avec les personnes hébergées au CHU Nancy, sur les secrets des « objets ordinaires qui nous habitent et que nous habitons ».



### À qui sait attendre...

Un court métrage de la réalisatrice Anne Toussaint avec les personnes hébergées à l'HUDA du Bois de l'Abbé, un croisement de regards de 8 hommes demandeurs d'asile.

## Le prix EMMAÛS Solidarité pour la création contemporaine, partenaire de Jeune Création

En 2021, EMMAÛS Solidarité a initié avec « Jeune Création » une découverte de la création contemporaine pour les personnes accueillies dans ses différents dispositifs franciliens de lutte contre l'exclusion. Cette découverte s'est traduite par un nouveau prix partenaire du festival annuel de « Jeune Création » : le prix EMMAÛS Solidarité, qui propose aux personnes accompagnées par l'association d'élire collectivement un jeune artiste, en vue de produire une œuvre collaborative.

La constitution du jury a ainsi réuni Anita-Florence, Abdallah, Badra, Nicolaï, José, Adjoua, Alioune et Alex, suivis dans divers dispositifs de l'association.

Initiation à la création contemporaine, étude des dossiers des artistes candidats, argumentations... les ateliers de travail collectif animés par 2 coordinateurs socioculturels de l'association, ont conduit à la délibération : parmi les 11 artistes ayant candidaté, c'est Luc Avargues qui a été sélectionné.

Son univers mêlant performance, sculpture, rituel autour de la nourriture, et sa capacité pressentie à « faire avec nous » auront fait, pour cette première édition, la différence. Dès lors, divers temps de rencontres ont conduit à l'élaboration de l'œuvre « De nos mains réunies » dont la production, retardée par le contexte sanitaire, s'est achevée par une présentation publique accueillie par la Fondation Lafayette Anticipations le jeudi 21 avril 2022, ainsi qu'une exposition documentaire quelques semaines plus tard à Transfo, le centre culturel d'EMMAÛS Solidarité.



## LES LOISIRS ET LES JEUX

Rattachées à la mission Culture et Citoyenneté, les actions « Loisirs et Jeux » proposées aux enfants comme aux adultes, favorisent les moments de convivialité indispensables à la vie collective et offrent des temps de ressourcement nécessaires à la remobilisation. Face au repli sur soi des grands exclus, ils sont aussi un premier pas vers la resocialisation.



### Des rencontres sportives pour 450 supporters...

Tour de France, Roland Garros, Ligue des champions féminine... les grands événements de 2021 ont à nouveau fait preuve de solidarité en invitant les personnes accompagnées par l'association à vivre la compétition sportive sur le terrain. En partenariat avec les services de l'État et de la Ville, et les mécènes sportifs de l'association, d'autres matchs de football, rugby, volley, handball, basket ou badminton s'ajoutent à ces moments sportifs fédérateurs qui participent pleinement à la lutte contre l'exclusion.



### ... et joueurs amateurs

Avec Le Five, complexe de football en salle partenaire de l'association, une mise à disposition hebdomadaire gratuite a permis d'organiser un tournoi inter structures et des rencontres sportives avec des entreprises, comme des préambules informels vers l'insertion professionnelle.



### Des découvertes touristiques et sorties familiales pour 354 personnes

Au parc zoologique de Paris ou en bord de Seine, à la Tour Montparnasse ou à Disneyland.



### Des ateliers jeux dans 4 structures

En partenariat avec le ludothécaire « Au temps du Jeu », 3 centres d'hébergement et 1 accueil de jour ont mis en place des « ateliers de mise en jeu », pour faciliter la vie collective et la participation des adultes désocialisés.



**600 billets gratuits pour les bases de loisirs** avec la région Île-de-France et l'Union nationale des Centres sportifs de Plein Air.



**Des « colos apprenantes » en Bretagne pour 22 enfants** avec le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation 92 et les Pupilles de l'Enseignement Public 75.



**23 séjours en colonies de vacances CGCV, pour des aventures aquatiques ou en pleine verdure** avec le ministère de la Transition Écologique.



**59 séjours à Emmaüs Primelin**, centre de vacances du Mouvement Emmaüs.



**14 séjours de vacances en famille** avec la Bourse Solidarité Vacances.



**439 sorties culturelles en partenariat avec Paris-Musées, les Cinémas Indépendants Parisiens et Ciné chèques**, ainsi que de nombreuses places pour assister à des shows musicaux télévisés.



# NOS MISSIONS TRANSVERSALES

## La mission Santé

La mission vise à améliorer l'accès à la santé des personnes accueillies et/ou hébergées par EMMAÛS Solidarité. Avec le soutien d'acteurs institutionnels (dont en premier lieu l'Agence Régionale de Santé Île-de-France) et privés, elle mène des actions de promotion de la santé et accompagne l'inscription dans les parcours de santé de droit commun.

En 2021 comme en 2020, les activités de la mission santé ont été fortement liées à la crise du Covid-19.

Le contexte sanitaire a, en lien avec la commission interne de veille Covid réunie quotidiennement depuis mars 2020, mobilisé l'équipe dans la gestion de l'épidémie, sur les volets de l'information, de la prévention, et de la protection. La pandémie a également bouleversé la planification des activités, limitant le nombre d'ateliers habituellement mis en place.

Cependant l'année a été marquée par le maintien des actions et l'émergence de nouveaux projets, tels que l'espace EMMAÛS Beauté & Bien Être à Valmy ou le projet de danse-thérapie à Malmaisons.

Par ailleurs, le sport étant un levier majeur pour la santé et le bien-être, la mission a accueilli en 2021 un coordinateur dédié à ce sujet. De multiples projets ont ainsi été déployés pour dynamiser la pratique sportive et encourager l'activité physique au sein de nos structures.

### La lutte contre l'épidémie de Covid-19

#### PROTECTION

Pilotage de la répartition du matériel de protection à travers les structures, et gestion des stocks.

- Distribution de 426 000 masques lavables et jetables, à destination des personnes accueillies ainsi que des équipes salariées et bénévoles.
- Coordination avec le service technique et logistique (STL) de la distribution de gels hydroalcooliques, de lingettes, de masques...
- Suivi des cas de Covid dans les différentes structures de l'association, et accompagnement dans les conduites à tenir.

#### INFORMATION

Information en temps réel de tous les acteurs de l'association, sur l'évolution de l'épidémie et des diverses mesures sanitaires.

- Élaboration et diffusion de procédures internes, et relai des procédures émanant des autorités sanitaires.
- 1 encart dédié dans chacune des 6 lettres bimestrielles envoyées à tous les acteurs de l'association, en complément des infos Covid transmises en temps réel.
- 1 lettre dédiée à la vaccination anti-Covid.
- Mise à disposition d'une permanence médicale téléphonique interne assurée par 3 médecins bénévoles de l'association.



#### PRÉVENTION

**108** interventions des Médiateurs de Lutte Anti-Covid (MLAC), avant donné lieu à la réalisation de 1 310 tests antigéniques.

**53** opérations de vaccination dans les sites, en lien avec des partenaires vaccinateurs : médecins bénévoles, centres de vaccination de la Ville de Paris, départements, CPTS, ARS, CPAM, SOS Médecins.

Les personnes accueillies ont également été orientées vers la vaccination de droit commun.



**3 225**

personnes suivies ayant bénéficié d'au moins 1 dose.



Mise à disposition de **2 800** autotests distribués par les MLAC ou directement commandés par la mission.

**16** séances de sensibilisation à la vaccination et d'accompagnement à la prise de rendez-vous vaccinal (dont 12 visioconférences par les médecins bénévoles auprès de 475 personnes suivies ou salariées).

## La continuité des autres activités de santé

### SENSIBILISATION ET INFORMATION



**478**

ateliers  
organisés

**1 894**

participations  
aux ateliers

**48**

structures  
EMMAÛS  
Solidarité  
mobilisées

La mission a maintenu certaines activités afin d'assurer une continuité des actions visant au maintien et à l'amélioration de la santé globale des personnes accueillies.

Ainsi, divers ateliers santé ont été proposés et déployés au sein des structures. Parmi eux, les groupes de paroles et les ateliers « bien-être et estime de soi » ont été particulièrement plébiscités dans un contexte sanitaire anxiogène.

Toujours dans le souci de la continuité des actions de santé globale, des ateliers déclinant des programmes nationaux ont également été organisés en lien avec l'actualité, autour d'octobre rose, du mois sans tabac, et de la journée mondiale de lutte contre le VIH.

Enfin, la professionnalisation sur les questions de santé s'est poursuivie et des modules de formations ont été organisés sur les sujets des addictions et de l'accès aux droits et aux soins. Une nouvelle formation sur les premiers secours en santé mentale a également été lancée.



### EMMAÛS Beauté & Bien-Être

L'espace, ouvert en juillet 2021 en partenariat avec le groupe L'Oréal, est un lieu dédié au développement de l'estime de soi et la reprise de la confiance en soi.

Il participe, à travers l'acquisition de produits d'hygiène et de beauté, et des prestations de socio-esthétique et/ ou de socio-coiffure, à la resocialisation et la remobilisation des compétences psychosociales des personnes, essentielles pour tout projet de vie.

Ce dispositif novateur, présenté en page 41, prolonge et complète l'accompagnement social dans un objectif de revalorisation personnelle et d'autonomisation favorisant ainsi la réinsertion sociale et professionnelle.

### ACCÈS AUX SOINS

**84**

permanences de  
médecins et infirmiers  
bénévoles dans les  
accueils de jour



**287**

personnes équipées  
en santé visuelle  
grâce à 14 journées  
organisées avec nos  
partenaires

**25**

interventions mixtes  
regroupant des  
professionnels de  
l'addictologie et du  
social

## PLANNING DES SALLES DE REMISE EN FORME

**TOUS LES MERCREDIS**

PF Arago 23 rue Berbier du Mets 75013 Paris	-15h30-16h15 -16h15-17H Ouvert à tous	<div style="background-color: #e91e63; color: white; padding: 2px; text-align: center; font-size: 8px;">Cardio</div> <div style="background-color: #a1887f; color: white; padding: 2px; text-align: center; font-size: 8px;">Renforcement musculaire</div>
CHRS LAUMIERE 20 avenue de Laumière 75019 Paris	-18h-18h45 -18h45-19h30 Réservé aux femmes	<div style="background-color: #e91e63; color: white; padding: 2px; text-align: center; font-size: 8px;">Cardio</div> <div style="background-color: #a1887f; color: white; padding: 2px; text-align: center; font-size: 8px;">Stretching</div>

CERTIFICAT MÉDICAL ET LICENCE OBLIGATOIRES

Mission Santé / Sport  
 Contact : Thibaut DUSSUD  
 Coordinateur Sport  
 06 95 94 96 69

### Focus Sport

La mission Santé a développé divers projets afin de faire découvrir les bienfaits physiques et psychologiques de l'activité sportive, de lutter contre la sédentarité et de créer du lien social entre les participants.

La Fédération Française de Sports pour Tous a ainsi poursuivi les programmes « Sport et Santé » de 12 séances dans 4 structures, et animé des séances sportives dans deux salles de remise en forme de l'association quand les conditions sanitaires le permettaient.

En collaboration avec Viacti, l'UFOLEP 75 et Sport & Citoyenneté, le projet IMPACT 2024 visait quant à lui à remobiliser les personnes en situation de précarité par l'activité physique adaptée. Au total, 9 structures ont pu bénéficier de séances sportives en 2021.

Enfin, les prémices du projet « Terrains d'Avenir » ont été dessinés. Financé par l'Olympic Refuge Foundation et le ministère des Sports, ce programme élaboré en partenariat avec 6 associations visera, dans la perspective des Jeux Olympiques Paris 2024, à proposer des activités sportives aux publics réfugiés et demandeurs d'asile en Île-de-France.

# NOS MISSIONS TRANSVERSALES

## EMMAÛS Solidarité Compétences

Organisme de formation et d'accompagnement socioprofessionnel

Le pôle est structuré autour de trois activités : le centre de formation, le service emploi et le service RSA.

### 2021 EN CHIFFRES

#### 38 membres de l'équipe (salariés et bénévoles)

- 1 directrice
- 1 chef de service pédagogique
- 11 formateurs
- 1 coordinateur emploi
- 7 conseillers en insertion professionnelle
- 1 encadrant technique Dispositif Premières Heures (DPH)
- 1 cheffe de service RSA
- 6 travailleurs sociaux
- 1 psychologue
- 2 agents administratifs
- 1 agent d'entretien
- 5 bénévoles

#### 1 479 participants

- 445 en formation
- 457 en accompagnement emploi
- 577 en RSA, dont 250 orientés en 2021



#### Quelques éléments marquants de l'année 2021 :

- **Janvier 2021** : augmentation de la file active du RSA de 360 à 480 dossiers
- **Janvier 2021** : lancement de l'utilisation de la plateforme de l'inclusion, en tant que « prescripteur habilité »
- **Juillet/aout 2021** : atelier d'été linguistique et numérique pour les personnes accompagnées par EMMAÛS Solidarité
- **Septembre 2021** : obtention de la certification « Qualiopi » pour l'organisme de formation
- **Octobre 2021** : obtention de l'agrément IAE (Insertion par l'Activité Économique) pour la création d'un chantier d'insertion
- **Novembre 2021** : lancement de la création d'une page internet dédiée au pôle

	FORMATION	EMPLOI	RSA
<b>Actions</b> 	<b>2 482 heures</b> de formation, dispensées pour <b>178 bénéficiaires</b> → 5 actions de formations linguistiques et bureautiques → 35 Ateliers d'été <b>9 formations</b> destinées à des salariés : <b>267 salariés formés, 600 heures</b> dispensées	<b>457 Personnes</b> accompagnées <b>3 Plans Locaux</b> pour l'Insertion et l'Emploi (2 à Paris et un à Créteil) <b>73 sorties</b> en emplois et <b>22 sorties</b> en formations qualifiantes	<b>577 Personnes</b> accompagnées <b>2 389 actions</b> socioprofessionnelles <b>56 sorties</b> en emplois et <b>2 sorties</b> en formations qualifiantes rémunérées
<b>Genres</b> 	<b>78 % hommes</b> <b>21 % femmes</b> <b>1 % non-genré</b>	<b>51,8 % hommes</b> <b>47,2 % femmes</b> <b>1 % non-genré</b>	<b>90 % hommes</b> <b>10 % femmes</b>
<b>Âges</b> 	<b>33,6 % - 26 ans</b> <b>61,5 % 26/44 ans</b> <b>4,9 % 45/54 ans</b>	<b>9,2 % - 26 ans</b> <b>60,8 % 26/44 ans</b> <b>18,2 % 45/54 ans</b> <b>11,8 % 55 ans et +</b>	<b>0,9 % jusqu'à 25 ans</b> <b>75,1 % 26/50 ans</b> <b>23,5 % 51/65 ans</b> <b>0,5 % 66 ans et +</b>

### MISSION FORMATION – CENTRE DE FORMATION



L'année 2021 est marquée par l'obtention de la certification « Qualiopi » permettant la poursuite de nos actions de formation au bénéfice des personnes accompagnées.

Le développement des formations à destination des salariés et la recherche de nouveaux partenaires ont été couronnés de succès puisque nous avons multiplié par 4 le nombre de salariés formés via les différentes actions. Nous avons également réalisé une refonte de notre catalogue de formations afin de poursuivre la recherche de nouveaux partenaires.

Le pôle s'est aussi mobilisé pour proposer des ateliers linguistiques et numériques pendant l'été 2021 en direction des personnes suivies par les équipes d'EMMAÛS Solidarité. 70 heures de formations leur ont ainsi été proposées.

## Formation linguistique à visée d'autonomie sociale pour les sans-papiers - ARALE - Session de mars à juin 2021



Cette action est un parcours centré sur l'acquisition des compétences de base en français.

Ainsi, les participants ont bénéficié de 100 heures de « Français Langue Étrangère » et 28 heures d'ateliers de préparation au DELF (Diplôme d'études en langue française).

Sur cette session, nous avons accompagné :

- 10 participants, dont **5 femmes**
- Moyenne d'âge de **18 à 33 ans**
- Tous demandeurs d'asile
- Orientés par les travailleurs sociaux de centres d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile en IDF

### Nouveauté 2021:

Un atelier théâtre a été organisé le 24 juin 2021 par une comédienne professionnelle. Durant cet atelier les deux groupes ont bénéficié d'une initiation au théâtre en tant que moyen efficace et ludique pour apprendre une langue : apprentissage et mémorisation d'un texte, élocution, diction, prononciation, expression de sentiments ou d'états par le corps et par le jeu de la relation, expérience de la scène et du public.

## La mise en œuvre d'une formation « Smartphone »

Les différents confinements sanitaires ont mis en évidence la fracture numérique ainsi que la non-maîtrise de l'utilisation du smartphone par les participants des formations linguistiques.

**63 participants** ont bénéficié de cette nouvelle action, visant l'acquisition de compétences sur les bases de la culture technologique, le paramétrage de son équipement, la connexion à un réseau internet, l'utilisation des applications multilingues pour publics réfugiés ou autres, la connaissance des applications pédagogiques utiles pour apprendre le français, la recherche d'informations, les démarches de recherche d'emploi ou de formation sur les sites des services publics.



### Contenu pédagogique :

- Connaître les caractéristiques de son smartphone et l'organisation de l'interface – regroupement d'applications par thématiques : déplacements itinéraires, informations emplois, applications de FLE...
- Courrier électronique : utilisation sur smartphone
- Mode de connexion et sécurité du mot de passe
- Numérisation de documents administratifs pour partage et envoi par messagerie

## L'accompagnement au service RSA



### SERVICE RSA

Une année marquée par :  
**La progression, consécutive à la crise sanitaire, des allocataires du RSA** : en 2021, le département a attribué 120 nouvelles prises en charge, avec un « bon de commande » qui s'élève aujourd'hui à 480 dossiers (contre 360 dans le marché initial).  
**Une augmentation du nombre de réfugiés sur la file active** : en 2021, les nouvelles prises en charge ont concerné majoritairement l'accueil de réfugiés (19 % de la file active) qui ont nécessité l'ajustement de l'accompagnement à la barrière de la langue et aux facteurs interculturels.

Accompagnement d'allocataires parisiens du RSA : publics sans domicile et/ou désocialisés.

- 577 allocataires, dont 59 femmes.
- 575 célibataires, dont 11 avec enfants.
- 2 couples, dont 1 couple sans enfant.
- 518 hommes et 59 femmes.
- **250 nouvelles prises en charge en 2021.**
- **38,66 % de sorties positives**, soit 56 sorties en emplois et 2 sorties en formations qualifiantes rémunérées.
- 2 389 convocations émises pour des actions socioprofessionnelles.
- 351 entretiens individuels avec la psychologue du service.
- 1 Conseillère en insertion professionnelle (CIP) dédiée qui intervient auprès des personnes accompagnées par les référents sociaux.

Cette CIP complète l'intervention du travailleur social pour soutenir l'accès à l'emploi ou la formation en organisant des entretiens individuels et des ateliers collectifs.



### Nouveauté 2021 : Un atelier santé porté par les allocataires

En partenariat avec le CSAPA EMERGENCE - Espace Tolbiac, deux référents sociaux et quatre allocataires ont mis en place des ateliers santé afin d'aborder plus particulièrement la question des addictions. Les allocataires animateurs étaient directement concernés par le sujet des addictions et se sont positionnés en tant qu'experts pour ceux qui les ont rejoints, ces derniers devenant experts à leur tour.

### MISSION EMPLOI

2021 se caractérise par l'obtention de l'agrément Insertion par l'Activité Économique pour la création d'un chantier d'insertion de collecte d'invendus alimentaires et de transformation alimentaire.

Malgré le contexte sanitaire qui a encore impacté les recrutements en 2021, le travail de mobilisation de nos partenaires « emploi » par notre équipe de conseillers en insertion professionnelle a permis de trouver des solutions positives.

Enfin, le pôle gère le compte de l'association sur la plateforme de l'inclusion, puisque nous sommes reconnus « prescripteur habilité ».

En 2021, ce sont **770 candidatures** qui ont été enregistrées sur la plateforme par l'ensemble des équipes de l'association pour orienter vers les SIAE (structures d'insertion par l'activité économique).

## La ramasse dans le cadre du Dispositif Premières Heures (DPH)

La collecte de denrées alimentaires s'effectue auprès de supermarchés, tels que Franprix, Monoprix, Carrefour City et Bien Épicerie (bio), mobilisés par notre partenaire PHÉNIX... soit au total 14 enseignes.

Les participants DPH « ramassent » les invendus alimentaires et se chargent de les redistribuer en vélo-cargo électrique dans les centres d'EMMAÛS Solidarité.

Pour le pôle, il s'agit d'une activité porteuse de sens et de valeurs fortes qui permet de :

- distribuer de la nourriture aux plus démunis,
- lutter contre le gaspillage alimentaire,
- utiliser des vélos cargo électriques (moyen écologique),
- redonner du travail aux personnes vivant dans la rue.



**8 participants DPH** sont intervenus tout le long de l'année auprès de 12 structures de l'association (CHRS, CHU, Accueils du jour...) ainsi livrées quotidiennement. Les participants sont formés à la sécurité routière et à la conduite de triporteurs par un encadrant technique. En effet, la mission de collecte exige une vigilance permanente concernant l'état de santé des personnes et impose la plus grande prudence pour des raisons de sécurité.

Enfin cette année encore, les participants DPH et toute l'équipe du pôle ont participé, les 26, 27 et 28 novembre, à la collecte nationale des Banques Alimentaires.

### Les principaux chiffres :



**684**  
Ramasses effectuées



**19,93**  
Tonnes de déchets évitées



**94,72**  
Tonnes de gaz à effet de serre évitées

LUNDI 07 FÉVRIER 2022  
COURS DE FRANÇAIS

LUNDI 07 FÉVRIER 2022  
COURS DE FRANÇAIS

Autonomie

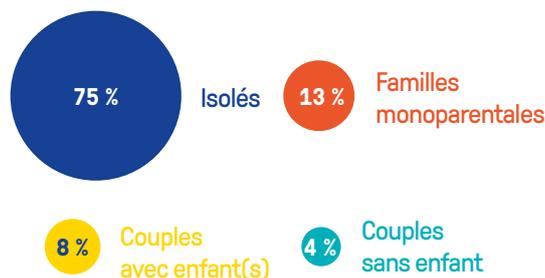


# NOS MISSIONS TRANSVERSALES

## La mission Logement

Portée par la politique du Logement d'abord, EMMAÜS Solidarité est fortement engagée en faveur d'un accès direct au logement pérenne des publics suivis par l'association.

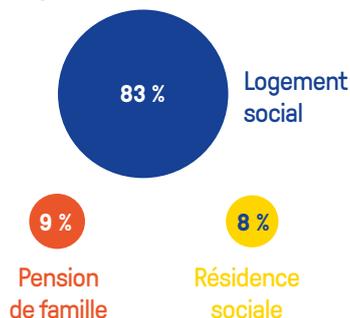
### Composition familiale



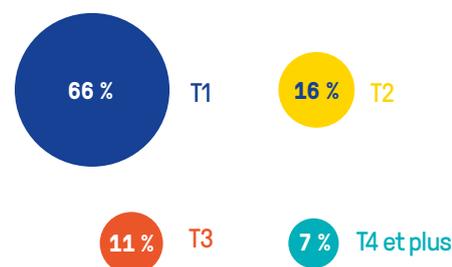
### Situation au regard de l'emploi



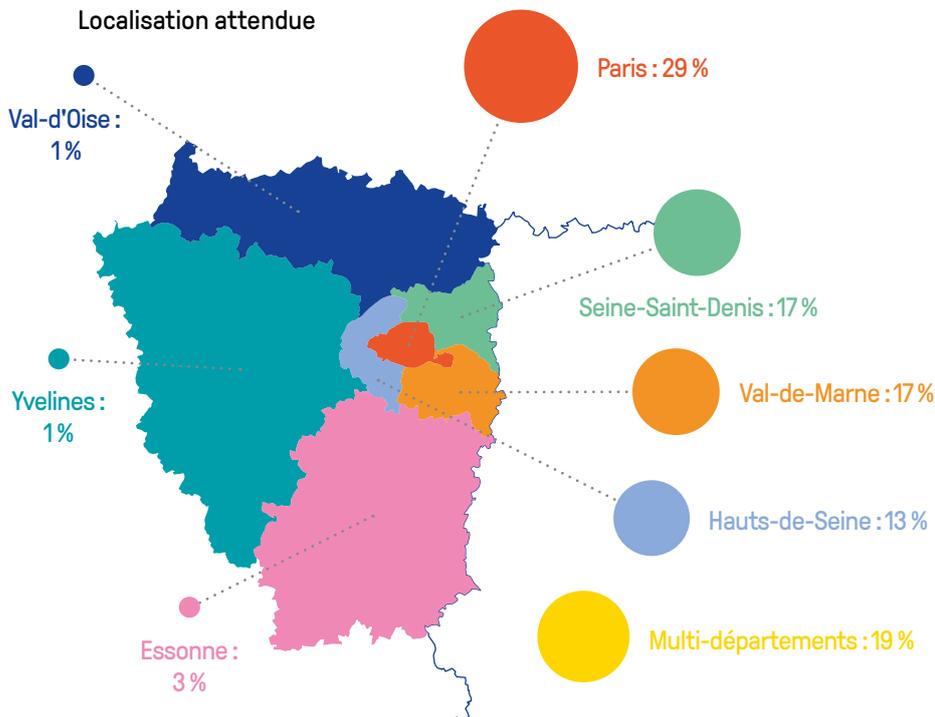
### Logement souhaité



### Typologie demandée



### Localisation attendue



### ANALYSE DES BESOINS

La mission a recensé les besoins internes de logements sociaux, pensions de famille et résidences sociales afin de qualifier et quantifier les demandes permettant d'appuyer et développer des partenariats avec des bailleurs sociaux et des réservataires franciliens.

43 dispositifs de l'association ont ainsi exprimé en 2021 les demandes de **586 ménages qui attendent un relogement**, dont 27 % sont reconnus prioritaires au titre du DALO. 75 % des personnes seules et 13 % de familles monoparentales. Leur situation économique demeure fragile puisque 56 % sont sans emploi et 61 % des ménages ont des ressources inférieures au 1<sup>er</sup> quartile (moins de 1025 €/personne/mois).

83 % souhaitent bénéficier d'un relogement dans le parc social. Ils recherchent majoritairement des petits logements (82 % de T1/T2). Bien que 29 % n'envisagent que Paris, 19 % choisissent plusieurs départements franciliens.

### APPORT DE SOLUTIONS DE RELOGEMENTS

La mission s'appuie sur le partenariat avec des bailleurs sociaux franciliens et d'autres acteurs du logement afin de fluidifier les parcours résidentiels des publics accueillis, avec une attention particulière au relogement des personnes à la rue. Cette année, 49 propositions de logements ont été réceptionnées par la mission, dont 85 % concernaient des pensions de famille et des résidences sociales.

## Répartition des propositions de logements recues par la mission logement



À partir de ces propositions, mais aussi de celles reçues par les structures qui sont le fruit du travail d'accompagnement social des équipes, **507 ménages ont été logés en 2021** :

- **340 sont entrés dans un logement de droit commun.**
- **167 ont obtenu un logement adapté en résidence sociale ou pension de famille**, dont 39 dans des structures de l'association. À noter que l'association a engagé un important travail d'harmonisation des pratiques internes en matière d'attribution de logements pour l'ensemble des contingents de ses structures. En s'appuyant sur l'expertise de 22 salariés mobilisés en groupe de travail, un mode de fonctionnement a été défini et des outils communs créés, notamment afin de définir une nouvelle procédure interne d'attribution des logements déclinée en 2022.

### Les principaux freins au relogement identifiés :

- Des ménages autonomes restant dans l'impossibilité d'accès immédiat au logement en raison de l'instabilité de leur situation personnelle ou administrative (surendettement, instance de divorce ou de titre de séjour définitif).
- Une offre de logements insuffisamment adaptée aux besoins des publics précaires et particulièrement ceux confrontés à des problématiques d'addiction, de santé mentale et de vieillissement relevant d'accompagnements spécifiques.
- Des bailleurs sociaux conditionnant l'accès au logement à la transmission de justificatifs démontrant la future autonomie locative du ménage tels qu'un parcours locatif antérieur ou des ressources financières suffisamment stabilisées.
- Des réservataires imposant de très courts délais pour transmettre un dossier de candidature complet, source d'inquiétudes pour des personnes ayant vécu des parcours chaotiques, et pour lesquelles un temps de réflexion et de projection reste nécessaire.

## MISSIONS D'APPUI

### - Ateliers collectifs

L'atelier préparation à l'accès au logement, action collective destinée aux personnes hébergées, a dû être suspendu en 2021 en raison d'effectifs réduits liés au contexte sanitaire.

La mission a cependant animé 2 sessions d'ateliers Logement, en direction de personnes apprenant le français pour le dispositif Émergence, proposé par le Pôle EMMAÛS Solidarité Compétences. Cette formation linguistique à visée professionnelle est destinée aux personnes ayant un niveau élémentaire de français. Elle intègre 4 séances de 2 heures de l'atelier « préparation à l'accès au logement » adaptées à ce public.

### - Appui technique aux équipes

Avec des problématiques complexes, à la croisée des champs du social, du logement et du droit, la mission propose un soutien technique quotidien aux professionnels pour répondre à leurs questionnements sur l'accès au logement et optimiser l'accompagnement des personnes accueillies ou hébergées. En novembre 2021, la mission s'est réorganisée en mettant en place des référentes territoriales afin de soutenir plus efficacement les équipes sur le terrain, définir des actions adaptées aux besoins, accroître le nombre de relogements et mutualiser les interventions interstructures.

### > Interventions collectives

La mission est intervenue à la demande de **12 structures franciliennes de l'association** afin d'appréhender les étapes clés de la demande de logement social, éclaircir le dispositif d'accès au logement des publics prioritaires (Accords collectifs, DALO, SYPLO...), présenter les différentes solutions (logement social, logement adapté...), travailler le réalisme du projet logement.

De plus, en concertation avec les directions territoriales, **20 structures ont été ciblées** comme prioritaires pour un appui renforcé en 2022 par la mission.

### > Permanences Info Conseil Logement

Cette année, l'équipe a organisé **13 permanences** pour aider les professionnels sur les dossiers logement d'une personne hébergée ou accueillie par l'association, informer sur un dispositif d'accès au logement, orienter vers des solutions adaptées.

### > Formation sur l'accès au logement social

Cette formation sur l'accès au logement en direction des salariés de l'association a pu reprendre en novembre 2021 après deux ans de suspension liée au contexte sanitaire en mobilisant **13 personnes**. Adaptée aux problématiques rencontrées par les équipes sociales, elle aborde les principaux enjeux du secteur, le contexte francilien, les mécanismes et règles d'attribution d'un logement, la construction et l'optimisation de la demande de logement social et les leviers d'accès des publics prioritaires.

### > Partenariat avec le GIP HIS

#### Formation-action des CHRS

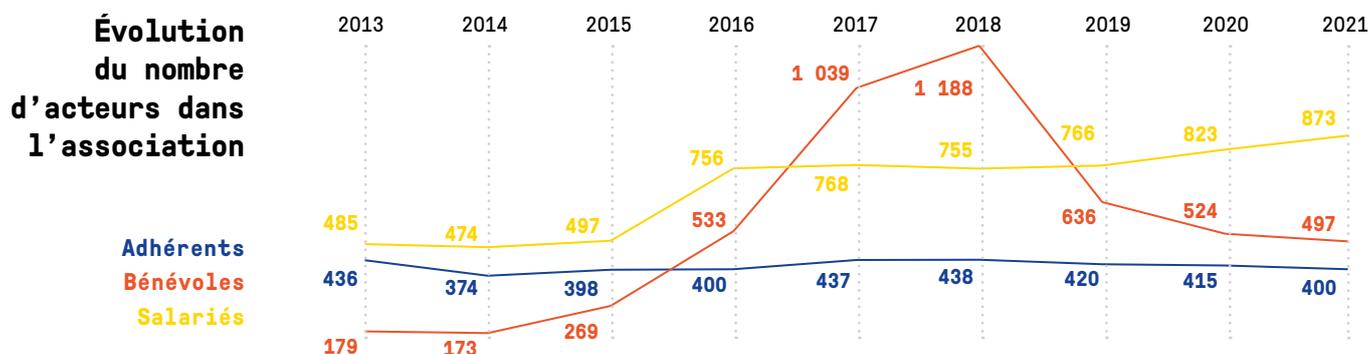
De mars à octobre 2021, les CHRS Prost, Pereire et Bois de l'Abbé ont bénéficié de la formation-action « Appui aux Gestionnaires d'Hébergement pour l'Insertion par le Logement des ménages hébergés » portée par le GIP Habitat et Interventions Sociales. Cinq journées d'interventions in situ ont contribué à diversifier et renforcer leurs pratiques professionnelles afin de lever les obstacles rencontrés dans l'accès au logement des ménages hébergés. Au travers de cette action AGHIL, la mission logement accompagne et renforce les capacités d'agir des centres sur le long terme.

#### Appui au relogement des ménages hébergés en centres temporaires

Afin de renforcer la fluidité des centres d'hébergement, le GIP HIS propose un accompagnement spécialisé vers le logement en direction des personnes accueillies, en soutien et complémentarité du travail effectué par les intervenants sociaux des structures. En fin d'année 2021, huit CHU temporaires (Verrières-le-Buisson, Jourdan, Bonneuil, Jarry, Saint Marcel, Mouchez, Rodier, Rochechouart) et l'ALTHO de Noisy-le-Grand ont bénéficié de cet appui auprès de **77 ménages**. Ce renfort devrait accélérer les relogements en levant les freins identifiés (projets irréalistes, incohérence dans le dossier) et en proposant des solutions adaptées.

# NOTRE ASSOCIATION

Dans des fonctions spécifiques et de façon complémentaire, adhérents, bénévoles et salariés de l'association, partenaires institutionnels, acteurs du Mouvement Emmaüs et du secteur hébergement-logement, donateurs, légateurs et mécènes, ou encore collaborateurs dans des sociétés diverses dans le cadre des Journées Solidarité Entreprises, concourent tous à l'action d'EMMAÛS Solidarité auprès des personnes accompagnées, hébergées ou logées. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.



## La mobilisation du bénévolat

Les associations savent pouvoir compter sur l'engagement, la générosité, l'esprit civique des bénévoles, notamment pendant les périodes de crises. Ainsi EMMAÛS Solidarité a pu compter sur l'implication massive des personnes volontaires à ses côtés, dès lors qu'il s'est agi d'assurer l'accueil de migrants :

- Dans le cadre de l'activité du Centre de Premier Accueil de la porte de la Chapelle ouvert entre novembre 2016 et mars 2018
- Au cours de l'été 2021 au moment où la France a mené l'opération Apagan, mission d'évacuation en provenance d'Afghanistan.
- Et depuis mars 2022, avec une centaine de bénévoles mobilisés dans ses trois sites en Île-de-France, pour participer à l'accueil des personnes déplacées par la guerre en Ukraine, en assurant une indispensable mission de traduction, et qui restent en contact permanent les uns avec les autres grâce à une boucle WhatsApp, coordonnée par la chargée de mission bénévolat.

## Vers un nouvel acteur expérimental : l'équipier

Dans le cadre d'une démarche d'Action-Recherche, accompagnée et documentée par Clarisse Brunelle-Juvanon, chercheuse en éthique de l'accompagnement, et soutenue par la Fondation Abbé Pierre et Emmaüs France, une étude « Engagement Solidaire : une contribution à l'émergence d'une nouvelle vision de l'action sociale »\*, permet de poser les bases d'une réflexion collective sur l'éthique du travail social, la place donnée aux salariés, aux bénévoles et aux personnes accueillies à partir d'une expérimentation lancée par EMMAÛS Solidarité au sein de l'Espace Solidarité Insertion Familles implanté dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Concrètement, il s'agit pour une personne ayant dans le passé fait l'expérience de l'accueil à l'ESI Familles, d'en faire bénéficier à son tour une nouvelle personne s'y présentant lors des temps d'ouverture. Les équipiers coaniment, avec les salariés, les activités proposées aux personnes accueillies dans la structure, dans des lieux prédéfinis (espace jeux, cuisine, cyber espace...). Ils sont également associés à des temps collectifs de réflexion (briefings de l'équipe, journées de rencontre...) et des temps conviviaux (repas d'équipe, sorties collectives...). C'est la reconnaissance d'une nouvelle pratique professionnelle au sein de l'ESI, questionnant le lien entre professionnels et personnes accueillies. Il convient toutefois de préciser que le rôle d'équipier ne peut être associé à un statut officiel existant au-delà de l'ESI. Si des ponts peuvent et doivent être faits entre tous les acteurs, il est essentiel d'affirmer qu'un équipier n'est ni un salarié, ni un bénévole.

\* [https://www.fondation-abbé-pierre.fr/documents/pdf/lengagement\\_solidaire\\_web.pdf](https://www.fondation-abbé-pierre.fr/documents/pdf/lengagement_solidaire_web.pdf)



# NOTRE ASSOCIATION

## Les instances

L'association Emmaüs, créée le 17 mars 1954, dans la foulée de l'appel de l'Abbé Pierre du 1<sup>er</sup> février 1954, a changé son nom en « EMMAÛS Solidarité », lors de l'Assemblée générale Extraordinaire du 16 juin 2011.

Association laïque, reconnue d'intérêt général, d'assistance et de bienfaisance, membre d'Emmaüs France et d'Emmaüs International, bénéficiaire du Label Don en Confiance, EMMAÛS Solidarité œuvre au quotidien pour que chacun trouve ou retrouve une place dans la société.

Le projet associatif de 2003, intitulé « Les personnes accueillies au cœur du projet », exprime les valeurs humanistes du Mouvement Emmaüs qui sont plus que jamais d'actualité. Plaçant en avant le projet social et la solidarité, promouvant la dignité et la possibilité pour chacun de prendre sa vie en main, ces valeurs guident depuis bientôt 70 ans, l'action quotidienne des différents acteurs d'EMMAÛS Solidarité.

Face aux évolutions du contexte, ainsi que pour mieux répondre aux difficultés des personnes et à leurs besoins, l'association a adopté de nouvelles orientations 2020-2025 lors de l'Assemblée générale du 29 septembre 2020.

### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale se compose des adhérents d'EMMAÛS Solidarité, à jour de leur cotisation annuelle. Elle se réunit une fois par an, en général au mois de juin. L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée générale élit les membres du Conseil d'Administration, se prononce sur le fonctionnement et les orientations stratégiques de l'association. Elle approuve également les comptes annuels de l'année écoulée et le budget prévisionnel.

Depuis la pandémie de COVID, l'Assemblée générale est retransmise sous un format audiovisuel, en direct et en différé, sur la plateforme internet dédiée à la réunion et réservée aux adhérents.

#### L'Assemblée générale du 30 juin 2021 a adopté comme principales résolutions :

- l'approbation des comptes de l'année 2020 et l'affectation du résultat, le budget 2021,
- l'élection de 5 administrateurs parmi les adhérents,
- la modification des statuts, pour les rendre conformes à ceux types d'utilité publique publiés par le ministère de l'Intérieur.

L'assemblée 2021 a été également l'occasion de commenter les conséquences de la pandémie subie depuis 2020, et de saluer la mobilisation des équipes pour maintenir et développer les activités.



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration veille au respect des valeurs fondamentales et du projet associatif. Il élabore les orientations stratégiques et le modèle économique de l'association, il en contrôle la mise en œuvre. Ses pouvoirs sont exercés dans la limite de l'objet et des buts définis dans les statuts de l'association, ainsi que dans le cadre des résolutions adoptées par les Assemblées générales.

Il rend compte à l'Assemblée générale et s'assure du respect des statuts. Les décisions du Conseil d'Administration sont prises après débat et de façon collégiale. Le Conseil élit en son sein les membres du Bureau.

### Le Conseil d'Administration est actuellement composé de 18 membres, dont :

- 2 membres de droit : le représentant d'Emmaüs France et le représentant des personnes suivies,
- 16 membres élus par l'Assemblée générale pour des mandats de trois ans.

À compter de l'Assemblée générale du 30 juin 2021, le Conseil d'Administration est composé des membres suivants, dont en jaune les administrateurs élus ou dont les mandats ont été renouvelés en 2021, et entre parenthèses l'année de fin de mandat :

#### Administrateurs élus, membres du Bureau

- Marie-France EPRINCHARD - Présidente (2023)
- Françoise COMTE-RICUR - Vice-Présidente (2022)
- Eric DE LA CHAISE - Trésorier (2023)
- Hervé LESERVOISIER - Trésorier adjoint (2024)
- Antoine FERRÉ - Secrétaire (2022)
- Julien LEPLAIDEUR - Secrétaire adjoint (2024)

#### Autres Administrateurs élus

- Serge AGUILAR (2022)
- Michel ANTOINE (2023)
- Sébastien CUNY (2023)
- Nicolas DROIN (2023)
- Noémie HOUARD (2024)
- Jacques OUDOT (2024)
- Marc PREVOT (2022)
- Roberto SEROR (2023)
- Marie SEVESTRE (2024)
- Pauline VERON (2023)

#### Administrateurs membres de droit

- Pauline ENGOME - représentante des personnes suivies (2023)
- Catherine GIRARD - représentante d'Emmaüs France

Le Conseil d'Administration s'est réuni 7 fois en 2021.

## LE BUREAU

Le Bureau est élu chaque année par le Conseil d'Administration suivant l'Assemblée générale. En étroite collaboration avec l'équipe de la Direction générale, il assure le fonctionnement courant de l'association dans le respect des décisions prises par le Conseil d'administration, auquel il rend compte.

Le Bureau s'est réuni 7 fois en 2021.

## SUIVI DES ACTIVITÉS

Afin d'éclairer les décisions des administrateurs, le Conseil d'Administration et le Bureau sont régulièrement informés :

- De l'évolution de l'environnement dans lequel s'inscrivent les activités de l'association :
  - Veille permanente du contexte ;
  - Liens avec les acteurs institutionnels et les partenaires notamment associatifs ;
  - Suivi du calendrier, des rencontres et événements...
- Des ouvertures et fermetures de dispositifs ;
- Des projets d'actions ;
- Du suivi budgétaire ;
- De la réalisation des démarches incombant à l'association.

## LE COMITÉ D'ENGAGEMENT DES PROJETS D'INVESTISSEMENTS

Le CEPI, qui a pour objet d'étudier et valider les projets d'investissements, ensuite soumis pour approbation au Conseil d'Administration, est constitué du Trésorier et du Trésorier adjoint, du DG, du DGA, du DFC et du responsable du GPI.

## LA COMMISSION VEILLE COVID-19

Cette commission, justifiée par les circonstances et mise en place au mois de mars 2020, est constituée de la Présidente, également médecin bénévole, du Directeur général et de la Chargée de mission santé, afin d'assurer :

- une veille permanente sur l'épidémie, notamment au plan interne au moyen d'outils de suivis hebdomadaires,
- la mise en effectivité des recommandations publiques,
- la réalisation des mesures spécifiques,
- ainsi que les liens avec tous les acteurs de l'association sur le sujet épidémique, notamment les équipes salariées et bénévoles, les personnes suivies, le Conseil d'Administration, les IRP, les autorités sanitaires et sociales...

La commission donne lieu à des échanges quotidiens entre ses membres depuis mars 2020.

## LA REPRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Le Bureau et le Conseil d'Administration désignent les représentants de l'association dans les différentes instances, notamment celles du Mouvement Emmaüs :

- Emmaüs France,
  - Conseil d'Administration
  - Branche B2 « Hébergement Logement »
  - Région francilienne
  - Groupes de travail
- Emmaüs International
- Emmaüs Europe

# NOTRE ASSOCIATION

## Portraits des acteurs

### Rosemary,

hébergée au Centre La Pépinière, à Saint-Maur-des-Fossés (94)

Née au Nigéria il y a 34 ans, Rosemary est venue en France dans l'espoir de changer de vie et de se reconstruire personnellement et professionnellement. Après un long parcours migratoire, jonché de drames, Rosemary a connu une arrivée difficile, entre squats et marchands de sommeil. Mais elle reste déterminée à prendre un nouveau départ, afin de construire un avenir stable et heureux pour sa fille et son enfant à naître. D'abord orientées par le 115 dans un hôtel social de Juvisy-sur-Orge, Rosemary et sa famille résident à présent au CHU La Pépinière, à Saint-Maur-des-Fossés. Dans ce nouveau centre, Rosemary trouve enfin un cadre favorable à sa vie familiale et son insertion professionnelle, par l'apprentissage du français et du métier de secrétaire.

*« Ici, on nous accompagne dans toutes les démarches, et on nous donne de l'ambition. J'ai défini mon projet professionnel avec les équipes du centre, et je vais m'y tenir pour offrir à mes enfants un avenir meilleur. »*



### Les personnes hébergées



### Christiane,

résidente à la Pension de Famille Taitbout (Paris 9<sup>e</sup>)

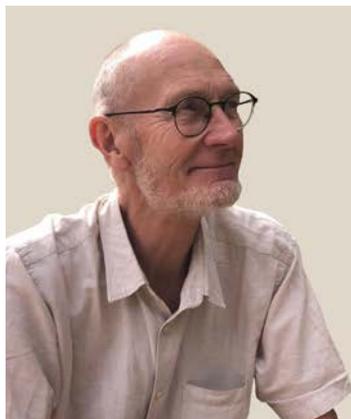
Avec ses 83 ans, Christiane est la doyenne de la pension de famille Taitbout. Cette femme pleine d'entrain a connu de multiples vies professionnelles : fonctionnaire, employée dans l'industrie chimique, gouvernante, garde d'enfants... une succession de métiers occupés parallèlement à sa situation de mère célibataire. Bretonne d'origine, elle a vécu aux quatre coins de la France avant de rejoindre Paris, où ruptures et coût de la vie lui ont fait connaître la rue, les foyers et les dortoirs, avant de s'installer en juillet 2002 à la pension de famille Taitbout, non loin du boulevard Haussmann, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Dans cette pension, Christiane a retrouvé la stabilité, l'autonomie et la dignité dont elle était auparavant privée. Auprès des autres résidents, elle aime être disponible pour échanger et animer des cours de cuisine ou de couture afin de « *socialiser et enseigner ce que tout le monde devrait savoir faire !* ». Attachée aux valeurs de l'association, Christiane en est aussi devenue adhérente en 2021.

### Marc,

adhérent et ancien bénévole

Cet ancien enseignant en lycée puis en milieu carcéral, désormais retraité, avait « *envie de faire changer concrètement les choses, dans la vie de ceux qui ont le plus besoin d'aide.* » Imprégné dès son plus jeune âge par l'appel de 1954 et la personnalité de l'Abbé Pierre, c'est en tant que voisin que Marc s'est dirigé vers le Centre d'Hébergement d'Urgence de Pereire, dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, pour proposer son aide ainsi que celle de son épouse. Entre animation de jeux de société et écoute bienveillante, ce couple s'est impliqué pendant 14 ans auprès des résidents. Désormais tournés vers d'autres engagements bénévoles, c'est en devenant adhérents qu'ils « *continuent de soutenir une cause qui leur est chère et une association dont les valeurs et les actions leur tiennent à cœur.* »

### Les adhérents



### Sylvette,

bénévole à l'Espace Femmes de l'Espace Solidarité Insertion Agora

Danseuse de passion et designer de profession à La Réunion, Sylvette a rejoint la métropole pour sa vie professionnelle, orientée vers la médiation chorégraphique et la danse-thérapie. Après avoir connu EMMAÛS Solidarité, via son jardin partagé du square de Jessaint, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, c'est en discutant de ses projets liant la danse et l'image qu'elle propose à la mission bénévolat de s'impliquer davantage auprès des personnes en situation de grande précarité, parce qu'elles « *n'ont pas forcément la possibilité d'accéder aux pratiques artistiques* ». Depuis octobre 2021, elle anime « *Les artisaneuses* » à l'Espace Femmes de l'Agora, des ateliers de danse à travers lesquels elle partage les moyens pour « *retrouver les chemins de son corps* » ; corps trop souvent marqués par la vie à la rue. Une expérience pour se reconnecter avec soi et les autres par le mouvement mais aussi reprendre pied, à travers une activité régulière. Associée à un atelier d'écriture collective, cette activité donnera bientôt lieu à une représentation publique avec les participantes.



# NOTRE ASSOCIATION

## Les bénévoles

La mission bénévolat intervient en soutien de toutes les structures, services et missions de l'association pour répondre à leurs demandes d'interventions volontaires complémentaires à celles des salariés.

Afin de maintenir l'indispensable cohésion entre bénévoles, salariés et personnes suivies, la mission bénévolat :

- « recrute » les bénévoles selon les besoins des structures exprimés via des fiches de missions ;
- anime le réseau des bénévoles de toute l'association (informations, rencontres, événements, formations...);
- assure un suivi des bénévoles de chaque structure et veille à leur intégration dans la vie de l'association;
- développe des liens et des échanges entre tous les bénévoles en organisant des temps conviviaux ;
- propose des projets innovants et de nouvelles missions ;
- accompagne les structures dans leur gestion des bénévoles ;

En 2021, des bénévoles motivés sont intervenus aux côtés de nos équipes sur le terrain. Ce renfort a contribué à la réalisation des missions et des objectifs d'EMMAÛS Solidarité : accueillir et accompagner vers l'insertion les publics en situation de précarité.

### 497 BÉNÉVOLES EN 2021

Comme de nombreuses associations intervenant auprès des personnes fragiles, EMMAÛS Solidarité a dû, afin de poursuivre ses activités pendant la période pandémique, alléger certaines missions, notamment, lors des divers épisodes de confinement, celles liées aux animations qui font fortement appel aux personnes volontaires.

L'année a ainsi été marquée par un moindre recours aux bénévoles, d'autant que certains d'entre eux, en raison de leur âge ou de leur état de santé, étaient particulièrement exposés au risque pandémique.

#### Bénévolat en 2021 dans 48 structures, services ou missions

	Nombre de bénévoles	%	Heures / mois	Soit en ETP	%
2 maraudes	4	0,8 %	26	0,2	0,7 %
1 halte de nuit	2	0,4 %	13	0,1	0,3 %
5 accueils de jour	92	18,5 %	528	4	13,3 %
13 CHU	130	26,2 %	2 518	18,9	63,5 %
3 HUDA	10	2,0 %	60	0,5	1,5 %
12 CHRS	102	20,5 %	397	3	10,0 %
5 PF	14	2,8 %	78	0,6	2,0 %
Vestiaire La Sape	7	1,4 %	37	0,3	0,9 %
Plateforme alimentaire	80	16,1 %	21	0,2	0,5 %
2 jardins d'insertion	24	4,8 %	27	0,2	0,7 %
2 missions transversales	14	2,8 %	44	0,3	1,1 %
Conseil d'Administration	18	3,4 %	220	1,7	5,3 %
<b>TOTAL 2021</b>	<b>497</b>		<b>3 969</b>	<b>29,8</b>	
Rappel 2020	524		4 077	30,65	

### LES MISSIONS

Les bénévoles participent activement à la vie de l'association en apportant leurs compétences et en s'impliquant dans les activités auprès des publics accompagnés.

Les missions proposées s'adaptent aux emplois du temps et aux contraintes des bénévoles qui présentent des profils variés (étudiants, actifs, personnes en recherche d'emploi, retraités...).

L'association leur propose des activités régulières ou occasionnelles, avec une amplitude horaire très large : matins, après-midis et soirées, du lundi au dimanche.

Les missions peuvent être transversales pour des interventions dans plusieurs structures en y déclinant des activités différentes, ou spécifiquement attachées à une structure.

Si chaque structure peut avoir un besoin spécifique ou ponctuel de bénévolat nécessitant d'y répondre au mieux, certaines missions sont clairement définies selon les principales interventions suivantes :

- **ANIMATION** : organisation et/ou participation à des activités manuelles, créatives, ludiques, musicales, artistiques...
- **COLLECTE** : mobilisation deux fois par an, par le biais des Banques Alimentaires, de bénévoles dans diverses enseignes pour collecter des denrées ensuite redistribuées aux personnes suivies dans les structures.
- **DÉPLACEMENT** : accompagnement des personnes suivies à leurs rendez-vous extérieurs.
- **FRANÇAIS** : animation d'ateliers d'apprentissage de la langue française (alphabétisation, lecture, écriture).

## La mobilisation des bénévoles sur les ateliers sociolinguistiques

Les ateliers sociolinguistiques (ASL) sont une première forme d'apprentissage de la langue française à destination de personnes primo-arrivantes et demandeuses d'emploi en France.

Depuis 2020, EMMAÛS Solidarité forme des bénévoles à ces ateliers en collaboration avec le Pôle EMMAÛS Solidarité Compétences.

À la Maison des Réfugiés, la première session de formation a eu lieu en juin 2020 et a permis de former 8 bénévoles à l'animation sociolinguistique. Ils ont ensuite été reconduits en 2021 afin de pallier à la demande croissante due au contexte sanitaire.

Avec l'appui du Pôle EMMAÛS Solidarité Compétences, l'association a organisé deux sessions d'ASL en 2021 avec :

### De juillet à septembre :

- 9 bénévoles formés
- 2 jours de formation avec le Pôle ESC
- 72 bénéficiaires
- 4 h 30 de cours par semaine et par personne

### D'octobre à février :

- 10 bénévoles formés, dont 2 nouveaux et 5 bénévoles en binômes
- 2 jours de formation avec le Pôle ESC
- 101 bénéficiaires
- 4 h 30 de cours par semaine et par personne

Un tel dispositif, qui en 2021 a concerné au total 173 bénéficiaires, aura permis :

#### • pour les apprenants :

- d'améliorer leur compréhension du français autour de thèmes de la vie quotidienne ;
- de renforcer leur autonomie ;
- de valoriser leurs expériences et leurs savoir-être ;
- de favoriser le lien social et la connaissance des services et animations présents sur le quartier ;

#### • pour les bénévoles :

- de créer du lien social avec des publics vulnérables ;
- de développer des compétences en pédagogie et en animation ;
- de participer activement à la vie de l'association ;
- de suivre le parcours et les progrès des apprenants.

- **INFORMATIQUE** : initiation à l'informatique et ateliers de soutien dans les démarches administratives (rédaction de CV et lettres de motivation, démarches informatiques sur les sites CAF ou Pôle Emploi).
- **INTERPRÉTARIAT** : accompagnement dans la traduction orale et/ou écrite.
- **JARDINS** : aménagement des jardins partagés d'insertion, entretien des espaces verts, participation aux événements, animation d'ateliers.
- **SANTÉ** : de nombreux praticiens médicaux ou paramédicaux se portent volontaires pour des vacations régulières. Ainsi en 2021, et en parallèle des ateliers « santé » organisés par des mécènes :
  - 10 médecins généralistes\*
  - 1 psychologue
  - 2 professeurs de yoga
  - 1 dentiste
  - 2 masseuses
  - 1 gynécologue
  - 1 sophrologue
  - 2 infirmiers
- **SORTIES** : organisation et/ou participation à des balades, visites, événements divers.
- **SOUTIEN SCOLAIRE** : suivi scolaire des enfants en les aidant dans leurs devoirs.
- **SPORT** : organisation et/ou participation à des activités et événements sportifs.



## LE RECOURS AU BÉNÉVOLAT

Des fiches de présentation des missions sont diffusées sur divers sites :

- Celui de l'association [www.emmaus-solidarite.org/devenir-benevole](http://www.emmaus-solidarite.org/devenir-benevole)
- Le service numérique parisien de soutien à l'engagement citoyen [jemengage.paris.fr](http://jemengage.paris.fr)
- Souhaitée par la Ville de Paris, au lendemain de la première Nuit de la Solidarité et de la mobilisation des Parisiens en février 2018, la Fabrique de la Solidarité s'adresse à tous ceux et celles qui veulent agir dans le domaine des solidarités. [www.paris.fr/pages/la-fabrique-de-la-solidarite-6389](http://www.paris.fr/pages/la-fabrique-de-la-solidarite-6389)
- Créée au printemps 2020 en début de crise sanitaire, la plateforme de mobilisation civique [www.jeveuxaider.gouv.fr](http://www.jeveuxaider.gouv.fr) assure également le lien des candidats volontaires avec les réseaux associatifs.

En complément, la présence lors de divers événements facilite la présentation directe des activités proposées :

- à l'image des différents forums des associations organisés tout au long de l'année,
- pendant les événements sportifs ou culturels auxquels l'association participe,
- ou lors de speed datings locaux « bénévolat », préalablement à l'ouverture de sites par l'association.

\* 3 d'entre eux, afin de renforcer le soutien médical rendu nécessaire par la pandémie, assurent depuis le 2 avril 2020 une permanence destinée à répondre à toutes les questions que peuvent se poser les équipes ou les personnes suivies, au moyen d'une plateforme téléphonique et d'une adresse mail dédiées.

## Les Ressources Humaines

### Poursuite de la croissance des effectifs

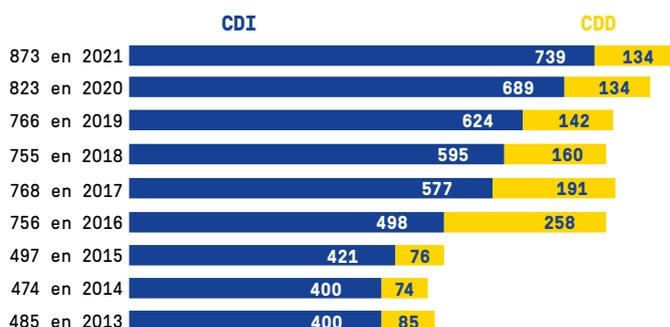
En lien avec les ouvertures de sites, les effectifs de l'association ont augmenté de 6 % en 2021, avec un effectif moyen de 855 salariés.

**873 salariés** travaillaient au sein d'EMMAÛS Solidarité au 31 décembre 2021 :

- **83 %** dans la filière éducative et sociale, notamment en tant qu'Auxiliaires socioéducatifs et Techniciens socioéducatifs,
- **807** à temps plein,
- **739** en CDI,
- l'âge moyen est de **43,4** ans,
- l'ancienneté moyenne s'élève à **5,5** ans,
- **49 %** de femmes et **51 %** d'hommes.

### Évolution des effectifs depuis 2013

(+ **80 %** en 9 ans, et **82 %** pour les CDI) :



Dans une période et un secteur marqués par des tensions sur le marché de l'emploi, EMMAÛS Solidarité a participé à la **formation des jeunes**, en accueillant au cours de l'année :

- **87** stagiaires, encadrés par des professionnels diplômés. **31** salariés de l'association ont d'ailleurs été formés pour pouvoir assurer le rôle de tuteur d'un stagiaire.
- **12** jeunes en alternance, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation permettant l'acquisition d'un diplôme.

### L'accompagnement des salariés

#### Les journées d'accueil et d'information

Face à un contexte sanitaire ayant conduit à limiter les rassemblements physiques, les journées d'accueil et d'information à destination des nouveaux embauchés ont été repensées pour s'adapter à un format « visio ». Grâce à la participation de la Direction générale, des Directions des territoires et des équipes Ressources humaines, **6 webinaires d'accueil** ont été l'occasion de présenter l'association, son organisation, son histoire ainsi que les dispositifs Ressources humaines.

#### Les rencontres thématiques en distanciel

Les salariés qui le souhaitaient ont pu participer à divers temps d'échanges organisés en distanciel :

- Le 6 mai, sur les dispositifs de formation pouvant être mobilisés par les salariés.
- Le 15 mai, sur la question du logement via une visioconférence animée par Action Logement.
- Le 17 septembre, autour des questions suscitées par la retraite, avec l'expertise d'APICIL, gestionnaire du régime de retraite complémentaire, et du service social du travail de l'association.

#### La poursuite des entretiens professionnels

**285 salariés** ont bénéficié d'un **entretien professionnel individuel** avec un cadre de l'équipe des Ressources humaines. Ces temps sont l'occasion d'un échange sur :

- Les souhaits d'évolution de chacun, en lien avec les opportunités au sein de l'association.
- Les dispositifs de formation potentiellement mobilisables au regard du projet du salarié.

#### Le soutien psychologique et l'accompagnement du service social du travail

La psychologue du travail a mis en œuvre **67 accompagnements de salariés**, dont 4 interventions collectives. L'assistante sociale du travail a reçu quant à elle, en 2021, **143 salariés** et mené **309 entretiens téléphoniques** sur les problématiques de logement, de budget, de vie professionnelle, de santé et de vie familiale.

### Le développement des compétences

#### Les formations qualifiantes, pour obtenir un nouveau diplôme

Grâce à l'utilisation des différents dispositifs de financement de la formation, **47 salariés en CDI** ont poursuivi une formation qualifiante en 2021, dont **34 nouveaux départs en formation**.

Parmi ces professionnels, **21** préparent le **diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (AES)** visant à :

- Professionnaliser l'intervention sociale au quotidien et compenser les conséquences d'un manque d'autonomie des personnes.
- Améliorer la prise en compte des difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie, ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

## Les formations collectives, pour progresser dans ses pratiques

Le **catalogue des formations** d'EMMAÛS Solidarité propose une **soixantaine d'actions thématiques collectives**, animées par un réseau d'experts externes ou internes, dont le Pôle EMMAÛS Solidarité Compétences.

Les thématiques, adaptées aux problématiques rencontrées sur le terrain, concernent en particulier l'accompagnement des personnes accueillies et hébergées. À titre d'exemples :

- 62 salariés formés à la méthodologie de la « Communication non violente » visant à faciliter la mise en place de relations de qualité avec les personnes suivies,
- 49 salariés ont suivi une formation sur l'accompagnement des personnes présentant une problématique de santé mentale ou ayant subi des traumatismes,
- 122 professionnels travaillant auprès des familles ont bénéficié d'actions spécifiques : sur le soutien à la parentalité, et/ou le traitement des situations de violences intrafamiliales et/ou la prise en compte du droit des enfants.

De surcroît et afin d'améliorer continuellement la sécurité des personnes dans nos dispositifs, diverses séances ont été organisées :

- sur les bonnes pratiques relatives à l'hygiène alimentaire auprès de 133 salariés,
- sur les premiers secours auprès de 95 salariés et sur les gestes adaptés aux nourrissons et enfants auprès de 31 salariés.

Au total, **543 salariés** ont bénéficié de sessions collectives en 2021, soit **63 % des professionnels formés en 1 an**, représentant 1114 départs en formations.

## Les possibilités d'évolution professionnelle

En lien avec les opportunités de postes et le développement des compétences, les possibilités de mobilité et d'évolution professionnelle des salariés demeurent favorisées :

- 47 salariés ont eu accès à des mobilités internes (hors promotions et mobilités temporaires),
- 19 salariés ont bénéficié d'une promotion sur un nouveau poste,
- 33 missions temporaires ont été confiées à des salariés en CDI,
- 34 CDD ont été transformés en CDI, soit **324 requalifications positives depuis 2013**.

## Le dialogue avec les instances représentatives du personnel

### Des réunions multiples avec les partenaires sociaux

La Direction et les partenaires sociaux ont poursuivi leurs échanges, principalement en visio :

- 13 réunions du Comité Social et Économique,
- 5 de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail,
- 2 de la Commission formation,
- 6 avec les délégués syndicaux.

### De nouveaux accords d'entreprise

Confirmant l'attention portée au pouvoir d'achat, l'association a signé avec les organisations syndicales, différents accords d'entreprise en 2021, portant sur :

- le versement d'une prime d'été annuelle aux salariés, garantie jusqu'en mai 2023,
- le versement, pour la 3<sup>e</sup> fois en décembre 2021, d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat,
- l'augmentation de la participation employeur à la mutuelle des salariés.

Enfin, un avenant à l'accord d'entreprise relatif aux astreintes et un avenant à l'accord d'entreprise relatif à la qualité de vie au travail et à l'égalité professionnelle ont également été conclus.

## Les actions en faveur de l'emploi de personnes en situation de handicap

Attachée à refuser toute forme de discrimination, EMMAÛS Solidarité a poursuivi son engagement en faveur de l'emploi des personnes handicapées.

Avec un total de 59 salariés ayant une reconnaissance de handicap présents dans les effectifs au 31 décembre 2021, l'association continue à dépasser largement ses obligations en la matière.

### Développer le recrutement de personnes en situation de handicap

Des actions à cet effet ont été menées via la présentation de nos métiers sur des temps dédiés en lien avec les associations partenaires.

L'association s'est aussi impliquée dans le programme OASIS Handicap, dispositif qui favorise l'accès aux métiers du secteur social et médico-social et qui a permis, dans le cadre de périodes de découverte du secteur :

- l'accueil de stagiaires ayant une reconnaissance handicap,
- la visite de sites EMMAÛS Solidarité.

### Favoriser le maintien dans l'emploi

En lien avec l'association Objectif d'Emploi des Travailleurs Handicapés, des actions de **maintien dans l'emploi** des professionnels **en poste** ont été à nouveau engagées :

- mobilisation des dispositifs de soutien au financement de matériels adaptés et de bilans de reconversion,
- mise à disposition de masques transparents, permettant de faciliter la compréhension orale de salariés malentendants s'appuyant sur la lecture labiale, dans un contexte de gestes barrières liés à la pandémie.

### Sensibiliser au handicap

Au-delà des salariés personnellement concernés, l'association a **sensibilisé l'ensemble de ses équipes** sur la question du handicap dans le milieu professionnel, au moyen notamment de :

- la transmission d'affiches à messages et de brochures sur la question du handicap,
- la participation à la 25<sup>e</sup> édition de la « *Semaine européenne pour l'Emploi des Personnes handicapées* » avec l'envoi de communications et vidéos courtes de sensibilisation permettant de déconstruire les stéréotypes sur le sujet.

Toute l'association est ainsi pleinement mobilisée sur le sujet.

# NOS RESSOURCES

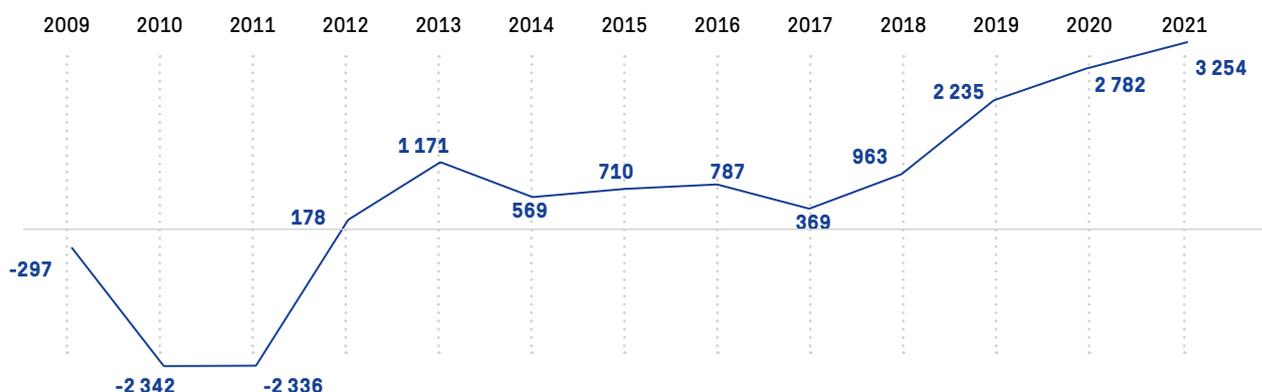
Les comptes de l'année 2021, présentés en pages suivantes, sont établis selon les règles et méthodes comptables prévues par le nouveau règlement de l'Autorité des Normes Comptables applicable aux exercices ouverts depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les comptes de l'association pour l'année 2021 présentent un résultat excédentaire de 3 254 K€. Cette situation permet à EMMAÛS Solidarité de conforter son assise financière suite au redressement financier enregistré depuis 2012 afin d'absorber les résultats déficitaires constatés pendant les exercices 2009 - 2011. Nous comptabilisons désormais 10 années successives de résultats positifs.

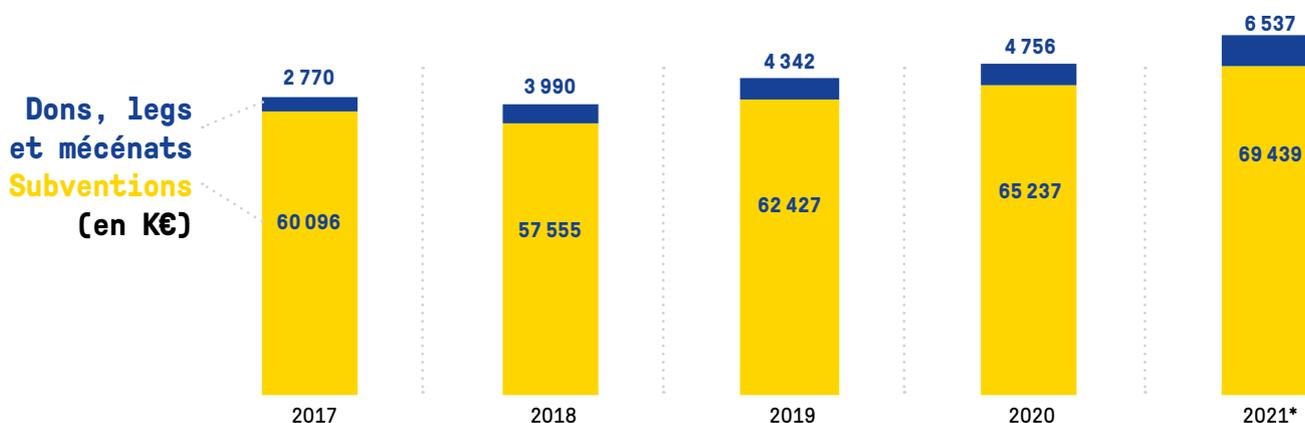
• Cumul des déficits 2009-2011 : 4 975 K€

• Cumul des excédents 2012-2021 : 13 018 K€

## Résultats des derniers exercices (en K€)



En lien avec le développement des activités, les principaux produits (subventions ainsi que les dons legs et mécénat) progressent : **+ 20,9 % en 5 ans.**



(\*) À noter que les subventions de l'État, 63 858 K€ en 2021, sont en hausse de 4 187 K€ par rapport à 2020, compte tenu d'une activité plus importante marquée par l'ouverture de nouveaux dispositifs, dont 13 structures d'hébergement et de logements accompagnés (747 places supplémentaires) ouvertes au cours de l'année écoulée.



# NOS RESSOURCES

## Les dons et legs

Parmi les ressources complémentaires aux financements publics – indispensables dans un contexte de restrictions budgétaires sur le plan des subventions publiques – les dons et les libéralités constituent des piliers sur lesquels l'association s'appuie pour poursuivre ses actions et initier des projets innovants.

### LES DONS FINANCIERS

Afin qu'EMMAÛS Solidarité se consacre pleinement à ses activités opérationnelles, l'appel aux dons est confié depuis 2008 à la Fondation Abbé Pierre, qui réalise une collecte commune annuelle et rétrocède à l'association une quote-part des dons reçus.

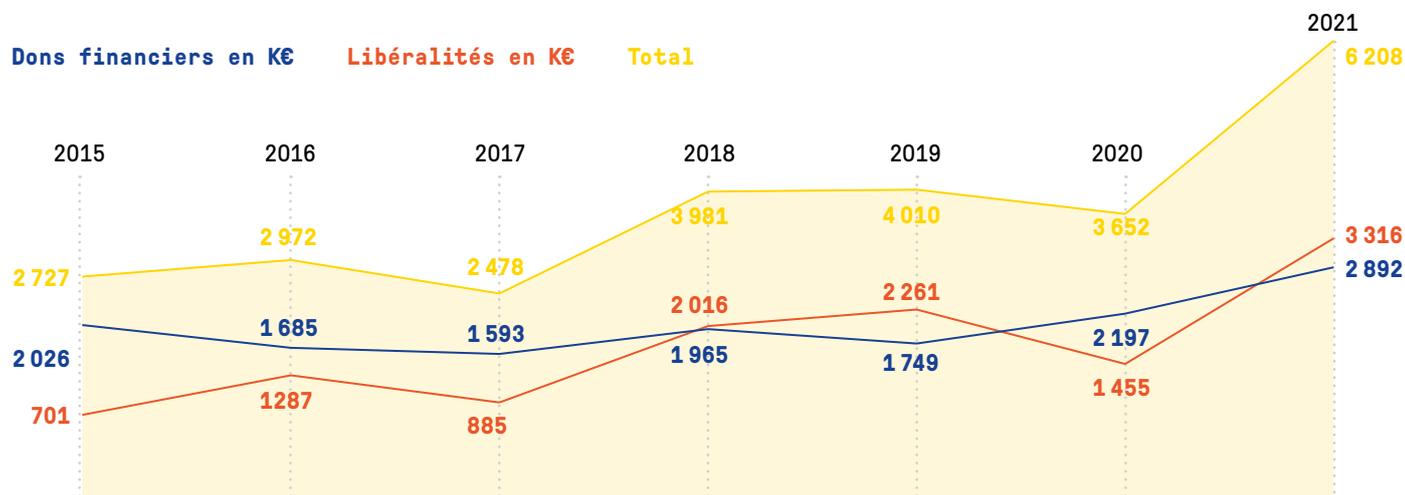
Sans faire directement appel à la générosité, EMMAÛS Solidarité reçoit également, mais dans une moindre mesure, des dons spontanés provenant essentiellement de personnes qui suivent son activité (notamment via les cotisations de soutien des adhérents). Des reçus fiscaux sont envoyés aux donateurs qui en font la demande. Le montant des dons reçus en 2021, hors mécénat, s'élève à 2 892 K€.

### LES LIBÉRALITÉS (LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE)

Comme avec les dons, les libéralités permettent à l'association d'engager des projets novateurs, non financés par les pouvoirs publics, notamment dans le cadre d'actions initiées par les missions transversales, ou parfois de combler des financements publics insuffisants dans certains dispositifs.

Après instruction, les libéralités sont présentées pour délibération au Bureau, puis au Conseil d'Administration. En 2021, les instances ont délibéré sur 31 nouveaux dossiers de libéralités, et 32 dossiers ont été clôturés avec un montant total encaissé de 3 316 K€.

Par ailleurs, 34 nouveaux dossiers ont été notifiés et sont, soit en cours d'instruction, soit déjà instruits.



## Les dons en nature

Cette année encore, l'association a pu compter sur le précieux soutien du grand public, d'entreprises et fondations partenaires, d'acteurs associatifs, artistes et personnalités pour apporter une aide complémentaire aux personnes en situation de précarité et participer à l'amélioration de leur qualité de vie.

- À l'occasion des traditionnelles collectes nationales organisées chaque année par les Banques Alimentaires, et rendues encore plus nécessaires du fait des conséquences de la crise sanitaire, les équipes bénévoles et salariées d'EMMAÛS Solidarité ont pu une nouvelle fois compter sur le soutien des donateurs particuliers pour enrichir la qualité des repas fournis dans les centres de l'association. Grâce à cette nouvelle mobilisation citoyenne, 6 tonnes de denrées alimentaires ont ainsi été collectées et redistribuées au printemps 2021.
- Lors de la crise afghane intervenue en août 2021, EMMAÛS Solidarité et France Terre d'Asile ont lancé un appel à soutien auprès du grand public pour venir en aide aux réfugiés afghans déplacés en urgence de Kaboul et arrivés à Paris, le plus souvent dans un grand dénuement. Suite à la mobilisation citoyenne de 1 000 donateurs et à des dons de mécènes, plusieurs milliers de vêtements, produits d'hygiène et jouets ont pu être distribués aux familles prises en charge dans le cadre de la Mission Apagan, coordonnée par la Délégation Interministérielle à l'Accueil et à l'Intégration des Réfugiés dès le 13 août 2021.

Rappelons que cette évacuation des afghans et Français à Kaboul a concerné :

- Un pont aérien de 16 vols pendant 13 jours.
- 2 700 personnes prises en charge.
- 14 associations mobilisées dans le dispositif d'accueil des ressortissants, dont EMMAÛS Solidarité, au titre d'une structure d'hébergement hôtelier à Nanterre.

**Que tous les contributeurs à ces opérations de collectes en soient très vivement remerciés.**



# NOS RESSOURCES

## Présentation synthétique des comptes annuels 2021

Le bilan au 31 décembre 2021 ci-dessous décrit en termes d'actif et de passif, la situation patrimoniale de l'association.

### ACTIF

Au 31 décembre 2021 le total du bilan passe de 67 500 K€ à 70 810 K€, soit une hausse de 5% due à une trésorerie plus importante à la fin de cet exercice.

L'actif immobilisé d'un total net de 23 004 K€ comprend essentiellement des immobilisations corporelles (locaux, équipements, mobiliers et matériels), pour un montant de 20 476 K€, soit 90%. Les principales évolutions des immobilisations concernent les acquisitions d'immobilisations pour 4 722 K€, les sorties d'actifs suite aux mises au rebut pour 1 869 K€ et les biens reçus par legs et donations 2 067 K€. Les immobilisations financières sont composées des titres des participations à Emmaüs Habitat pour 66 K€ et des dépôts et cautionnements pour 334 K€.

L'actif circulant de 47 807 K€ se compose :

- de créances sur les redevances des personnes logées pour 342 K€,
- de créances reçues par legs et donations pour 1 270 K€,
- des autres créances pour les dons et subventions pour 7 007 K€,
- des charges constatées d'avance pour 419 K€,
- d'une trésorerie globale qui s'élève au total à 38 768 K€. Ce niveau de trésorerie, gage de sécurité, couvre plusieurs mois d'activité et évite ainsi de recourir aux concours bancaires et permettra d'investir dans de nouveaux projets au service des personnes vulnérables.

ACTIF	NET 2021	NET 2020
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		
Immobilisations incorporelles	53 311	96 594
Immobilisations corporelles	20 476 142	22 387 771
Imm.reçues par legs ou donations	2 066 575	1 966 492
Immobilisations financières	407 870	350 869
<b>TOTAL 1 - ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>23 003 898</b>	<b>24 801 726</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
Avances et acomptes versés		
Créances usagers	342 517	202 240
Créances reçues legs ou donations	1 270 052	1 533 047
Autres créances	7 006 687	7 262 106
Valeurs mobilières de placement	18 387 537	18 354 983
Disponibilités	20 380 617	15 032 272
Charges constatées d'avance	419 280	313 756
<b>TOTAL 2 - ACTIF CIRCULANT</b>	<b>47 806 690</b>	<b>42 698 404</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>70 810 588</b>	<b>67 500 130</b>

### PASSIF

Les fonds propres d'un total de 38 958 K€ totalisent ceux sans droit de reprise, les réserves, le report à nouveau et le résultat de l'exercice d'un montant de 3 254 K€.

Les fonds reportés et fonds dédiés pour 8 188 K€ intègrent :

- Les fonds reportés de 3 021 K€ liés au legs ou donations.
- Les fonds dédiés d'un montant de 5 167 K€ qui représentent les ressources n'ayant pas été consommées au 31 décembre, se trouvent ainsi reportées pour l'année 2022. Ils concernent notamment les subventions reçues pour le financement d'investissements pour 2 347 K€.

Les provisions de 8 386 K€ intègrent celles pour risques de 4 703 K€, notamment pour les éventuels reversements de subventions pour un montant de 4 236 K€, et des provisions pour charges de 3 683 K€ concernant essentiellement nos engagements en matière de départs à la retraite des salariés.

Les dettes de 15 279 K€ correspondent principalement aux sommes dues aux fournisseurs pour 4 522 K€, aux dettes des legs et donations pour 316 K€, aux dettes sur immobilisations pour 341 K€, aux dettes fiscales et sociales pour 7 438 K€, mises en paiement dès les premiers mois de l'année 2022, et les dettes financières pour 1 233 K€ ainsi que les produits constatés d'avance pour 1 364 K€.

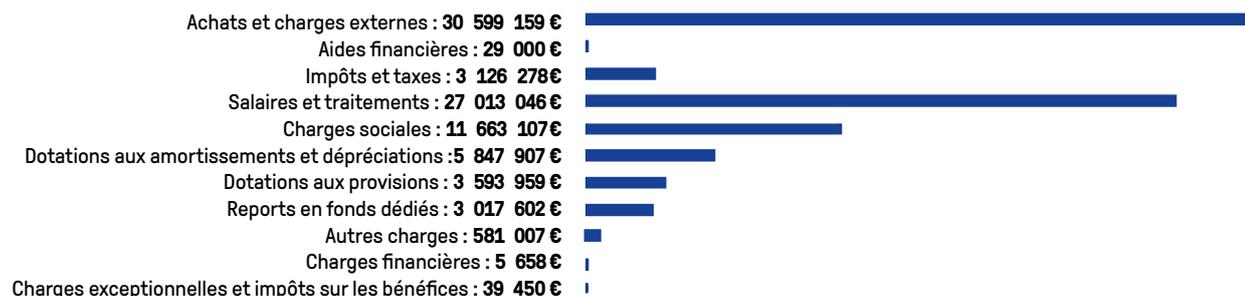
PASSIF	2021	2020
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres	25 779 148	22 997 294
Résultat de l'exercice	3 253 645	2 781 855
Autres fonds propres	9 925 345	11 136 964
<b>TOTAL 1 - FONDS PROPRES</b>	<b>38 958 138</b>	<b>36 916 113</b>
<b>TOTAL 2 - FDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>	<b>8 188 036</b>	<b>8 075 008</b>
<b>TOTAL 3 - PROVISIONS</b>	<b>8 385 533</b>	<b>7 323 627</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes financières	1 233 472	2 254 206
Dettes fournisseurs	4 521 880	4 466 203
Dettes des legs et donations	315 810	340 606
Dettes fiscales et sociales	7 437 955	7 192 579
Dettes sur immobilisations	341 252	506 567
Autres dettes	64 572	198 990
Produits constatés d'avance	1 363 940	226 230
<b>TOTAL 4- DETTES</b>	<b>15 278 881</b>	<b>15 185 381</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>70 810 588</b>	<b>67 500 130</b>

## Compte de résultat 2021

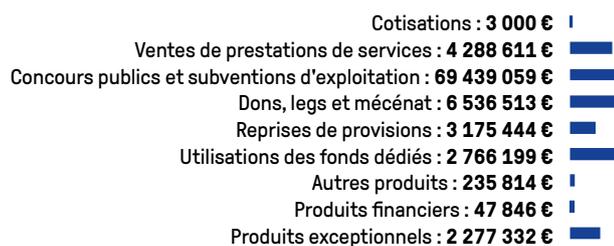
Les comptes 2021 font ressortir un excédent de 3 254 K€, en hausse par rapport à 2020 de 472 K€. Cet important résultat est lié aux ressources collectées auprès du public en 2021 d'un montant global de 6 537 K€, qui couvrent notamment les charges de nos missions sociales en 2021 pour un montant de 3 418 K€, en lien avec une insuffisance de financements publics.

Les charges et produits du compte de résultat 2021, sont présentés ci-après :

### Charges de l'exercice 2021 : 85 516 173 €



### Produits de l'exercice 2021 : 88 769 818 €



Détails des subventions en K€

	2021	2020
État	63 858	59 671
Régions	48	134
Départements	4 616	4 385
Communes	290	435
Autres financeurs publics	513	502
Caf	3	4
FAP	111	106
<b>TOTAL</b>	<b>69 439</b>	<b>65 237</b>

## Synthèse de compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public de 2021, pour un montant total de 6 537 K€ ont été employées au financement :

- des missions sociales pour un montant de 3 418 K€ soit 91 % du total des emplois,
- aux frais de recherche de fonds pour 192 K€,
- à l'acquisitions d'immobilisations en 2021, neutralisées des dotations aux amortissements des immobilisations financées par les ressources collectées auprès du public à compter de 2020, soit 30 K€,
- au report en fonds dédiés sur dons pour 132 K€.

Après ces affectations le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice s'élève à 14 720 K€, en hausse de 2 910 K€ par rapport au solde de début d'année. Cette situation favorable devrait nous permettre d'investir dans des nouveaux projets au service des personnes vulnérables.

Missions sociales :  
**91 % / 3 417 607 €**



Frais de recherche de fonds :  
**5 % / 191 921 €**



Acquisitions d'immobilisations :  
**1 % / 30 310 €**



Reports en fonds dédiés :  
**3 % / 131 743 €**



# NOS RESSOURCES

## Nos principaux soutiens en 2021

L'association remercie vivement ses partenaires qui contribuent à la réussite de ses actions au service des personnes démunies

### LES PRINCIPAUX PARTENAIRES PUBLICS

  
**MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

  
**MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

  
**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

  
**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

  
**MINISTÈRE  
CHARGÉ DU  
LOGEMENT**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

  
**MINISTÈRE  
DES SPORTS**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
ÎLE-DE-FRANCE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

  
**PRÉFET  
DE LOIR-ET-CHER**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

  
**GOVERNEMENT**

Délégation interministérielle  
à l'accueil et à l'intégration  
des réfugiés

  
**GOVERNEMENT**

Délégation interministérielle  
à l'hébergement et à l'accès  
au logement

  
La direction générale  
des étrangers en France

  
l'Europe  
**s'engage**  
en France

**JeVeuxAider**.gouv.fr  
PAR LA RÉSERVE CIVIQUE

  
**île de France**

  
LOIR-ET-CHER  
**CONSEIL  
GÉNÉRAL**

  
**Seine-et-Marne**  
LE CONSEIL GÉNÉRAL

  
VAL de  
**MARNE**  
Conseil général

  
**PARIS**

**DASES** Directeur de l'action sociale,  
de l'éducation et de la Santé  
PARIS SOLIDAIRE

  
**FRANCE  
RELANCE**

  
VILLE DE  
**PARIS**  
LA FABRIQUE  
de la  
**SOLIDARITÉ**

  
**DRIHL**

  
**DGCS**

Les mairies des arrondissements de Paris (Paris Centre - 75006 - 75009 - 75010 - 75011 - 75012 - 75013 - 75014 - 75015 - 75017 - 75018 - 75019 - 75020) et les mairies de Blois, Bonneuil, Bondy, Brou-sur-Chantereine, Clichy-la-Garenne, Créteil, Épinay-sur-Orge, Ivry-sur-Seine, Joinville-le-Pont, La Courneuve, Le Pré-Saint-Gervais, Mer, Montreuil, Nanterre, Noisy-le-Grand, Pantin, Paray-Vieille-Poste, Saint-Mandé, Saint-Maur, Saint-Maurice, Savigny, Villecresnes, Verrières-le-Buisson, Vincennes, Vitry... et Paris Est-Marne et Bois.

### Parmi les autres partenaires publics ou privés

  
Association  
Addictions  
France

  
**AIDES**  
Organisation de la Qualité  
Internationale de l'Aide

  
Agence  
nationale  
de l'habitat

  
Association Nationale  
de PRÉVENTION  
en ALCOOLOGIE  
et ADDICTOLOGIE  
ANPAA

  
ASSISTANCE  
PUBLIQUE  
HÔPITAUX  
DE PARIS

  
**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Île-de-France

  
**Brain Up**

  
CENTRE  
D'ACTION SOCIALE  
VILLE DE PARIS

  
COSEM  
LA MAIRIE POUR TOUS AGENCE DE LA VILLE

  
l'Assurance  
Maladie  
CPAM Paris 75

  
**CRIPS**  
PRÉVENTION - SANTÉ - ÉDUCATION  
île de France

  
DÉPISTAGE  
DESCANCERS  
Centre de coordination  
Île-de-France

  
**DIAPASONS**  
le plaisir du geste

  
**DLH**  
Département de la Seine-Saint-Denis

  
**ESSILOR**  
VISION FOUNDATION  
Better Life Through Better Sight

  
FONDATION  
L'ORÉAL

  
FÉDÉRATION FRANÇAISE  
SPORTS POUR TOUS

  
Maison de  
l'Emploi  
Paris

  
**MUTUALITÉ  
FRANÇAISE**  
1888

  
**MUTUELLE Gsmc**  
Santé - Prévoyance - Retraite

  
**OFII**  
OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION  
ET DU DÉVELOPPEMENT

  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
OFPRA

  
**Paris Diabète**

  
**pôle emploi**

  
**PLE**  
Paris Local Emergency

  
**Revesdiab**  
RESEAU DE SANTÉ DIABÈTE

  
Réseau de Santé Périnatale Parisien  
Des professionnels ensemble au service des mères et des enfants

  
**samusocial de Paris**

  
**unifaf**

  
**Vision.Soft.Dev**  
Web • Téléphonie • Développement

## QUELQUES PARTENAIRES CULTURE ET LOISIRS



## QUELQUES PARTENAIRES SPORTIFS



## PARDI LES BAILLEURS



## DANS LE MOUVEMENT ET LE RÉSEAU ASSOCIATIF



*La Fondation Abbé Pierre, apporte son aide financière à l'association notamment pour le fonctionnement des Boutiques Solidarité, et la mise en place de nombreux projets : culture, réhabilitation, santé, emploi et logement. Par ailleurs elle organise une fois par an une collecte commune avec l'association afin de solliciter des donateurs privés.*

*Nous agissons également en lien avec de nombreux partenaires du Mouvement Emmaüs ainsi que des réseaux associatifs intervenant dans notre secteur.*



# NOS RESSOURCES

## Mécénat

### CHIFFRES CLÉS

**78** fondations et entreprises mécènes

**322 668 €**  
de dons financiers

**10** Journées de Solidarité  
Entreprises organisées  
dans les centres EMMAÜS  
Solidarité  
(ateliers de peinture,  
aménagement de jardins,  
décoration des structures  
d'accueil...)

### LES MÉCÈNES :

#### Partenaires financiers

BACSAC®

BPCE  
ACHATS

EDMOND J. SAFRA  
FONDATION EUROPEE DU MONTREUIL

EPHEMERESQUARE

ESSILOR

FONDATION  
Abbas Pierre

Fondation  
de France

Fondation  
Eiffage

FONDATION  
L'ORÉAL

legallais  
Fondation d'entreprise

La Fondation  
MONOPRIX

FONDATION  
nexity

FONDATION  
Up

FONDATION  
EUSTACHE NABESKINE

LE PULLMANOCCUPANT

LE REFLEXE  
SOLIDAIRE

Maison 123  
PARIS

showroomprive.com

SOCIETE  
GENERALE

stripe

TRUFFAUT

Ainsi que : Aristote Sports, UK Online

**3** missions de mécénats  
de compétences

> \*argain

Argain : 46 jours de soutien au  
service Communication

> pullman

SNC SHDM Hôtel Pullman Paris  
Montparnasse : 5 jours de soutien  
au centre Jourdan

> innoha

Innoha : 10 jours de soutien aux  
équipes de maraudes, à la Mission  
Santé & Sport et au service RH

**115** opérations  
de dons en nature

- 27% Equipements des centres
- 22% Vêtements
- 16% Produits d'hygiène et de puériculture
- 12% Matériels et produits de jardinage
- 8% Denrées alimentaires
- 7% Jouets
- 5% Matériels de protection COVID 19
- 3% Produits culturels et sorties

### Le mécénat de compétences de l'hôtel Pullman Paris Montparnasse

Dans l'attente de son ouverture retardée par la crise sanitaire, l'hôtel Pullman Paris Montparnasse (Paris 14<sup>ème</sup>) a mobilisé 110 collaborateurs pour réaliser des travaux de rénovation au sein du centre d'hébergement Jourdan et de la Maison des Réfugiés : 5 jours de petits travaux, mise en peinture et aménagements pour embellir les espaces de vie collective.

pullman  
HOTELS AND RESORTS



## Partenaires nature



Ainsi que : Kinoa Chambourcy, LTS, OFFICE GEMINI, SARL JELIC

## LES PARTENAIRES ASSOCIATIFS :



...et de nombreuses autres associations.

## Le soutien financier de showroomprive.com

En 2022, Showroomprive.com renouvelle son aide :

- en ciblant le développement d'animations festives et conviviales dans 3 jardins d'insertion de l'association, essentielles à la vie de quartier et au vivre ensemble,
- en favorisant l'inclusion numérique et la réinsertion des personnes accompagnées par le pôle EMMAÛS Solidarité Compétences.



# LE MOUVEMENT EMMAÜS

Le Mouvement Emmaüs est né en 1949 avec la création de la première communauté Emmaüs à Neuilly-Plaisance. En 1954, à la suite de l'appel de l'Abbé Pierre, l'association Emmaüs, devenue depuis EMMAÜS Solidarité, est créée. En 1971, le Mouvement se regroupe au sein d'Emmaüs International et en 1985 d'Emmaüs France. En 2007, le Mouvement Emmaüs en France décide, à l'issue d'un long cheminement, de réformer sa structuration en regroupant toutes ses « familles » au sein de la fédération Emmaüs France. Aujourd'hui, le Mouvement Emmaüs fédère 376 organisations dans le monde, dont 297 en France réparties en 3 branches.

## EMMAÜS INTERNATIONAL

376 associations dans 41 pays répartis sur 4 continents

<b>AFRIQUE</b> (17 membres dans 9 pays)	<b>AMÉRIQUE</b> (36 membres dans 9 pays)	<b>EUROPE</b> (316 membres dans 20 pays)	<b>ASIE</b> (7 membres dans 3 pays)
--	---	---	--

## EMMAÜS FRANCE

297 groupes et 29 996 acteurs, qui partagent des valeurs fortes :  
la solidarité - l'accueil inconditionnel - l'autonomie par l'activité - le développement durable

## LES BRANCHES

BRANCHE 1

### LES COMMUNAUTÉS

122 COMMUNAUTÉS

-

1 ASSOCIATION DE COMMUNAUTÉS EMMAÜS (ACE)

BRANCHE 2

### L'ACTION SOCIALE & LE LOGEMENT

18 STRUCTURES DONT

LA FONDATION ABBÉ PIERRE

EMMAÜS HABITAT

FREHA

### EMMAÜS SOLIDARITÉ

873 SALARIÉS

497 BÉNÉVOLES

400 ADHÉRENTS

CRÉATION EN 1954

-

60 SOS FAMILLES EMMAÜS

aident les familles en situation de surendettement

BRANCHE 3

### L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE & L'INSERTION

42 COMITÉS D'AMIS

-

53 STRUCTURES D'INSERTION

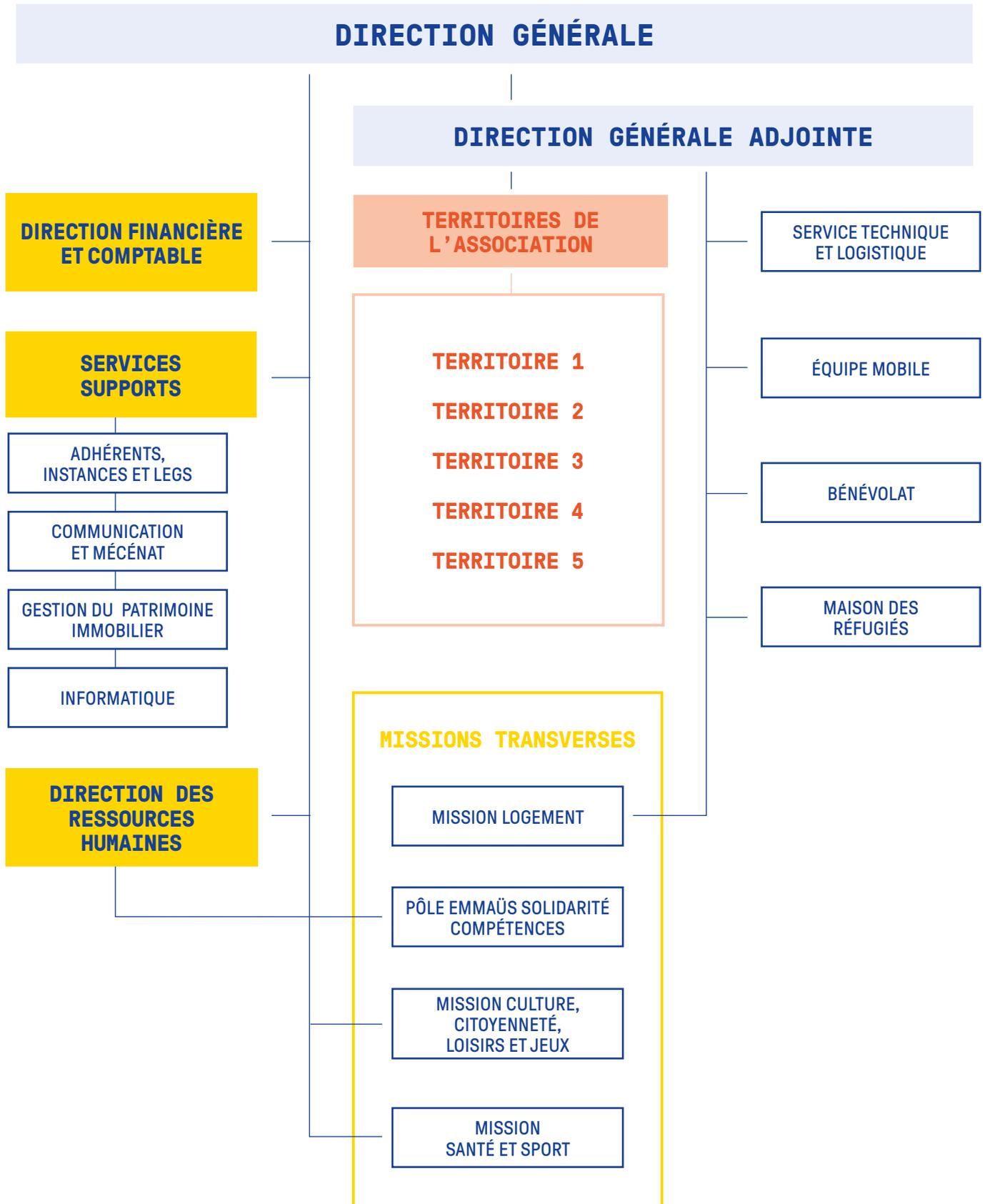
-

1 SITE DE VENTE EN LIGNE

## 1 STRUCTURE IMMOBILIÈRE NATIONALE

# NOTRE ORGANIGRAMME

Décembre 2021



# NOS STRUCTURES

Année 2021

## **Maraudes**

- BOIS DE VINCENNES 75012
- IVRY 94200
- PARIS CENTRE 75001
- PARIS NORD 75010

## **Accueils de jour**

- ABOUKIR 75002
- AGORA 75001
- BICHAT 75010
- BOUTIQUE SOLIDARITÉ CRÉTEIL 94000
- ESI FAMILLES 75015
- ESPACE RENCONTRE PROST 93310
- ÉTAPE IVRYENNE 94200
- LE KIOSQUE 75010
- MAISON DES RÉFUGIÉS 75014
- TRAVERSÈRE 75012

## **Haltes de Nuit**

- AGORA 75001
- HALTE FEMMES 75018
- HENRI IV 75004
- LA TERRASSE 94410

## **PF, RS et Logements accompagnés**

- ARAGO 75013
- BLOIS 41000
- BUCI 75006
- CHERCHE MIDI 75006
- CLICHY LA GARENNE 92210
- COUR SAINT-PIERRE 75017
- COURVILLIERS 93120
- CRIMÉE 75019
- GRANDCHAMPS 75020
- JACQUES CARTIER 75018
- JAVEL 75015
- JEAN-JAURÈS 93310
- LE BUA 75020
- LES MARRONNIERS 75020
- MONTESQUIEU 75001
- MONTREUIL BERGER 93100
- PARAY-VIEILLE-POSTE 91550
- POIRIER DE NARÇAY 75014
- SAMPAIX 75010
- TAITBOUT 75009
- VALMY 75010

## **Dispositifs migrants HUDA et CHUM**

- CHÉRIOUX 94400
- IVRY 94200
- LATASTE 41500
- LE BOIS DE L'ABBÉ 91360
- SAVIGNY 91600
- SÉBASTOPOL 75001

## **Centres d'hébergement : CHU CHRS et ALTHO**

- ABOUKIR 75002
- ALTHO NOISY 93160
- ALTHO 91 91360
- AMIRAL MOUCHEZ 75014
- BONDY 93140
- BONNEUIL SUR MARNE 94380
- BROU-SUR-CHANTEREINE 77177
- CLICHY LA GARENNE 92210
- ÉTAPE IVRYENNE 94200
- FLANDRE 75019
- GEORGES DUNAND 75014
- GONCOURT 75010
- JARRY 75010
- JOURDAN 75014
- LA PÉPINIÈRE 94100
- LA TERRASSE 94410
- LANCRY 75010
- LATASTE 41500
- LAUMIÈRE 75019
- LE BOIS DE L'ABBÉ 91360
- MALMAISON 75013
- MONTESQUIEU 75001
- NANCY 75010
- PARAY-VIEILLE-POSTE 91550
- PEREIRE 75017
- PROST 93310
- PYRÉNÉES 75020
- QUAI DE METZ 75019
- ROCHECHOUART 75009
- RODIER 75009
- SAINT-MARCEL 75013
- SARAH 75010
- SÉBASTOPOL 75001
- STENDHAL 94300
- TLEMCEN 75020
- TRAVERSÈRE 75012
- VALMY 75010
- VERRIÈRES LE BUISSON 91370
- VILLECRESNES 94440
- VINCENNES ANDRÉ BERCHER 94300
- VITRUVÉ 75020

## **Dispositifs hivernaux et temporaires**

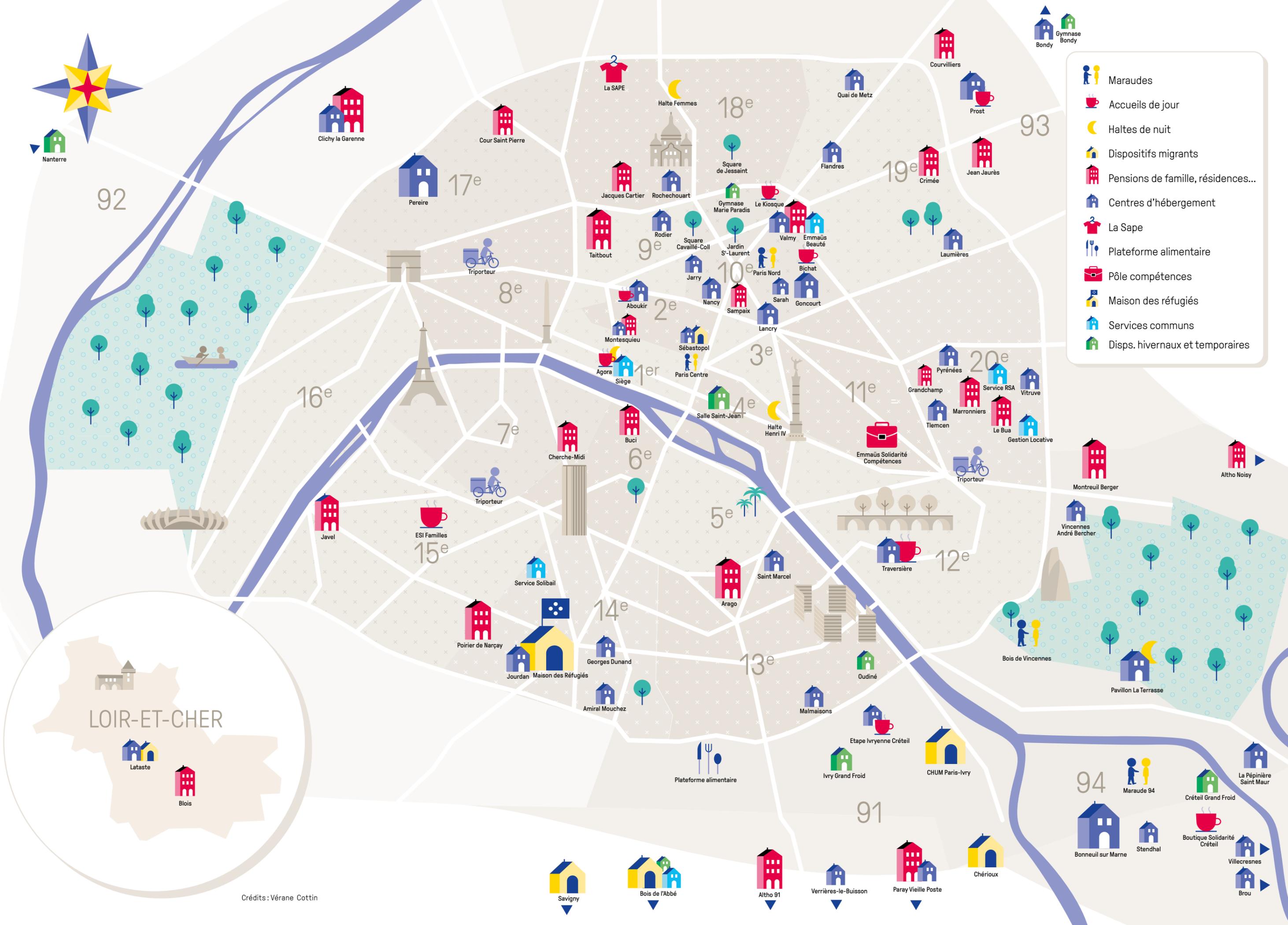
- CRÈCHE OUDINE 75013
- CRÉTEIL GRAND FROID 94000
- GYMNASSE MARIE PARADIS 75010
- GYMNASSE BONDY 93140
- HIVER BOIS DE L'ABBÉ 91360
- IVRY GRAND FROID 94200
- NANTERRE 92050
- SALLE SAINT-JEAN 75004

## **Services communs**

- ATELIERS CHANTIER D'INSERTION BOIS DE L'ABBÉ 91360
- ESPACE BEAUTE BIEN-ÊTRE (EMMAÛS BEAUTE) 75010
- GESTION LOCATIVE 75001
- GPI : GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER 75020
- JARDIN SAINT LAURENT 75010
- LA SAPE 75018
- MAISON DES REFUGIÉS 75014
- PLATEFORME ALIMENTAIRE 94200
- PÔLE EMMAÛS SOLIDARITÉ COMPÉTENCES 75011
- RSA 75020
- SIÈGE 75001
- INTERMÉDIATION LOCATIVE (SOLIBAIL) 75020
- SQUARE CAVAILLÉ COLL 75010
- SQUARE JESSAINT 75018



-  Maraudes
-  Accueils de jour
-  Haltes de nuit
-  Dispositifs migrants
-  Pensions de famille, résidences...
-  Centres d'hébergement
-  La Sape
-  Plateforme alimentaire
-  Pôle compétences
-  Maison des réfugiés
-  Services communs
-  Disps. hivernaux et temporaires



**LOIR-ET-CHER**

-  Lataste
-  Blois

Crédits : Véréane Cottin



---

# CONTACTS

---

## ADHÉSIONS, DONNS ET LEGS

adherents@emmaus.asso.fr

**Pour devenir adhérent, rendez-vous sur**  
emmaus-solidarite.org/devenir-adherent/

## BÉNÉVOLAT

benevolat@emmaus.asso.fr

**Pour vous porter bénévole, rendez-vous sur**  
emmaus-solidarite.org/devenir-benevole/

## COMMUNICATION ET RELATIONS PRESSE

communication@emmaus.asso.fr

## PARTENARIATS

mecenat@emmaus.asso.fr

## MISSION CULTURE, CITOYENNETÉ, LOISIRS ET JEUX

missioncultureetcitoyennete@emmaus.asso.fr

## MISSION LOGEMENT

mission-logement@emmaus.asso.fr

## MISSION SANTÉ ET SPORT

missionsante@emmaus.asso.fr

## PÔLE EMMAÛS SOLIDARITÉ COMPÉTENCES

competences@emmaus.asso.fr

## SUIVEZ L'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX :



@emmaus.solidarite.org



@EMMAUSolidarite



@emmaus-solidarite

## EMMAÛS Solidarité

Rapport d'activité 2021

Directeur de la publication : Bruno Morel, Directeur Général.

Coordination : Service communication et mécénat d'EMMAÛS Solidarité.

Conception : Agence Bolivie.

Crédits Photos :

Page 7 : Florian Dacheux

Page 42 : Image Clowns Sans Frontières © Joseph Banderet – France 2021

Page 43 : Ombeline de la Teyssonnière, Pierre Leblanc, Philippe Ferrin, Mohamed El Khatib, Anne Toussaint

Page 44 : Marc Damage





[emmaus-solidarite.org](http://emmaus-solidarite.org)  
32 rue des Bourdonnais, 75001 Paris  
[contact@emmaus.asso.fr](mailto:contact@emmaus.asso.fr)

Association régie par la loi de 1901 - Fondée en 1954 par l'abbé Pierre - JO du 17 mars 1954 Adhérente à Emmaüs France et à Emmaüs International - ISSN 2679-7216

